



6

N<sup>o</sup> 6.

**REGISTRE DES MARIAGES**

**A**

**CÉLÉBRÉS**

de l'arrondissement d'état civil de Montreux

Le Département de Justice et Police

déclare

que le présent registre contient deux cents pages.

Lausanne, le 11 Janvier 1898

Le Chef de service du Département,

L. Favre





966.

Ce Volume fait suite à un Volume précédent dont  
les inscriptions vont du Numéro 1 de l'année 1896 au  
Numéro 5 de l'année 1898. Ce que nous certifions.

Montreux le 5 février 1898

L'Officier de l'Etat-civil



*[Signature]*

N<sup>o</sup> 6.

Raymond Telfini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui huit février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Raymond Georges Edouard, menuisier

de St Sulpice (Château) domicilié à Sales-Fombresse

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à St Sulpice le vingt-trois Septembre mil huit cent soixante-douze

fils de Samuel Daniel Raymond, horloger,

et de Fanny Elise née Schult, à St Sulpice

2<sup>o</sup> Telfini Esther, couturière

de Cossano (Italie) domiciliée à la Courmayeur-Fombresse

célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à St Sulpice le vingt-un Septembre mil huit cent soixante-neuf

fille de Bernard Telfini, mécanicien,

et de Julie née Duthouze, à la Courmayeur

Les publications ont eu lieu à St Sulpice le vingt-neuf Septembre au Château le vingt-neuf Septembre de l'année dernière & au Consulat d'Italie à Genève le deux février de cette année. La publication à Cossano a été dispensée par ce Consulat.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Certificats de publications

Dispense de publication à Cossano

Communiqué : à St Sulpice

et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Georges Raymond  
Esther Raymond

Signatures des témoins :

Ch<sup>e</sup> Pichler  
Maurice

L'officier de l'état civil :

Lucy Pichler



N° 3  
Egger-Marguet

Aujourd'hui seize février mil huit cent quatre-vingt-

dis-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Egger Jean-Michel, coiffeur

Lieu d'origine et de domicile:

de Fribourg et de Dirlaret domicilié à Teritet (Hanches)

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Fribourg, le quinze Mars mil huit cent soixante-un

Noms, profession et

fils de Charles Egger, d'écuyer

domicile des parents:

et de Hilomine née Michel, à Fribourg

Nom et profession de l'épouse:

2° Marguet Louisa-Marie-Amélie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Dommarin domiciliée à Teritet

Etat civil:

celibataire

Lieu et date de la naissance:

née à La Courmayeur, le vingt-un Mars mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fille de Pierre Marguet,

domicile des parents:

et de Marie-Charlotte née Grüss, défunte

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Fribourg le vingt-un janvier, à Dirlaret, le cinq février, à Dommarin le vingt-un janvier et aux Hanches le vingt janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Jean Egger  
Amélie Egger

Signatures des témoins:

Gustave  
Agger

Communiqué: à Fribourg, Dirlaret et à Poliez-le-Grand

L'officier de l'état civil:

[Signature]



N° 8.

Junod-Truan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq février mil huit cent quatre-vingt-  
dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Junod Jules Auguste, jardinier

de Sainte-Croix domicilié à Collonge (Hanches)

célibataire

né à Sainte-Croix, le sept Septembre mil huit cent soixante-troize

de Jules-Ami Junod, d'ici

et de Louise Virginie née Raymond, à Collonge

2° Truan Hélène Eugénie, buraliste-postal

de Vallerbes domiciliée à Traut (Hanches)

célibataire

née à Vallerbes, le dix sept Juin mil huit cent soixante-quatorze

de Eriz David Truan, instituteur

et de Caroline Eugénie née Raymond, à Autonne

Les publications ont eu lieu à S<sup>te</sup> Croix et à Vallerbes le vingt-cinq  
février et au Hanches le quatre février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Jules Junod  
Hélène Junod

Signatures des témoins :

Willa Dick  
Jules Ritt

L'officier de l'état civil :

Eug. Dreyfus

Par jugement rendu le vingt-quatre novembre mil neuf cent trois, déclaré définitif et exécutoire le vingt-deux décembre suivant, le Tribunal civil du District de Terrey a dispensé par le divorce le mariage des époux Junod-Truan, dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46, lettre b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Intervit le trente décembre mil neuf cent trois, par ordre du Département de Justice & Police (Office du 29 décembre 1903, N° 8443), et avec production d'un extrait du jugement.

L'Officier de l'état civil  
Eug. Dreyfus

Communiqué : à S<sup>te</sup> Croix  
et à Vallerbes

N° 9  
Romersa Robert

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui vingt-six février — mil huit cent quatre-vingt-dix-huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Romersa Arthur, menuisier  
de Fleurier (Mischâtel) domicilié à la Pœrenaz (Châtelard)  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Fleurier les Bois, le dix-neuf juillet mil huit cent soixante dix sept,  
fils de Pierre Michel Romersa, délégué,  
et de Sophie née Bouvet, à Fleurier,

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Robert Louise Olga, couturière  
de Loch (Mischâtel) domiciliée à Sâles (Châtelard),  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Sâles, le vingt-deux Octobre mil huit cent soixante dix sept  
fille de John Alcide Robert, cariste,  
et de Louise Adèle née Sauvageot, à Sâles

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fleurier le neuf février, au Loch le huit février et au Châtelard le sept février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

A Romersa  
Olga Romersa

Signatures des témoins :

M. B. ...  
M. J. ...

Communiqué : à Fleurier et au Loch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 10  
Zambelli Durgniat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six février mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zambelli Jean-Baptiste, mason  
de Massagne (Tépin), domicilié à Sals (Châtelard)  
célibataire

né à Massagne, le dix-neuf janvier mil huit cent soixante-deux  
fils de Gaetano Zambelli, d'ind.,  
et de Angiolina née Poggioli, à Massagne

2° Durgniat Cécile, couturière  
deumont-debons domiciliée à Sals  
célibataire

née à Clarens, le vingt-cinq Décembre mil huit cent soixante-quinze  
fille de David François Durgniat, d'ind.,  
et de Marie Adèle née Pochier, à Sals

Les publications ont eu lieu à Massagne le vingt-cinq janvier  
àumont-debons le vingt-six janvier et au Châtelard le  
vingt-deux janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Jean Zambelli  
Cécile Zambelli

Signatures des témoins :

Henri Crivelli  
Samuel Bustin

Communiqué : à Massagne  
et àumont-debons

L'officier de l'état civil :

Eugène Pochier



N<sup>o</sup> 11  
Roux Disière

Aujourd'hui premier Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dis-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Roux Charles, agriculteur, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié aux Thuarences (Châtelard)

Etat civil:

veuf de Rose-Marie née Martinet, des le vingt-

Lieu et date de la naissance:

quatre Mars mil huit cent quatre vingt quatre, né à Chailly, le vingt-deux Janvier mil huit cent cinquante-cinq,

Noms, profession et

filis de Emmanuel Roux, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Jeanne-Henriette née Derys, défunte. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Disière Marie-Josette, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Vétroz (Vallais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Vernex \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Plan-Bourthey, le huit Décembre mil huit cent soixante-cinq

Noms, profession et

filie de Pierre-Moïse Disière, agriculteur, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Marie-Louise née Fumey, à Vétroz \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Châtelard le neuf février, et à Vétroz le dix février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
L'acte de décès de la première femme de l'époux figuré dans les registres de l'Etat de Neuchâtel

Communiqué: à Vétroz \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Charles Roux  
Marie Josette Roux

Signatures des témoins:

Martin agent  
Meyer

L'officier de l'état civil:

Eug. Profond

N° 12.  
Welschen-Franzen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Welschen Eugène-Ferdinand, *coiffeur* \_\_\_\_\_

de Grengiols (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à Trach \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

né à Grengiols le trois juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quinze

fils de Donat Welschen, *diocésain* \_\_\_\_\_

et de Stabellie née Volken, au Trach \_\_\_\_\_

2° Franzen Catherine, *fille de chambre* \_\_\_\_\_

de Fiesch (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Fiesch \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

née à Fiesch le dix huit Août mil huit cent soixante six

fille de Hildebrand Franzen, *agriculteur* \_\_\_\_\_

et de Anna Maria née Jost, à Fiesch \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Grengiols et à Fiesch le dix-sept

février, et aux Ranches le seize février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Ferdinand Welschen  
Catherine Welschen

Signatures des témoins :

Franzen Joseph  
Welschen Donat.

Communiqué : à Grengiols et  
à Fiesch \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Eug. Dreyfus*

N° 13  
Meyer-Schor

Aujourd'hui quatre Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dis-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Meyer Alois, sellier-tapissier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Niederelmsbach (Saxe) \_\_\_\_\_ domicilié à Trait (Saxe),

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Niederelmsbach, le sept Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix

Noms, profession et

fils de Alois Meyer \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Ottilia ou Hilburg, à Elmsbach \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Schor Caroline-Adeline, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Lubingen (Saxe) \_\_\_\_\_ domiciliée à Trait \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Trait le vingt juin mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

filles de Franz-Joseph Schor, sellier-tapissier,

domicile des parents:

et de Caroline-Frédérique na Gundel, à Trait \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Elmsbach et à Lubingen le deux février et à Trait le deux-vingt janvier de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Alois Meyer  
Meyer Caroline

Signatures des témoins:

S. Carlium  
Dr. Schor

Communiqué: à Niederelmsbach et à Lubingen \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

[Signature]



N° 14

Stucki-Gerber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stucki Ernest, boucher, de Grenchen (Berne) domicilié à Clarens (Châtelard) célibataire

né à Grenchen, le sept Décembre mil huit cent soixante-dix fils de Jean-Frédéric Stucki, diocèse, et de Elisabeth née Schneberger, à Grenchen

2° Gerber Maria, cuisinière, de Steffisburg (Berne) domiciliée à Clarens célibataire

née à Thourne, le vingt-deux Mars mil huit cent soixante-huit fille de Christian Gerber, diocèse, et de Maria Anna née Pesch, à Thourne

Les publications ont eu lieu à Hochstetten et à Steffisburg le dix février et au Châtelard le neuf février de cette année

Par décision du 23 octobre 1953, le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que l'époux est désigné comme étant originaire de Grenchen (Berne) et de l'état de Neuchâtel.

Moutoux, le 28 octobre 1953, L'officier de l'état civil

[Signature]

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, Certificats de publications

Signatures des époux :

Ernest Stucki, Marie Gerber

Signatures des témoins :

[Signature]

A. Moutoux

Communiqué : à Grenchen

et à Steffisburg

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 15.

*Ducrot-Sournoud*

Aujourd'hui vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> *Ducrot Léon-Joseph, géomètre*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Sasilly H<sup>te</sup> Saive*, domicilié à *Janes*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Sasilly*, le vingt-deux Octobre mil huit cent soixante-onze

Noms, profession et

fils de *Joséph-Saïe Ducrot, agriculteur, à Sasilly*

domicile des parents:

et de *Joséphite-Françoise-Jeanne Carrand, d<sup>ne</sup> de*

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Sournoud Lucie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Thioleyres*, domiciliée aux *Blanches*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née aux *Blanches*, le sept Septembre mil huit cent soixante-onze

Noms, profession et

fille de *Emile Sournoud, agriculteur,*

domicile des parents:

et de *Caroline-Suzanne-Ida nee Genier, aux Blanches.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Sasilly* le vingt-sept février, aux *Thioleyres* le vingt-quatre février et au *Châtelard* & aux *Blanches* le vingt-deux février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.  
Permis de célébration du Dép.  
de Justice & Police du 14 Mars 1898*

Signatures des époux:

*Léon J<sup>s</sup> Ducrot  
Lucie Ducrot*

Signatures des témoins:

*Paul Philzou  
Louis Crillan*

Communiqué: à *Oron la Ville*  
et à la *Chancellerie*

L'officier de l'état civil:

*Georges Bonfait*

N<sup>o</sup> 16.  
Morandi Schiefbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt quatre Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Morandi Jean-Marie Placide, peintre en bâtiment  
de Ostano (Tessin), \_\_\_\_\_ domicilié au Chêne-Ponteuse)  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Ostano, le six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante six

fils de Jacques Morandi, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Rose née Ranzi, à Ostano \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Schiefbach Anna Elisabeth, ménagère \_\_\_\_\_

de Michel (Rome), \_\_\_\_\_ domiciliée au Chêne

d'ancien d'au Félix Samuel Schiefbach, des le neuf Mars

mil huit cent quatre vingt dix sept, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Signau, le vingt six Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante huit

fille de Jean Schenckwiler, \_\_\_\_\_

et de Anna Barbara née Puhlmann, défunte. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ostano le treize février, à Hochstetten  
 le douze février et au Châtelard le onze février de cette  
 année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
Acte du premier mariage de  
l'épouse confirmant la mention  
du divorce. \_\_\_\_\_

Communiqué : à Ostano et à  
Grosshochstetten \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Morandi Jean  
Elise Morandi

Signatures des témoins :

Spinelli Michel,  
Laurent Casari

L'officier de l'état civil :

Aug. Piffis



No 17

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-une Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

de huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gysin Wilhelm-Alexander, directeur de papeterie

de Bâle \_\_\_\_\_ domicilié à Bâle \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

né à Langenburg le vingt-quatre Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-seize

fils de Wilhelm Gysin, directeur de papeterie, \_\_\_\_\_

et de Sophie née Albrecht, domiciliée à Bâle \_\_\_\_\_

2° Marmier Eva-Constance Louise, sans profession

de Grandcour \_\_\_\_\_ domiciliée à Basens \_\_\_\_\_

celibataire \_\_\_\_\_

née à Lengnau le vingt-un Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-dix-sept

fille de Daniel Marmier, rentier, \_\_\_\_\_

et de Jeanne-Florence née Peneveyre, domiciliée à Basens \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bâle et au Châtelard le quinze  
février et à Grandcour le deux-vingt février de cette  
année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
de l'officier de l'état  
civil de Bâle du 4 Mars  
1898 \_\_\_\_\_

Communiqué : à Bâle et

à Grandcour \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Wilhelm Alexander Gysin

Eva Gysin

Signatures des témoins :

Daniel Marmier

Mme \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 18.  
Chevalley-Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Chevalley Charles-Jules-Edmond, agriculteur,

de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Clarens \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à Clarens, le vingt-huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-troize

\_\_\_\_\_ fils de Louis Charles Chevalley, défunt, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Amélie Louise nee Gognuz, à Clarens \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Schmid Elise, sans profession

de Vidau (Suisse) \_\_\_\_\_ domiciliée à Chesbres \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à Chesbres, le quinze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-troize

\_\_\_\_\_ fille de Abram Schmid, agriculteur, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Jeanne Marie nee Ganton, à Chesbres \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_ Châtelard le neuf février, \_\_\_\_\_  
à Chesbres le dix février et à Vidau le onze février \_\_\_\_\_  
de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des \_\_\_\_\_  
époux. \_\_\_\_\_  
Certificats de publications. \_\_\_\_\_

Communiqué : à Vidau \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

C. Chevalley \_\_\_\_\_  
Elise Chevalley \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Lou Genest \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 19  
Bresset-Ader

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Mars* mil huit cent quatre-vingt-*dis-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> *Bresset Charles-Louis, marchand-pâtissier*de *Soriaz (Triboung)* domicilié à *Clarens**célibataire*né à *Romont, le vingt Octobre* mil huit cent *soixante onze*fils de *Luce Bresset,*et de *Elisabeth ne Droux, defunts.*2<sup>o</sup> *Ader Marie-Louise, domestique*de *Neuenegg (Bern)* domiciliée à *Clarens**célibataire*née à *Genève, le neuf Juin* mil huit cent *soixante huit*fille de *Ami-Louis Ader*et de *Marianne ne Kuffer, defunts.*Les publications ont eu lieu à *Soriaz et à Neuenegg le dix-sept Mars et au Châtelard le quinze Mars de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance  
des époux  
certificats de publications*Communiqué : à *Proz et à**Neuenegg*

Signatures des époux :

*Bresset, Louis,**Louise Bresset*

Signatures des témoins :

*Louis Bresset,**Joseph Gross pâtissier**Fredy Reberthal*

L'officier de l'état civil :

*Eng. Profis*



N° 20  
 Kammer - Holzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kammer Jean-Louis-Adolphe, charretier, \_\_\_\_\_

de Dierntigen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié au Trait (Ranches)

celibataire \_\_\_\_\_

né à Yverne, le vingt-cinq novembre mil huit cent soixante-dix

ans de Frédéric Kammer, vigneron, à Yverne \_\_\_\_\_

et de Marianne née Gersch, aussi à Yverne \_\_\_\_\_

2° Holzer Maria, sommelière \_\_\_\_\_

de Kandergrund (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Clarens (Châtelard)

celibataire \_\_\_\_\_

née à Kandergrund, le dix-sept août mil huit cent soixante-quinze

ans de Christian Holzer, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Suzanne née Schneider, à Kandergrund, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Dierntigen et à Kandergrund le douze Mars, au Châtelard et aux Ranches le onze Mars de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
 époux \_\_\_\_\_  
 Certificats de publications \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Kammer Adolphe.  
 Marie Kammer.

Signatures des témoins :

Kammer Frédéric  
 Meyer

Communiqué : à Dierntigen  
 et à Kandergrund \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 21

*Bonfantini - Henchoz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *neuf Avril* mil huit cent quatre-vingt-

*deux-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bonfantini Jean Baptiste Emmanuel peintre en*

de *Cesara (Marc, Italie)* domicilié à *Chêne (Châtelard)*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Cesara, le dix-huit Décembre* mil huit cent *soixante douze*

fils de *Charles Bonfantini, cuisinier,*

et de *Adeline née Favara, à Cesara.*

2° *Henchoz Lydie, sans profession*

de *Rosinière* domiciliée à *Chêne (Châtelard)*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Chêne, le dix-neuf Janvier* mil huit cent *soixante dix-huit*

fille de *David François Gabriel Henchoz, pionnier,*

et de *Françoise née Carin, à Chêne*

Les publications ont eu lieu à *Cesara le six Mars, à Rosinière le*  
*vingt-quatre février et au Châtelard le vingt deux*  
*février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux*  
*Certificats de publications*  
*Fornis de célébration du*  
*Département de Justice et*  
*Police du 28 Mars 1898*

Communiqué : à la Chancellerie  
et à *Rosinière*

Signatures des époux :

*Jean Bonfantini*

*Lydie Bonfantini*

Signatures des témoins :

*B. Maron*

*B. Simoni*

L'officier de l'état civil :

*L. P. P. P.*

N<sup>o</sup> 22  
Rubin - Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rubin Ulysse, *coiffeur*, \_\_\_\_\_  
de Reichenbach (Seine), \_\_\_\_\_ domicilié à la Reuvenaz \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à Reuvenaz, le dix janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quinze  
fils de Jean Rubin, *décedé*, \_\_\_\_\_  
et de Anna - Barbara née Tittmann, *à la Reuvenaz*, \_\_\_\_\_  
2<sup>o</sup> Aubert Marie Caroline, *coiffeuse*, \_\_\_\_\_  
de Charvat (Palais), \_\_\_\_\_ domiciliée aux Ranches \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à Charvat, le quinze Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante seize  
fille de Pierre-Joseph Aubert, *menuisier*, à Charvat \_\_\_\_\_  
et de Marie-Marguerite née Jacquet, *décedée* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Reichenbach y<sup>o</sup> Martigny le dix-huit  
Décembre, au Châtelard et aux Ranches le dix-sept Décembre  
de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. \_\_\_\_\_  
Certificats de publications  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ulysse Rubin  
Caroline Rubin

Signatures des témoins :

Nicolas Jarry  
Marcel Roch

Communiqué : à Reichenbach  
et à Martigny. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.



N<sup>o</sup> 23.  
Perrin-Gonnert

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Perrin, Joseph-Victorin, mentionné dans l'acte ci-contre, ayant été agréé à la Commune de Brenet par arrêté du Conseil général en date du 18 mai 1916, devient ainsi originaire de cette commune.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police du 20 juin 1916.

(Off. N<sup>o</sup> 4345.7)  
Montreux, le 22 juin 1916  
L'officier de l'état civil:

Par décision du 15 septembre 1942 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le second prénom de l'époux soit orthographié "Victorien" et non "Victorin".

Montreux, le 24 septembre 1942  
L'officier de l'état civil  
E. Ruchat  
Comm. - Champéry, Val d'Iliez, le 18 mai 1916

Aujourd'hui dix-huit avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Perrin Joseph-Victorien, garde-frontière

de Champéry (Valais) domicilié à la Rouvenaz (Châtelard

sur de Mme Emilie née Chevalley des le premier février mil huit cent quatre-vingt-dix sept

né à Champéry le vingt-cinq janvier mil huit cent soixante-neuf

fil de Julien Perrin, docteur

et de Rose née Baillet-Bois, à Champéry

2<sup>o</sup> Gonnert Marie-Adeline, femme de chambre

de Val d'Iliez (Valais) domiciliée à Marens (Châtelard

célibataire

née à Champéry le dix-huit avril mil huit cent soixante-douze

filles de Adrien Gonnert, agriculteur

et de Adeline née Ger. Collet, à Champéry

Les publications ont eu lieu à Val d'Iliez le trente mars, à Champéry le deux avril et au Châtelard le vingt-neuf mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte du premier mariage de l'épouse. Acte de décès de sa première femme. Acte de naissance de l'épouse. Certificats de publications.

Signatures des époux:

Perrin Victorien  
Marie Perrin

Signatures des témoins:

Paquier Jules  
Ducourusque Lucile

Communiqué: à Champéry et à Val d'Iliez

L'officier de l'état civil:

Eug. Ruchat

N° 24.  
Chevalley-Reichen

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Emile, *ancien*  
de Châtelard domicilié à Charans (Châtelard)  
veuf de Johanna née Obernd, des le neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept  
né à Brent, le vingt-un Avril mil huit cent soixante  
fils de Marie Louise Chevalley, à Brent.

et de  
2° Reichen Susanne, *jeune de chambre*,  
de Kandergrund (Porne) domiciliée à la Purnoy (Châtelard)  
célibataire

née à Wetzendorf, le huit Mai mil huit cent soixante-deux  
fille de Jean Reichen  
et de Maria née Großen, *défunte*.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Kandergrund les six et sept Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Acte de naissance de l'époux  
Acte de décès de la première femme de l'époux  
Communiqué : à Kandergrund

Signatures des époux :  
Emile Chevalley  
Susanne Chevalley

Signatures des témoins :  
W. W. W.

Agreste Ansermoz  
L'officier de l'état civil :  
Eug. Ansermoz



N° 25  
Hofer - Ufer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Avril — mil huit cent quatre-vingt-dix-huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hofer Jean, menuisier, —  
de Rothrist (Argovie) — domicilié à Cumin (Châtelard),  
célibataire

né à Gebensdorf, le vingt-cinq janvier mil huit cent soixante-sept  
fils de Jean Hofer, forgeron, à Gebensdorf,  
et de Verina née Miller, domestique

2° Ufer Marie-Adelaine, sommelier  
de Burgistein (Berne) — domiciliée à Sales (Châtelard),  
célibataire

née à Sion, le huit Août mil huit cent soixante-quinze  
fille de Christian Ufer, boucher, à Burgistein,  
et de Marie-Adelaine-Joséphine née Christina, veuve de

Les publications ont eu lieu à Rothrist le deux Avril, à Kirchens, Murenen le trois Avril et au Châtelard le premier Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Hofer Jean  
Marie Ufer

Signatures des témoins :

Durand  
Et Widmer

Communiqué : à Rothrist  
et à Mühlethurnen

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 26.  
*Vouilloz Grandchamp*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Avril* — mil huit cent quatre-vingt-

*deux-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vouilloz Charles Valentin, charpentier,*

de *Martigny-Ville* domicilié à *Charnoz (Châtellain),*

*célibataire,*

né à *Martigny-Ville, le quinze Avril mil huit cent soixante-dix*

fils de *Joséph-Louis Vouilloz, agriculteur,*

et de *Louise veuve Depoisier, à Martigny-Ville.*

2° *Grandchamp Marie, cuisinière*

de *Cherbes* domiciliée à *Terret (Fanches)*

*célibataire*

née à *Vuibron le vingt-neuf Septembre mil huit cent soixante-dix*

fille de *Charles Grandchamp, mineur, à Con-le-Château,*

et de *Marianne veuve Pottet, décedée.*

Les publications ont eu lieu à *Martigny-Ville le vingt-vingt Mars, à Cherbes le vingt-six Mars, aux Fanches et au Châtellain le vingt-trois Mars de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux :

*Vouilloz Charles Valentin*  
*Marie Vouilloz*

Signatures des témoins :

*Renée Martin*

Communiqué : *à Martigny*  
*et à Cherbes*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Depois*

N° 27  
Gorgerat-Niklaus

Aujourd'hui vingt-six Avril mil huit cent quatre-vingt-

dieux-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Gorgerat Eugène-Léon, menuisier

Lieu d'origine et de domicile:

de Neuchâtel & de Boudry domicilié à Pernex (Châtelain)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Boudry, le dix-neuf juillet mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fils de Auguste-Henri Gorgerat, dévot,

domicile des parents:

et de Marie-Fanny née Paris, domiciliée à Boudry.

Nom et profession de l'épouse:

2° Niklaus Leonie-Caroline, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Pretinge (Pernex) — domiciliée à Cortaillod (Neuchâtel)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Fleurier, le vingt-un septembre mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fille de Henri-François Niklaus, vigneron, à Cortaillod,

domicile des parents:

et de Marie-Caroline Eugénie née Hanhardt aînée à Cortaillod

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Boudry le neuf Avril, à Neuchâtel  
à Andry & à Cortaillod le sept Avril & au Châtelain  
le six Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
certificats de publications.

Signatures des époux:

Gorgerat Eugène  
Gorgerat Caroline

Signatures des témoins:

Louis Collet  
Louis Deladoey

Communiqué: à Neuchâtel

Boudry, Cortaillod et Int.

L'officier de l'état civil:

Eug. Orfais

N<sup>o</sup> 28.  
Thorney-Treichler

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Avril mil huit cent quatre-vingt dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Thorney Emile, contrôleur au tramway de Fulliers domicilié à Clarens  
divorcé d'avec Odèle née Demolis dès le trois juin mil huit cent quatre vingt dix sept,  
né à Fribourg, le vingt-un Novembre mil huit cent soixante deux  
fils de Abram-Daniel Thorney, décédé,  
et de Jenny née Badoux, à Clarens  
2<sup>o</sup> Treichler née Francky, Ida, négociante,  
de Richtersweil (Genève), domiciliée à Clarens  
veuve de Jules-Lucien Treichler dès le huit juillet mil huit cent quatre vingt onze  
née à Clarens, le vingt-neuf janvier mil huit cent soixante-deux  
fille de Jean-Vincent Francky,  
et de Marie-Elise née Rambert, défunte.  
Les publications ont eu lieu à Fulliers le six Avril, à Richtersweil le cinq Avril & au Châtelard le quatre Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Acte du premier mariage de l'époux, en formant la mention du divorce.  
Acte du premier mariage de l'épouse.  
Acte de décès de son premier mari - Certificats de publications  
Communiqué : à Megjères et à Richtersweil

Signatures des époux :  
E Thorney  
I. Francky  
Signatures des témoins :  
D. Schaub  
W. ...  
L'officier de l'état civil :  
Aug. ...



N° 29  
Libaud-Guillemau

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Avril — mil huit cent quatre-vingt-dix-huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Libaud Henri, comptable  
de St-Sauveur en Rivière (Maine-et-Loire) domicilié à la Rousselière (Nantes)  
célibataire

né à St-Sauveur en Rivière, le douze Octobre mil huit cent soixante-cinq  
fils de Jean Libaud, défunt,  
et de Anne née Desfêtes, à St-Sauveur en Rivière  
2° Guillemau Eugénie Reine, épouse  
de Arment-Fouand (Vil d'Orne) domiciliée à Crin (Nantes)  
célibataire

née à Arment-Fouand, le quatorze Août mil huit cent soixante-troize  
fille de Antoine Guillemau, peintre en bâtiments,  
et de Marie Justine née Coquoz, à Crin.  
Les publications ont eu lieu à St-Sauveur en Rivière et à Arment-Fouand  
le sept quatorze Novembre, et au Châtelier le trois Novembre  
de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
Permis du Département de  
Justice & Police du 23  
Avril 1898.

Signatures des époux :

H. Libaud  
E. Libaud

Signatures des témoins :

F. G. Corbe

L'officier de l'état civil :

Eug. Dujais

Communiqué : à la Chancellerie

N° 30.

Fouque - Le Siebenthal

Aujourd'hui trente avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Fouque Virgile-Joseph, peintre

Lieu d'origine et de domicile :

de Hyères (Var) domicilié à Genève

Etat civil :

veuf de Marie-Thérèse Poullé, du 6 premier Septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze

Lieu et date de la naissance :

né à Hyères le deux avril mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fil de Auguste Mathurin Fouque, jardinier, à Hyères,

domicile des parents :

et de Marie-Claudine-Félicie née Girard, défunte

Nom et profession de l'épouse :

2° Le Siebenthal Suzanne-Elisa, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Pyrénées) domiciliée aux Saix-Tiers

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Roche le trente juin mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fille de Jean-François Le Siebenthal, marbrier,

domicile des parents :

et de Louise-Caroline née Poutay, à Fontenay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève, le trente-un Mars, à Hyères le trois avril, à Gessenay et aux Saix-Tiers le deux avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état-civil de Genève, du 26 avril 1891.

Signatures des époux :

Fouque Virgile  
Elisa Fouque

Signatures des témoins :

Justin Linaud  
Gust. Aubert

Communiqué : au Bureau Cantonal de l'Etat-Civil à Genève à Gessenay et à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

Luc Bonjean

N° 31.

*Gertschen Bruner*

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui *deux Mai* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° *Gertschen Adolphe, portier,*  
de *Naters (Palais),* domicilié à *Teritich*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à *Naters, le vingt-vingt février* mil huit cent *soixante-cinq*  
fils de *Franz Gertschen, diable*  
et de *Adeline née Lochmatter, à Naters.*

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° *Bruner Caroline, Adeline, tailleur*  
de *Salgesch (Palais),* domiciliée à *Teritich*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à *Salgesch, le vingt-un juillet* mil huit cent *soixante-six*  
fille de *Ignaz Bruner,*  
et de *Christina née Venetz, diables.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Naters & à Salgesch le seize Avril*  
*et aux Hanches le quatorze Avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Copies de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Adolf Gertschen*  
*Adolf Bruner*

Signatures des témoins :

*M. Kuttler*  
*Ferd. Welschen*

Communiqué : à *Naters et*  
à *Salgesch.*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 32

Schiller - Margelisch

Aujourd'hui trois Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Schiller Julius Hermann, cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Steinboffen (Silsie) domicilié à Crin (Châtelard)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Steinboffen, le vingt-un Octobre mil huit cent soixante-un

Noms, profession et

fils de Carl Julius Schiller,

domicile des parents :

et de Ernestine née Schoder, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Margelisch Catharina Cresenz Antonia, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Petten (Palais) domiciliée à Crin

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Petten, le premier Mars mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et

fille de Johann Margelisch, défunct,

domicile des parents :

et de Catharina née Kinnig, à Crin

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Steinboffen le deux Avril, à Petten le cinq Mars et au Châtelard le quatre Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.  
Témoins du Département de Justice, Police du 25 Avril 1898.

Communiqué : à l'Hôtel et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Julius Hermann Schiller  
Catharina Margelisch

Signatures des témoins :

F. Strickner  
Lavanthey Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 33

Reiners-Knuchel

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui neuf mai mil huit cent quatre-vingt-

de huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reiners Karl-Johann Hermann, tapissier  
de Oldenburg, ville (G. d. d. d. Oldenburg), domicilié à Blanches  
celibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Oldenburg, le huit septembre mil huit cent soixante-neuf  
fils de Johann-Hermann Anton Reiners,  
et de Anna-Katharine née Eichel, défunts.

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Knuchel Emma, sans profession  
de Worms (Rhénanie) domiciliée à Pierre  
celibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Hiedelbach, le vingt décembre mil huit cent soixante-trois  
fille de Friedrich-Felix Knuchel, en Amérique,  
et de Elise née Putzkofer, à Pierre.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oldenburg, à Legenstorf et à Pierre  
le dix-huit avril et aux Blanches le vingt avril de  
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
certificats de publications  
sumis de célébration du  
Département de Justice et  
Police du 4 Mai 1898.

Signatures des époux :

Charles Reiners  
Emma Reiners

Signatures des témoins :

Rudolf Dietrich  
Alphonse Rommer

Communiqué : à Legenstorf  
et à la Chancellerie.

L'officier de l'état civil :

Engl. Dupuis

N° 34.

Burzio - Martinet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burzio Jean-Dominique, charron-ferronnier de Trua (Twin, Italie) domicilié aux Ranches célibataire

né à Trua, le treize Avril mil huit cent soixante-dix fils de Joseph Burzio, agriculteur, à Trua, et de Marianne-Christine m<sup>e</sup> Hussano, défunte

2° Martinet Marie-Joséphine-Clementine, sans profession de La Salle (Twin, Italie) domiciliée aux Ranches (Le Trait) célibataire

née à La Salle, le quinze Mars mil huit cent soixante-quatorze fille de Marie-Françoise Martinet, à La Salle et de

Les publications ont eu lieu à Trua le vingt-sept Mars, à La Salle le vingt-neuf Mars et aux Ranches le huit Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications. Avis de célébration du Département de Justice & Police du 18 Avril 1898.

Signatures des époux :

Jean Burzio  
Clementine Burzio

Signatures des témoins :

Locherand  
Lorent Coson

Communiqué : à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N<sup>o</sup> 35

Aujourd'hui dix Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Geiseler Georg Emil, Lieutenant, Attaché d'Ambassade

de Stettin \_\_\_\_\_ domicilié à Berne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Stettin le vingt Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante et onze

fils de Alexander Theodor Geiseler, geh. univ. o. berr. reg. rat

et de Gottliebe n. d. Luf, les deux à Stralsbourg \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> von Kätzler Ludwica, Ernesta Theres, Martha, Carolina, Agathe,

de Hombourg \_\_\_\_\_ domiciliée à Clarens - toutpuux

célibataire \_\_\_\_\_

née à Hombourg le vingt sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt

fille de Ludwig Hans Fabian und Günther von Kätzler Rittermeister a. D.

et de Aglae Martha Maria Bianca Adélaïde n. d. von Soudou.

Les publications ont eu lieu à Montreux et à Berne le premier

Avril, à Stettin le neuf Avril et à Hombourg le

quatorze Avril de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Permis de célébration  
délivré le 25 Mai 1898 par  
l'officier de l'état civil de  
Berne \_\_\_\_\_

Communiqué : à la chancellerie  
et à Berne \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Georg Geiseler  
Ludwica Geiseler

Signatures des témoins :

Günther von Kätzler  
Theodor Lang.

L'officier de l'état civil :

Stettin

N° 36

*Desponds-Ackermann*

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*dix huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Desponds Edouard, poëte* \_\_\_\_\_  
de *Lussy* \_\_\_\_\_ domicilié à *La Courmottaz (Montev)*  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Polle le dix Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante quatre*  
fils de *Louis Henri Desponds, décédé* \_\_\_\_\_  
et de *Sophie née Demattin, à Polle* \_\_\_\_\_

2° *Ackermann Olga Augusta Adeline, dem. de*  
de *Mühlehorn (Gland)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne*  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Yveroy (Morbier) le vingt décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante dix*  
fille de *Louis Pierre Henri Ackermann, décédé* \_\_\_\_\_  
et de *Anna Louise née Kehr à Lausanne* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Lussy le six Avril, au château*  
*le quinze Avril, à Mühlehorn le vingt huit Avril et à*  
*Lausanne le six Avril de la présente année* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*Certificats de publications*  
*et denou opposé* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Edouard. Desponds* \_\_\_\_\_  
*Olga Desponds* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*H. Monroz* \_\_\_\_\_  
*Otto Leder* \_\_\_\_\_

Communiqué : *à la Paroisse*  
*Mühlehorn et à Lausanne.*

L'officier de l'état civil :

*Probst*



N<sup>o</sup> 34  
Boraley Tause

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Boraley François-Louis, agriculteur,  
de Blonay \_\_\_\_\_ domicilié à Carens \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Tenier, le vingt-quatre juin mil huit cent soixante seize  
fils de François-Louis-Philippe Boraley, agriculteur,  
et de Julie née Duperron, à Blonay.

2<sup>o</sup> Tause Bertha-Sybilie, sans profession  
de Leysin & Ormont-desbois domiciliée à Carens \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Leysin, le vingt-cinq août mil huit cent soixante huit  
fille de Marc-Frédéric Tause,  
et de Julie-Sybilie née Bonzon, défunte.

Les publications ont eu lieu à Blonay, le quinze avril, à  
Leysin & à Ormont-desbois le dix-sept avril, et au  
Châtelard le quatorze avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux \_\_\_\_\_  
Certificats de publications  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Boraley François  
Boraley Bertha

Signatures des témoins :

B. Moron  
de Jauch

Communiqué : à S<sup>t</sup> Legier  
Leysin et Ormont-desbois

L'officier de l'état civil :

Chapuis



N° 38  
 Reymond-Tribulliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix huit, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reymond Henri, électricien de Rolle, Torrey et Pougy. Villars domicilié à La Romaine (Aubonne) célibataire

né à Rolle, le quatre Septembre mil huit cent soixante-cinq fils de John Reymond, décodé, et de Marie nu Tschanz, à Pontevise

2° Tribulliet Marie-Louise, ménagère de Romont (Fribourg) domiciliée à La Romaine célibataire

née à Courtion le vingt-un février mil huit cent soixante-quatre Fribourg fille de Marie Philomène Tribulliet, à Romont (Fribourg) et de

Les publications ont eu lieu à Rolle, Torrey & Romont le vingt-cinq février, à Pougy le vingt-six février et au Châblard le vingt-quatre février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
 Certificats de publications

Signatures des époux :

Reymond Henri  
 Léonie Reymond

Signatures des témoins :

Frédéric Bronjour  
 J. Dubachet

Communiqué : à Rolle, Aubonne et Romont.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 39.  
Nebelmann-Thöner

Aujourd'hui vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Nebelmann Jacob - Frédéric, chef jardinier

Lieu d'origine et de domicile:

de Kuttigen (Sarre), domicilié à Glehn (Sarre)

Etat civil:

divorcé d'avec Elise née Duchene, dès le vingt-un Mars mil huit cent quatre-vingt-quinze

Lieu et date de la naissance:

né à Kuttigen, le vingt Mars mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et domicile des parents:

fils de Jacob Nebelmann

et de Anna Maria née Stanz, défunte

Nom et profession de l'épouse:

2° Thöner Maria, lingère

Lieu d'origine et de domicile:

de Kuttigen (Sarre), domiciliée à Glehn

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Kuttigen, le dix-huit janvier mil huit cent cinquante-deux

Noms, profession et domicile des parents:

fille de Karl Thöner, cultivateur

et de Agathe née Theiler, à Kuttigen

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Kuttigen, le vingt-sept Avril, à Kuttigen le vingt-six Avril et aux Marchés le vingt-une Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificat de divorce du mari  
Certificats de publications

Signatures des époux:

J. Nebelmann  
M. Thöner

Signatures des témoins:

W. Lang  
Ed. Haeder

Communiqué: à Kuttigen  
et à Kuttigen

L'officier de l'état civil:

E. P. [Signature]

N<sup>o</sup> 40  
Guillemain-Chaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Guillemain Constant-Henri, employé de bureau

de Villars-Lussery domicilié au Chêne (Montbéliard)

celibataire

né à Echichens, le seize Décembre mil huit cent soixante-dix-sept,

fils de Louis-Alexandre Guillemain, décédé,

et de Marianne née Dublignon, à Echichens.

2<sup>o</sup> Chaton Elisa, repasseuse

de Rougemont (Montbéliard) domiciliée au Chêne

celibataire

née à Pully, le vingt-six juin mil huit cent soixante-seize

fille de Joseph Prosper Chaton,

et de Catherine née Thevet, défunts.

Les publications ont eu lieu à Villars-Lussery le vingt-un Avril, au Châtelard le dix-neuf Avril & à Rougemont les huit & quinze Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.  
Acte de décès du père de l'épouse.  
Acte de décès de la mère de l'épouse au Vol. L, folio 18<sup>o</sup>.  
Communiqué : à la Sarraz  
et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Guillemain Constant  
Elisa Guillemain

Signatures des témoins :

A. Moron  
Ernest Nicker

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 44

Wittwer - Boyard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mai — mil huit cent quatre-vingt-  
dis-huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wittwer Hermann Ferdinand, peintre en bâtiment  
de Aufsebenmoos (Pays), domicilié à Chêne (Montreux)  
libataire

né à Reugemont, le dix Septembre mil huit cent soixante-dix-sept  
fils de Jean-Christian Wittwer, orfèvre,  
et de Marie Louise nee Cottier, au Chêne

2° Boyard Bertha Luise, sans profession  
de Herchingen domiciliée à Trévoz (Montreux)  
libataire

née à Morges, le vingt-quatre Mars mil huit cent soixante-dix-huit  
fille de Louis Boyard, employé de commerce,  
et de Emma nee Grandchamp, à Trévoz

Les publications ont eu lieu à Kuzenberg le quatorze Avril, à  
Herchingen le seize Avril et au Châtelard le douze Avril  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications

Communiqué : à Kuzenberg  
et à Longay

Signatures des époux :

Ferdinand Wittwer  
Bertha Wittwer

Signatures des témoins :

Eugène Mayard  
Hottay Auguste

L'officier de l'état civil :

Eug. Pujis

N<sup>o</sup> 42  
Sandfuchs Boivin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre mai mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Sandfuchs Louis-Charles-Otto, musicien,  
de Clauthal (Suisse) domicilié à Vevey-Fentoux  
célibataire

né à Clauthal, le dix-sept février mil huit cent soixante-huit  
fils de Henri-Jules-Christian Sandfuchs,  
et de Caroline-Henriette-Julienne née Kayser, défunts

2<sup>o</sup> Boivin Emma, sans profession  
de Dampierre (Berne) domiciliée à Vevey  
célibataire

née à Biemme le vingt quatre février mil huit cent soixante quatre  
fille de Jean-Baptiste Boivin, décédé,  
et de Anne-Marie née Wengler, à Berne.

Les publications ont eu lieu à Clauthal le vingt avril, à Dampierre le  
quinze avril et au Châtelard le quatorze avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.  
Permis de célébration du Pape,  
serment de justice y Police du  
20 mai 1895.

Communiqué : à Dampierre  
et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Otto Sandfuchs.  
Emma Sandfuchs.

Signatures des témoins :

Didier  
Fritz

L'officier de l'état civil :

Aug. P...

N° 43  
Michel-Dind

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Mai mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Michel Eugène, agriculteur

de St Planchet domicilié à Remex

célibataire

né à Marconis le neuf Juillet mil huit cent soixante deux

fils de Robert Michel à Songier

et de \_\_\_\_\_

2° Dind Julie, sans profession

de St Cierges domiciliée à Sales

célibataire

née à Sales le six Août mil huit cent soixante cinq

fille de Marc Abram Daniel Dind, cordonnier

et de François Louis Marie né Rivaz, à Sales

Les publications ont eu lieu à St-Cierges le quatre Mai, aux Planchet  
et au Châteaud le deux Mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Eugène Michel  
Julie Michel

Signatures des témoins :

A. Kisthaert  
A. Penner

Communiqué : à St Cierges

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 44  
*Vuichoud Pastorfer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Mai* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vuichoud Vincent Louis, agriculteur,*

de *Châtelard* domicilié à *Petit*

*célibataire*

né à *Petit, le quatorze Septembre* mil huit cent *quarante-un*

fils de *Jean Vincent Vuichoud,*

et de *Sophie née Vuichoud, défunts.*

2° *Pastorfer Marie née Bron, couturière,*

de *Niederbipp (Boone)* domiciliée à *Vein*

*divorcée d'avec Jean Pastorfer, dès le vingt-trois Août*  
*mil huit cent quatre-vingt-neuf.*

née à *Sarigny, le treize Décembre* mil huit cent *cinquante-cinq*

fille de *Jean Samuel Bron,*

et de *Rose-Françoise née Dizerens, défunts.*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard le vingt-cinq Avril, et*  
*à Niederbipp le vingt-six Avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte du premier mariage*  
*de l'épouse, enfermant*  
*la mention du divorce.*  
*Certificats de publications.*

Communiqué : *à Niederbipp*

Signatures des époux :

*Louis Vuichoud*  
*Marie Vuichoud*

Signatures des témoins :

*MOMME*  
*Fritz Schumacher*

L'officier de l'état civil :

*L. P. J. J.*

N° 45

Genier - Siky

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Genier François Philippe, agriculteur, \_\_\_\_\_

de Thierrrens \_\_\_\_\_ domicilié à Charnez \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Charnez, le neuf Décembre mil huit cent soixante dix

fils de Charles François Genier, \_\_\_\_\_

et de Virginie, née Polleud, à Charnez. \_\_\_\_\_

2° Siky Eugénie Rosalie, cuisinière, \_\_\_\_\_

de Schupfheim (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Charnez \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Château d'Or, le dix-neuf Septembre mil huit cent soixante-neuf

fille de M<sup>lle</sup> mine de Hélène Siky. \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Thierrrens le neuf mai, à Schupfheim

le douze mai et au Châtelard le six mai de cette

année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux \_\_\_\_\_  
Certificats de publications.  
\_\_\_\_\_Communiqué : à S<sup>t</sup> Coirges

et à Schupfheim \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Genier François  
Rosalie Genier

Signatures des témoins :

Joseph Rémy.  
Frédéric Bonjour

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 46.  
*Polli-Villoz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois juin* mil huit cent quatre-vingt-

*dix huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Polli Frédéric, jardinier,*

de *Velendorf (Borne)* domicilié à *la Rouvenaz - Montcenis*

*célibataire*

né à *Chêne, le six novembre* mil huit cent *soixante-trois,*  
*(Montcenis)*

fil de *Samuel Polli, jardinier,*

et de *Elise Marie née Arn, domiciliés à la Rouvenaz.*

2° *Villoz Anne-Juliette, sans profession,*

de *Plagne (Borne)* domiciliée à *Soncobez*

*célibataire*

née à *Soncobez le quatorze septembre* mil huit cent *soixante-neuf,*

fille de *Albert Grand Villoz,*

et de *Suzette née Bernel, défunts.*

Les publications ont eu lieu à *Thierachem, le quinze mai, à Pauffelin*

*le quinze mai, à Soncobez le quatorze mai, et au Châtelain*

*le quinze mai de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux :

*F. Polli*  
*Juliette Polli*

Signatures des témoins :

*A. Reiler*  
*J. Kunderk*

Communiqué : à *Thierachem*

*Soncobez et Pauffelin*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Broyois*

Par jugement rendu le quatorze  
 novembre mil neuf cent, déclaré  
 exécutoire le vingt décembre  
 suivant, - le Tribunal civil du  
 District de Vevey a dissout  
 par le divorce le mariage  
 des époux *Polli-Villoz,*  
 dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé  
 contre les deux époux  
 en vertu de l'article 46,  
 litt. b de la loi fédérale  
 du 24 décembre 1874.

Intéret le vingt septembre  
 mil neuf cent, un par ordre  
 du Département de Justice  
 et Police (Office du 18 Sep.  
 tembre 1901, N° 5980), et sur pro-  
 duction d'un extrait du jugement  
 en divorce.

L'officier de l'état civil  
*Eug. Broyois*



N<sup>o</sup> **44**  
*De Regibus Praterini*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf juin* mil huit cent quatre-vingt-*deux-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> *De Regibus Giovanni Battista, manoeuvre*de *Pogogna (Socau, Italie)* domicilié à *la Courmette (Montbrun)**célibataire*né à *Pogogna, le vingt-huit Décembre* mil huit cent *soixante-trois*fils de *Giuseppe Antonio De Regibus, déd<sup>e</sup>*,et de *Addalena né Buffetti, à Pogogna*2<sup>o</sup> *Praterini Angela, domestique*de *Pogogna (Italie)* domiciliée à *la Courmette**célibataire*née à *Pogogna, le dix-huit Novembre* mil huit cent *soixante-douze*fille de *Louis Praterini,*et de *Martina né Barone, défunts.*Les publications ont eu lieu à *Pogogna* les *quatre & vingt-trois Mai*  
*et au Châblard* le *vingt-neuf Avril* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.**Certificats de publications*  
*remis de célébration du Pape.**Arrêt de justice & Police*  
*du 2 Juin 1898.*Communiqué : *à la Chancellerie*

Signatures des époux :

*De Regibus Baptiste*  
*Praterini Angela*

Signatures des témoins :

*Perret Ls*  
*Jacob Lumbach*

L'officier de l'état civil :

*L. Praterini*

N° 48  
Félix Gleyre

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui quatorze juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
deux huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Félix Alfred, employé de commerce, \_\_\_\_\_  
de la Rogivue \_\_\_\_\_ domicilié au Trait \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Lauder, le quatre Septembre mil huit cent soixante onze  
fils de Henri-François Auguste Félix, sieur, à Lausanne,  
et de Marie née Jacques, d'indé \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Gleyre Louise Augustine, garde-malade, \_\_\_\_\_  
de Chevilly & Cossonay \_\_\_\_\_ domiciliée au Trait \_\_\_\_\_  
veuve de Louis Gleyre des le dix-sept février mil  
huit cent quatre-vingt dix-sept, \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Gilly, le onze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois  
fille de François-Daniel Durupel, \_\_\_\_\_  
et de Rose Philippine née Rohrbach, défunte \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à la Rogivue, Chevilly & Cossonay  
le dix-neuf Mai & aux Hanches le dix-huit Mai de  
cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
Acte du premier mariage de  
l'épouse. Acte des décrets de  
son premier mari \_\_\_\_\_  
Certificats de publications \_\_\_\_\_

Communiqué : à Paléjeux  
Cossonay et la Sarraz \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alfred Félix  
Louise Félix

Signatures des témoins :

Charles Marnilloz  
Martin Johoe

L'officier de l'état civil :

Eng. Pujos

N<sup>o</sup> 49  
Torta Bonino

Aujourd'hui seize juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> *Torta Vittorio Gianni, chef musicien,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Pinerolo (Turin, Italie)* domicilié à *la Rouvenettez (Aoste)*

Etat civil:

*célibataire,*

Lieu et date de la naissance:

né à *Pinerolo, le trente Mars* mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fils de *Paolomio Torta de' de'*,

domicile des parents:

et de *Teresa nu Battagliotti à Pinerolo.*

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Bonino Leonilda Maria, maîtresse de piano*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Pinerolo* domiciliée à *la Rouvenettez (Aoste)*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Pinerolo, le vingt deux Mars* mil huit cent soixante douze

Noms, profession et

fille de *Gianni Battista Bonino, maître d'école, à Pinerolo,*

domicile des parents:

et de *Vanilla nu Maurino épouse*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Pinerolo* les dix et dix sept  
*Avril et au Châtellard le vingt cinq Mars de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications  
Permis de célébration du  
Département de Justice  
Police du 4 Mai 1898.*

Signatures des époux:

*Torta Vittorio  
Bonino Leonilda*

Signatures des témoins:

*Gianni  
Nanni*

Communiqué: *à la Cavalcri*

L'officier de l'état civil:

*Eng. Pignatelli*



N° 50.  
Stettler - Rossive

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux sept juin mil huit cent quatre-vingt-

Dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stettler Marc-Louis, agriculteur,

de Oron-la-Ville domicilié à Baugy

célibataire

né à Oron, le cinq février mil huit cent soixante quatre

filz de Jean Stettler, tanneur,

et de Louise née Thonney, à Baugy.

2° Rossive Emilie-Marc-Marguerite, femme de chambre

de Blonay domiciliée à Clarens

célibataire

née à Blonay, le six Août mil huit cent soixante six

fille de Henri-Denis Rossive, agriculteur,

et de Louise-Marguerite Sylvie née Gasser, à Blonay.

Les publications ont eu lieu à Oron & à Blonay le vingt-huit  
Mai & au Châtelard le vingt-sept Mai de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Stettler Marc-Louis  
Stettler Emilie

Signatures des témoins :

John. Curin.  
viomna

Communiqué : à Oron-la-Ville

et à Blonay.

L'officier de l'état civil :

Eng. Puyois

N° 51  
Dufour - Pertsch

Aujourd'hui dix huit juin mil huit cent quatre-vingt-

dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Dufour Adrien Louis, hôtelier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtelard domicilié aux Crants

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Crants, le vingt novembre mil huit cent soixante treize

Noms, profession et

fils de Louis Dufour, hôtelier, aux Crants,

domicile des parents:

et de Henriette Rosine née Besençon, décedée.

Nom et profession de l'épouse:

2° Pertsch Olga, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Vyssaux domiciliée à Tervin

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Tervin, le douze janvier mil huit cent soixante-dix sept

Noms, profession et

fille de Franz Engel Pertsch, hôtelier,

domicile des parents:

et de Julie née Farez, domiciliés à Tervin.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Châtelard le trois juin, aux  
Panches & à Vyssaux le quatre juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux:

Louis Dufour.  
Olga Dufour

Signatures des témoins:

L. Mommé

Communiqué:

[Signature]

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 52

Rieder - Portsch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dia huit juin* mil huit cent quatre-vingt-

*dia huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rieder Franz-Joseph Miklaus, fabricant,*

de *Augsbourg (Bavière)* domicilié à *Augsbourg*

*célibataire*

né à *Augsbourg, le six juillet* mil huit cent *soixante-six*

fils de *Joseph Rieder, fabricant, à Augsbourg,*

et de *Johanna née Leiss,*

2° *Portsch Ida Alice, sans profession,*

de *Wylaur* domiciliée à *Treitshausen*

*célibataire*

née à *Treitshausen, le huit Mai* mil huit cent *soixante-dix-huit*

fille de *Franz Engel Portsch, hôtelier,*

et de *Julie née Farez, domiciliés à Treitshausen.*

Les publications ont eu lieu à *Augsbourg du vingt Avril au deux Mai, à Wylaur & Buns-Hanches le vingt-six Avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de célébration du Département de Justice & Police du 10 juin 1898.*

Signatures des époux :

*Franz Rieder*

*Alice Rieder*

Signatures des témoins :

*Ad. Morro*

*Stamer*

L'officier de l'état civil :

*Joseph...*

Communiqué : *à la Chancellerie*

Sont la séance du 19 avril 1919 le conseil fédéral a prononcé la réintégration quatriè de dame Ida-Alice Rieder née Portsch, mentionner ci-contre domiciliée aux Chamblé-dorckhaus dans le droit de cité du Canton de Vaud et de la commune de Treybaux.

Cette réintégration entraîne la naturalisation des deux enfants mineurs de dame Rieder savoir : Rieder Alice - Olga née à Augsbourg (Bavière) le 19 avril 1904 et Rieder Blanche - Marguerite - Sylla, née à Augsbourg le 20 mars 1904.

Inséré le 10 septembre 1919  
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

*J. Bachelard*



N° 53.

Maurer Vallon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juin — mil huit cent quatre-vingt-  
dis-huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maurer Charles Emile, jardinier, —  
de Adelsboden, Rome domicilié à Gaus (Soubria)  
célibataire

né à Essonay, le quatre mai mil huit cent soixante-trois  
fils de Abraham Maurer,  
et de Adelaïde née Paehler, décédée.

2° Vallon Julie, repasseuse, —  
de Hollondins — domiciliée à Ruchy —  
célibataire

née à Ygens, le cinq janvier mil huit cent soixante-onze  
fille de Jean-Louis Vallon, agriculteur, à Glion,  
et de Marguerite née Teytregnet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Adelsboden et à Hollondins le  
premier juin, aux Planches le trente mai et  
à Lausanne le trente-un mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Ch Maurer  
Julie Maurer

Signatures des témoins :

Ch Barmann

Communiqué : à Adelsboden

Lausanne et Donneloye

L'officier de l'état civil :

L'officier de l'état civil

N° 54

*Bergmann Bertholet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq juin* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bergmann Jules-Alfred, agriculteur,*

de *Pont-la-Ville et La Roche Trousseau* domicilié à *Uxelles*

Etat civil : *veuf de Marie née Clerc des le cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-douze*

Lieu et date de la naissance : né à *Châtel-St-Denis, le vingt Décembre mil huit cent cinquante-huit*

Noms, profession et domicile des parents : fils de *Jean Denis Bergmann,*

et de *Marie Adelaïde née Genoud Fiset, défunte.*

2° *Bertholet Elisa, blanchisseuse,*

de *Pellenneux* domiciliée à *Uxelles*

Etat civil : *célibataire*

Lieu et date de la naissance : née à *Pellenneux le vingt-un Mai mil huit cent soixante-huit*

Noms, profession et domicile des parents : fille de *François Bertholet, serrurier,*

et de *Louise Aimée née Fabron, à Uxelles.*

Les publications ont eu lieu à *Pont-la-Ville et à La Roche le dix juin,*  
*à Pellenneux le neuf juin et à Uxelles le neuf juin de*  
*cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Acte de décès de la première femme de l'époux.*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Jules Bergmann*  
*Elisa Bergmann*

Signatures des témoins :

*J. Lumbach*  
*G. Grosch*

Communiqué : à *Pont-la-Ville*  
*La Roche et Pellenneux.*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Pigeois*

N° 55.  
Pernet-Zumburnen

Aujourd'hui deux juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Pernet Marc, agriculteur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Montboiron (Creuse) \_\_\_\_\_ domicilié à Sales (Creuse)

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Montboiron, le vingt trois janvier mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fils de François Blaise Pernet, agriculteur, à Montboiron,

domicile des parents:

et de Marie Apollonie nee Roemy, défunte \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Zumburnen Marie Lina, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile:

de Jussimmen (Creuse) \_\_\_\_\_ domiciliée au val \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Montney, le vingt sept mai mil huit cent soixante deux sept

Noms, profession et

fille de Jean Zumburnen, agriculteur, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Adelaïde nee Trachsel, à Glien \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Montboiron & à Jussimmen le onze juin  
au Châtelard & aux Ranches le dix juin de cette  
année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Pernet Marc  
Lina Pernet

Signatures des témoins:

Simon Pernet  
Jubien Jollat

Communiqué: à Montboiron  
et à Jussimmen

L'officier de l'état civil:

Eug. Dupuis



N° 56  
Mamin Saranchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux juillet mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mamin François-Louis, agriculteur,  
de Blonay domicilié à Genève  
célibataire

né à Blonay, le douze Août mil huit cent soixante-cinq  
fils de Jacques-Louis Mamin, déd.  
et de Suzanne Antoinette née Gueraux, aux Genelles.

2° Saranchy Louise, cuisinière,  
de Tourel & de Sarigny domiciliée à Le Trait  
célibataire

née à Genève, le dix-huit Septembre mil huit cent soixante-deux  
fille de Léopold Saranchy, actuellement marié de François  
et de Béguin, à St. Léger.

Les publications ont eu lieu à Blonay le neuf juin, à Tourel le  
dix juin, à Sarigny le huit juin, au Châtelard et aux  
Planches le sept juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

François Mamin  
Louise Mamin

Signatures des témoins :

B. Moroz  
Farve

Communiqué : à St. Léger  
Tourel et Sarigny

L'officier de l'état civil :

Léopold

N<sup>o</sup> 52  
Baitinger-Seres

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui douze juillet mil huit cent quatre-vingt-  
dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Baitinger Jean-Henri, boucher  
de Cossonay domicilié à Cossonay  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Cossonay, le dix-sept mai mil huit cent soixante-onze  
fils de Frédéric Charles-Jean Baitinger, boucher,  
et de Henriette née Besson, domiciliés à Cossonay.

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2<sup>o</sup> Seres née Coeytaux Elise-Amélie, sans profession  
de Paracou domiciliée à Cossonay  
divorcée d'avec Charles-Julien Seres des le quatre

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

quin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept  
née à Bettens, le vingt-sept septembre mil huit cent soixante-trois  
fille de feu Jean-François Coeytaux,  
et de Charlotte-Susanne née Fontannaz, hôtelière, à Cossonay

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cossonay, le onze juin et  
à Paracou le douze juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de  
célébration de l'officier  
de l'état civil de  
Cossonay du 4 juillet 1898.

Signatures des époux :

Baitinger  
Amélie Baitinger

Signatures des témoins :

A. Henry  
Dumet

Communiqué : à Cossonay et à  
Patejeux

L'officier de l'état civil :

Eug. Patejeux

N<sup>o</sup> 58  
 RoCHAT-MULLER

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Juillet mil huit cent quatre-vingt-  
dit huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> RoCHAT Jules Henri; vigneron  
 de l'Abbaye et de Ponthoz domicilié à Paillass (Aroncourt)  
célibataire

né à Charnoy le neuf Janvier mil huit cent soixante dix  
 fils de Friduic RoCHAT

et de Louise Marie Antoinette née Jamburmann, décédée  
 2<sup>o</sup> MULLER, Marie Louise, sans profession  
 de Lutry domiciliée à Lutry  
célibataire

née à Lutry le dix sept Février mil huit cent soixante dix sept  
 fille de Henri Louis MULLER

et de Marie née Frobbard, décédée

Les publications ont eu lieu à l'Abbaye et à Ponthoz le  
neuf Juillet, au Châteauneuf le huit Juillet et à  
Lutry le neuf Juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux.

Signatures des époux :

Henri RoCHAT  
Louise RoCHAT

Signatures des témoins :

M. Coeuric  
J. Lumbach

Communiqué : à l'abbaye

Paillass et Lutry.

L'officier de l'état civil :

P. Prost



N° 54  
Antonin-Buffard dix huit

Aujourd'hui premier Août mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Antonin Pierre Damien, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Conthey (Valais) domicilié à Gliou

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Conthey le huit Novembre mil huit cent soixanteneuf

Noms, profession et

fils de <sup>François</sup> Joseph Marie Antonin, défunt

domicile des parents:

et de Marguerite Pascale née Dayen à Conthey

Nom et profession de l'épouse:

2° Buffard Marie Céline, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile:

de Gruyères domiciliée à + Planches

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Epagny le quinze Mars mil huit cent soixante deux

Noms, profession et

fille de Jean Nicolas Ambroise Buffard, agriculteur

domicile des parents:

et de Marie Antoinette née Frangier à Epagny

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Conthey le dix Juillet, aux  
Planches et à Gruyères le cinq Juillet  
de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux.

Signatures des époux:

Antonin Damien

Céline Antonin

Signatures des témoins:

J. Fumbach

Paesen Fléicien

Communiqué: à Conthey et à

Gruyères

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 60.  
Cochard-Porlez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cochard Alois, agriculteur, \_\_\_\_\_

de Châtelain \_\_\_\_\_ domicilié à Petit \_\_\_\_\_

veuf de Bertha née Carin, des le sept mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, \_\_\_\_\_

né à Launay, le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-un \_\_\_\_\_

fils de Alois Cochard, décedé, \_\_\_\_\_

et de Sophie-Louise née Depallens, à Aigle \_\_\_\_\_

2° Porlez Julia-Félicie, couturière \_\_\_\_\_

de Ormont-Depous \_\_\_\_\_ domiciliée à Petit \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lepey, le vingt-huit juin mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_

fille de François-Daniel Porlez, charbonnier, \_\_\_\_\_

et de Félicie née Bonzon, au Lepey. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtelain le neuf juillet, et à Ormont-Depous le douze juillet de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de l'époux. - Acte de naissance de l'épouse \_\_\_\_\_

L'acte de naissance de la première femme de l'épouse est au Ry. IX, folio 25. \_\_\_\_\_

Communiqué : à Ormont-Depous \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Cochard Alois  
Julia Cochard

Signatures des témoins :

Eugène Depallens  
B. Baron

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 01.

*Allen Pützberger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *dis-huit Août* mil huit cent quatre-vingt-

*dis-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Allen Emile, facteur au télégraphe*

de *Gessenay (Ponne)* — domicilié à *Crin (Ponne)*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Chêne, le onze Décembre* mil huit cent *soixante-deux*

de *Jean-Louis Allen, défunt*

et de *Marquise Françoise née Dubois, à Non-Saint*

2° *Pützberger Pauline, cuisinière,*

de *Heimbach & Noiraigue* — domiciliée à *Noiraigue*

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Hauterive, le vingt-deux juin* mil huit cent *soixante-deux*

de *Nicolas Pützberger, horloger,*

et de *Marie Louise née Muenchswander, à Noiraigue*

Les publications ont eu lieu à *Chablard, à Gessenay et à Noiraigue*  
*le vingt-neuf juillet* & à *Heimbach* le *trois Août*  
*de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Emile Allen*

*Pauline Allen*

Signatures des témoins :

*B. Moron*

*MORON*

Communiqué : à *Gessenay*

*Heimbach et Noiraigue*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Brisais*



N° 62  
 Liebich Schillermann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Liebich Paul-Eugène-Franz-Georges, sans profession

de Altmasser (Basse) \_\_\_\_\_ domicilié à Clavens (Sontkema)

célibataire \_\_\_\_\_

né à Altmasser, le vingt-six Août mil huit cent soixante-six

fils de Jules Liebich, défunt,

et de Elisabeth née Koch, à Zurich.

2° Schillermann Anna-Emilie-Régine, sans profession

de Gefäll (Bavière) \_\_\_\_\_ domiciliée à Clavens

célibataire \_\_\_\_\_

née à Hammelburg, le douze Novembre mil huit cent soixante-deux

fille de Emile Schillermann, défunt,

et de Régine née Schiffer, à Bad-Kissingen.

Les publications ont eu lieu à Gefäll le premier Août et au Châtelard le vingt-neuf juillet de cette année. (L'époux étant sur le point de se naturaliser suisse, la publication à Altmasser n'a pas été requise.)

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
 Permis de célébration du Dép.  
 de Justice et Police, du 17  
 Août 1895.

Signatures des époux :

Franz Liebich

Anna Liebich

Signatures des témoins :

Fritz Stumm  
 Jacob Lumbach

L'officier de l'état civil :

Eug. P. P. P.

Communiqué : à la Chancellerie

N° 63.

Marletay-Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil huit cent quatre-vingt-

deux-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Marletay Emile, cocher,

de Osmont-depeus domicilié à Osmont

veuf de Julie Louise nee Belet des le vingt-neuf juin mil huit cent quatre vingt dix sept,

né à Osmont-depeus le sept mars mil huit cent soixante trois

fils de Jean-Louis-Samuel Marletay, défunt,

et de Julie Marie Vétic nee Tauxe, à Osmont-depeus

2° Rossier Jeanne Marie Rosine Louise, épouse

de Rougemont domiciliée à Osmont

célibataire

née à Vevey le vingt sept janvier mil huit cent soixante six

fille de Jules-Louis Rossier, charpentier, à Vevey,

et de Cecile Louise nee Passard, défunte.

Les publications ont eu lieu à Osmont-depeus le quatre vingt, à Rougemont le deux vingt et au Châtelard le premier vingt de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse  
Certificats de publications  
(L'acte du premier mariage de l'épouse est au Reg. 5 folio 23, et l'acte de décès de sa première femme est au Reg. 2, folio 124.)

Communiqué : à Osmont-depeus

et à Rougemont

Signatures des époux :

Emile Marletay  
Jeanne Rossier

Signatures des témoins :

Jules Rossier  
Charles Chidenaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement rendu le dix-huit mai mil neuf cent sept, - déclaré exécutoire le dix-sept juin suivant, le Tribunal civil du District de Vevey a déclaré nul par le divorce le mariage ci-contre des époux, Marletay-Rossier. Le divorce a été prononcé contre les deux époux, en vertu de l'article 46 de la loi fédérale du 24 décembre 1847, - lettre a de cet article en ce qui concerne la femme, et lettre b en ce qui concerne le mari. Intérim le vingt-huit juin mil neuf cent sept, par ordre du Département de Justice et Police (Office du 25 juin 1907, n° 2916) et sur production d'un extrait du jugement.

L'officier de l'état civil.  
[Signature]

N° 64.

*Derivat-Howard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit* mil huit cent quatre-vingt-

*dis-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Derivat Gustave-Louis, comptable*

de *St-Gingolph (Palais)* domicilié à *Ranchamp (Aube)*

*célibataire*

né à *Ranchamp, le quinze juin* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *Augustin Derivat, vigneron,*

et de *Henriette-Louise née Rouge, à Ranchamp.*

2° *Howard Jane, sans profession*

de *Vienne (Isère, France)* domiciliée à *Baset (Aube)*

*célibataire*

née à *Vienne, le vingt quatre novembre* mil huit cent *soixante-quatorze*

fille de *Jane Howard*

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *St-Gingolph et au Châtelard le deux*  
*huit* et à *Vienne le sept & quatorze* *huit* de cette  
*année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*G. Derivat*  
*J. Derivat*

Signatures des témoins :

*Fritz Ammann*  
*Ed. Gauthier*

Communiqué : à *St-Gingolph*  
et à la *Chancellerie*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Dreyfus*



N° 65

Aujourd'hui vingt Août mil huit cent quatre-vingt-

deux huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Gauthier Edouard, charbon,

Lieu d'origine et de domicile:

de Belmont sur Yverdon domicilié à Clarens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Belmont le quatre Décembre mil huit cent soixante neuf,

Noms, profession et

fils de David Louis Gauthier, charbon,

domicile des parents:

et de Louise nee Gottraux, a Belmont.

Nom et profession de l'épouse:

2° Derivar Augusta, modiste

Lieu d'origine et de domicile:

de St. Gingolph (Valais) domiciliée à Vernier

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née aux Grètes, le seize février mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

4 Clarens fille de Augustin Derivar, vigneron,

domicile des parents:

et de Henriette Louise nee Reuge, a Ranchamp

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Belmont le quatre Août, à St. Gingolph et au Châtelard le deux Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux:

Edouard Gauthier  
Augusta Gauthier

Signatures des témoins:

M. Dorville  
Fritz Stumme

Communiqué: à Belmont et

à St. Gingolph

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 66  
Roux-Bourgeois

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt-huit Août — mil huit cent quatre-vingt-  
dix-huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roux Jean Félix, professeur  
de S<sup>t</sup>e Croix — domicilié à Lausanne  
veuf en 1<sup>eres</sup> noces de Elisabeth Amélie née Goussard du le dix-  
sept-Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-sept  
né à Mont-la-Ville le huit juin mil huit cent cinquante-cinq  
fils de feu Benjamin Roux  
et de Marie Louise Susanne née Courtois, veuve, à Mont-la-Ville

2° Bourgeois née Roux Eléonore Françoise d'Albi, sans profession  
de Bex — domiciliée à Bex  
veuve en 1<sup>eres</sup> noces de Pierre David Bourgeois du le  
vingt-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-six  
née à Bex le trois janvier mil huit cent cinquante-trois  
fille de Jean Pierre Roux, propriétaire  
et de Susanne Marie d'Albi née Weller, veuve, à Bex

Les publications ont eu lieu à Bex et aux Granges le vingt-huit  
Juillet, à S<sup>t</sup>e Croix le vingt-neuf juillet et à Lausanne  
le deux Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
délivré par l'officier de  
l'état civil de Lausanne  
le 15 Août 1898.

Communiqué : à S<sup>t</sup>e Croix  
Lausanne et Bex.

Signatures des époux :

J. Roux

J. Roux

Signatures des témoins :

J. Grandjean

J. Roux

L'officier de l'état civil :

J. Hottel



N° 62  
Butticaz-Roussy

Aujourd'hui trente Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dis huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Butticaz Marc, plâtrier, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtelard & Jongny \_\_\_\_\_ domicilié à Tuffaux \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né aux Quaremmes, le sept Septembre mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fils de Jean-Jacques-Jorge Butticaz, défunt, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Jeanne née Chaperon, aux Quaremmes \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Roussy Alice-Rose-Arienne, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Aigle \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Aigle, le premier Septembre mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fille de Vincent-Louis Roussy, agriculteur, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Esther-Jeanne-Alexandrine Zulauf, à Aigle \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Jongny le dix Août, à Aigle, au Châtelard et à Tuffaux le vingt Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Marc Butticaz  
Alice Butticaz

Signatures des témoins:

Huguenin Edouard  
Roussy Vincent

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à Corsier et à Aigle



N° 68.

*Butticaz - Cottier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *rente Août* mil huit cent quatre-vingt-

*deux huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Butticaz Alois, cordonnier*

de *Châtelard & Jongny* domicilié à *Mézières*

*célibataire*

né à *Trail (Pontivy) le six Décembre mil huit cent soixante-neuf*

fil de *Jean Jacques Georges Butticaz, défunt,*

et de *Jeanne née Chapuron, aux Perennes.*

2° *Cottier Elise Rosalie Marie, institutrice*

de *Pougement* domiciliée à *Aigle*

*célibataire*

née à *Aigle, le vingt Avril* mil huit cent cinquante-six

fille de *François Louis David Cottier, défunt,*

et de *Marie Susanne née Guillard, à Aigle.*

Les publications ont eu lieu à *Châtelard & à Aigle le neuf Août, à Mézières & à Pougement le dix Août et à Jongny le onze Août de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration  
délivrée par l'officier de  
l'état civil de Mézières  
le 29 Août 1895.*

Communiqué : à *Cossier*

*Mézières Pougement et Aigle*

Signatures des époux :

*Alois Butticaz  
Marie Butticaz*

Signatures des témoins :

*Huguenin. Edouard.  
Roupey Vincent*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Pirvais*

N° 69

Frei-Bill

Nom et profession de l'époux :

1° Frei Rudolf-Gottlieb, jardinier

Lieu d'origine et de domicile :

de Quenstein (Argovie) domicilié à St-Gall

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Quenstein, le vingt-sept Avril mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et

fils de Johann-Jakob Frei, agriculteur,

domicile des parents :

et de Maria née Hochstrasse, à Quenstein

Nom et profession de l'épouse :

2° Bill Jenny-Adèle, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Münchenbuchsee (Berne) domiciliée à Caux (Neuchâtel)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Billens, le dix-sept Septembre mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fille de Samuel Bill, défunt,

domicile des parents :

et de Louise née Torchet, à Caux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Gall le quinze Août, à Quenstein, à Münchenbuchsee et aux Hanches le seize Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
de l'officier de l'état civil  
de St-Gall, du 31 Août 1895

Signatures des époux :

Gottlieb Frei

Jenny Frei

Signatures des témoins :

S. Lumbach

Martin John

Communiqué : à Quenstein

St-Gall et Münchenbuchsee

L'officier de l'état civil :

Eugène Dreyfus

N° 40

*Chevalley - Pellaton*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

*die huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chevalley Auguste-Edouard, commis,*

de *Châteland* domicilié à *Basset (Aube)*

*célibataire*

né à *Brettes, sur Clarens, le quinze juin mil huit cent soixante dix-sept*

fil de *Eugène Chevalley, agriculteur,*

et de *Eugénie née Isoz, domiciliés au Basset.*

2° *Pellaton Emma-Sophie-Arquécite, sans profession*

de *Travers (Aube)* domiciliée à *Teroy*

*célibataire*

née à *Teroy, le dix-neuf juin mil huit cent soixante quinze*

filles de *Edouard Pellaton, charpentier, à Teroy*

et de *Clémence née Trattet, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Châteland le six Septembre, à Teroy le neuf Septembre et à Travers le sept Septembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux :

*A. Chevalley*

*E. Chevalley*

Signatures des témoins :

*L. Chevalley*

*P. Maxon*

Communiqué : *à Teroy et*

*Travers*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Pujol*



N° 41.  
Roy Aucklin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roy Victor Edmond, rentier,  
de Deize, Seine, France domicilié à Daugy, Fontaine,  
allataire

né à Deize, le trente un Mars mil huit cent trrente cinq  
fils de Jean Baptiste Roy,  
et de Louise Philippine Helene née Arcaud, defunte

2° Aucklin Elise Pauline, sans profession  
de Hellisau Land (Normandie) domiciliée à Daugy  
celibataire

née à Daugy, le sept Juin mil huit cent soixante seize  
fille de François Joseph Aucklin, defunt,  
et de Helémine Pauline née Balbach, à Daugy.

Les publications ont eu lieu à Deize les onze & dix huit Septembre  
à Hellisau le quinze Septembre et au Châtelet le  
huit Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux  
Certificats de publications  
Formis de célébration du Dep.  
de Justice & Police du 29  
Septembre 1891.

Communiqué : à Hellisau Land  
et à la Chancellerie

Signatures des époux :

E. Roy  
Elise Roy

Signatures des témoins :

D. Masson  
B. Maron

L'officier de l'état civil :

Auguste Dupuis

N<sup>o</sup> 42  
 Muller-Passon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Muller Jacques-Ernest, négociant, \_\_\_\_\_

de Genève \_\_\_\_\_ domicilié à Paris, V<sup>me</sup> arrondissement.

celibataire \_\_\_\_\_

né à Genève, le vingt-trois Mars mil huit cent soixante-trois

fil de Jean-François Benjamin Muller, défunt, \_\_\_\_\_

et de Marie Elisabeth Wilhelmine née Kiefer, à Genève

2<sup>o</sup> Passon Maria Elisabeth, née Preudermann, épouse, \_\_\_\_\_

de Neytaux \_\_\_\_\_ domiciliée à Neytaux, Canton

de Vevay de Julien Edgar Passon, des le seize Août

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, \_\_\_\_\_

née à Bâle, le quinze Septembre mil huit cent soixante

fille de Martin Preudermann, \_\_\_\_\_

et de Susanne née Detroyer, défunte. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt-un Septembre, à Paris le vingt-cinq Septembre et à Neytaux le vingt Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.  
 Certificat de publications.  
 Acte du premier mariage de l'épouse. (L'acte de décès de son premier mari est au Vol. 8, folio 142.)

Signatures des époux :

J. Muller  
 Elisabeth Müller

Signatures des témoins :

C. Marcellus  
 A. Eschumy.

Communiqué : au Bureau Cantonal à Genève et à la

Chancellerie \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 73  
Aubert Aubert

Aujourd'hui huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dieux-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Aubert Charles-Louis, agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Blanches domicilié à Sables (Fontaine)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Alléziac, le onze Novembre mil huit cent soixante-six

Noms, profession et

fils de François-Louis Aubert, décédé,

domicile des parents:

et de Marie Adélaïde, née Lechard, aux Blanches.

Nom et profession de l'épouse:

2° Aubert Rosalie, maîtresse d'école

Lieu d'origine et de domicile:

des Blanches domiciliée aux Blanches

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née aux Blanches, le vingt Octobre mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fille de Ami Frédéric Aubert, facteur postal,

domicile des parents:

et de Pauline née Ternet, domiciliés aux Blanches.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu aux Blanches et au Châteauneuf le dix-huit Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Charles Aubert  
Rosalie Aubert

Signatures des témoins:

W Cocharon  
P Aubert & Déjaz

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

[Signature]



N<sup>o</sup> 24  
Gehrig - Schnyder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dis. huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gehrig Rodolphe, menuisier, \_\_\_\_\_

de Signau (Bern) \_\_\_\_\_ domicilié à Sâles-Roubaux

celibataire \_\_\_\_\_

né à Eggelkofen, le dix-huit février mil huit cent soixante douze

fil de Johann Gehrig défunt, \_\_\_\_\_

et de Anna Maria née Lude, à Eggelkofen \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Schnyder Maria, sommelière, \_\_\_\_\_

de Schupfheim (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Amsteg (Nid)

celibataire \_\_\_\_\_

née à Schupfheim, le quatorze septembre mil huit cent soixante treize

fille de Caspar Schnyder, esclave, à Soldau, \_\_\_\_\_

et de Catherine née Lotmann, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Signau, le premier septembre, à Schupfheim  
et à Silenen le huit septembre et au Châtelard le trente  
un d'oct. de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Rodolphe Gehrig.  
Marie Schnyder

Signatures des témoins :

Harrer Jacob  
Nothling Jean

Communiqué : à Signau,  
Schupfheim et Silenen

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 45

Aujourd'hui dix Octobre mil huit cent quatre-vingt-

Dufour - Peunoué

six-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Dufour Vincent - Fritz - Charles, rentier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtelard domicilié à Tenes

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Tenes le six Septembre mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fils de Marc - Rodolphe Dufour, rentier,

domicile des parents:

et de Susanne Rosalie - Hélène nee Chardon, à Tenes

Nom et profession de l'épouse:

2° Peunoué Bertha, couturière

Lieu d'origine et de domicile:

de Tholeyres domiciliée à Tenes

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Tenes le dix Sept Décembre mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fille de Emile Peunoué, agriculteur,

domicile des parents:

et de Caroline Susanne - Ida nee Genier, aux Tenes

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Tenes Tholeyres le vingt-deux Septembre au Châtelard & aux Tenes le vingt-un Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux:

Vincent. Dufour  
Bertha. Peunoué.

Signatures des témoins:

H. Tormier - Hommey  
P. Hammet  
A. Vétinasse

Communiqué: à Cron-la-Ville

L'officier de l'état civil:

E. P. P. P.

N<sup>o</sup> 26  
Grieb - Ruff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Grieb Louis - Hugo - Félix, négociant,  
de Burgdorf (Berne) domicilié au Trait (Montbéliard)  
célibataire

né à Burgdorf, le quatre Mars mil huit cent soixante dix  
fils de Louis - Adolphe Grieb,  
et de Louise - Charlotte - Henriette née Ogaard, défunte.

2<sup>o</sup> Ruff Emma - Marguerite - Lea, demoiselle de magasin  
de Douanne (Berne) domiciliée au Trait  
célibataire

née à Troy, le vingt janvier mil huit cent soixante treize  
fille de Abram Ruff, négociant,  
et de Elisabeth - Emma née Santocchi, domiciliés au Trait

Les publications ont eu lieu à Berthoud le huit Septembre, Douanne  
le sept Septembre et aux Planches le sept Septembre  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Hugo Grieb  
Lea Grieb

Signatures des témoins :

F. Baud  
A. Schmelzle  
P. Harter

Communiqué : à Burgdorf et  
Douanne

L'officier de l'état civil :

E. P. Ruff



No 77  
*Danvers Hutchinson*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *quatorze Octobre* mil huit cent quatre-vingt-  
*dit huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Danvers Henry, Ingénieur*  
*d'origine anglaise* domicilié à *Moutoux (Châtellard)*  
*célibataire*

né à *Boulogne sur Mer le six Décembre* mil huit cent *quarante-huit*

fils de *Henry Danvers*

et de *Caroline Auguste née Pire, les deux décédés*

2° *Hutchinson née de Logante Henriette Louise Emma*  
*de nationalité américaine* domiciliée à *Moutoux (Châtellard)*

*veuve de Alexander Hutchinson dit le sieur Tillet*  
*mil huit cent quatre vingt huit*

née à *Paris le neuf Février* mil huit cent *huit sept*

fille de *Henry Louis de Logante*

et de *Marie Amanté Serle, les deux décédés*

Les publications ont eu lieu à *Châtellard le vingt-neuf*  
*Septembre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:  
*Permis de célébration*  
*déposé par le Département de*  
*Justice et Police le 11 courant.*  
*Actes de naissance des*  
*époux.*

Communiqué: à la Chancellerie

Signatures des époux:  
*Henry Danvers*  
*Henry Danvers*

Signatures des témoins:  
*Thomas Allard*  
*Henri Serle*

*Commis G. S. C. A.*  
*Officier de l'état civil:*  
*H. Serle*

No 40  
Langenberger-David

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par décision du 16 septembre 1915, le Grand Conseil du canton de Berne a accordé la naturalisation bernoise aux époux:

Langenberger-David

ainsi qu'à leurs enfants qui ont acquis au même temps le droit de bourgeoisie de la Commune de la Schalte.

Montreux, le 13 décembre 1915.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Aujourd'hui quinze Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Langenberger Georges-Frédéric, photographe

de Nuremberg (Prusse) - domicilié à la Courmay (Suisse)

célibataire

né à Nuremberg, le seize Mars mil huit cent soixante quatre

fil de Sébastien Langenberger, déd.,

et de Lisette née Wagner, à Nuremberg

2° David Elisabeth-Julie, sans profession

de Bâle - domiciliée à la Courmay

célibataire

née à Olarau, le vingt-huit Avril mil huit cent soixante dix-huit

fille de Paul-Jean Philippe David, déd.,

et de Elisabeth-Fenna née Fleuler, actuellement femme de Alfred Passal, à Nîches.

Les publications ont eu lieu à Nuremberg du vingt-sept juillet au onze Août, à Bâle le vingt-neuf juillet, et au Châtelard le vingt-cinq juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux

Certificats de publications remis de célébration du Département de Justice & Police du 16 Août 1898.

Communiqué: à Bâle et à la Chancellerie.

Signatures des époux:

*[Signature]* Fritz Langenberger  
*[Signature]* E. Langenberger.

Signatures des témoins:

*[Signature]* E. de Kappeler  
*[Signature]* A. Hoppfer.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 79

Pachmann-Laudan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Pachmann Joseph Charles, agriculteur,

de Teusisberg (Schmütz) — domicilié à Thène (Fontaine)

veuf de Marie Louise née Gogniez des le vingt-

six janvier mil huit cent quatre-vingt-treize

né à Teusisberg, le six janvier mil huit cent soixante-un

fils de Susanne Pachmann, à Teusisberg —

et de

2<sup>o</sup> Laudan Adèle-Félicie-Jenny lingère,

de Châtel-St-Denis (Subourg) domiciliée au Trath (Fontaine)

veuf de Jacques-Christin Laudan des le quatre février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze

née à Alenay, le huit septembre mil huit cent soixante-six

fille de Louis-François Porealy, facteur postal,

et de Julie née Cochard, à Teusis.

Les publications ont eu lieu à Teusisberg le huit septembre, à

Châtel-St-Denis, le vingt-un septembre, au Hanchés

et au Châtelard le vingt-un septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes des précédents mariages

des époux.

Certificats de publications.

Ces actes de dressés des précédents

confiants sont dans les registres de

l'arrondissement de Fontaine

Communiqué : à Teusisberg

et à Châtel-St-Denis

Signatures des époux :

Joseph Charles Pachmann

Jenny Pachmann

Signatures des témoins :

P. Maron

J. Kumbach

L'officier de l'état civil :

Eug. Puyis



N° 80.

*Gaillard-Bachmann*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Octobre* — mil huit cent quatre-vingt-

*deux-huit* — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gaillard Louis-Benjamin, sans profession*

de *Ardon (Salais)* — domicilié à *Ardon*

*célibataire*

né à *Ardon, le vingt-sept Avril* mil huit cent *soixante-cinq*

fils de *Benjamin Gaillard, décédé,*

et de *Euphrasine née Riquen, aussi décédée.*

2° *Bachmann Aloisia dite Louise, sans profession*

de *Hohenrain (Lucerne)* — domiciliée à *Stein-Hängen (Hohrain)*

*célibataire*

née à *Stein-Hängen, le vingt-deux Novembre* mil huit cent *soixante-douze*

fille de *Jean Bachmann, décédé,*

et de *Marie née Puhlmann, à Hohenrain*

Les publications ont eu lieu à *Ardon le quatre Octobre* et à *Hohenrain le six Octobre* de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration de l'officier de l'état civil d'Ardon, du 19 Octobre 1898.*

Signatures des époux :

*L. Gaillard*  
*Louise Gaillard*

Signatures des témoins :

*H. Maron*  
*J. Zumbach*

Communiqué : *à Ardon et à Hohenrain*

L'officier de l'état civil :

*L. P. P. P.*

N° 81.

*Paestra - Pontet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Octobre* mil huit cent quatre-vingt-*Deux-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Paestra Victor-Dominique*, régisseurde *Gerra-Gambarogno (Sévin)* domicilié à *Genève*  
célibatairené à *Romainville (Seine)* le *cinq Septembre* mil huit cent *soixante-trois*fils de *Jacques Paestra*, peintre en bois,et de *Mathieu Harpignow*, à *Genève*.2° *Pontet Marie-Jeanne*, sans profession,de *Fribourg* domiciliée à *Genève (Rouvet)*

célibataire

née à *Fribourg* le *vingt-un Mars* mil huit cent *soixante-cinq*fille de *Joseph Pontet*, maître d'hôtel,et de *Aulise Hoosbrugger*, à *Genève*.Les publications ont eu lieu à *Gerra-Gambarogno* le *six Octobre*à *Genève* et à *Fribourg* le *cinq Octobre* et à*Genève (Châllan)* le *quatre Octobre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration  
de l'officier de l'état  
civil de Genève du  
20 Octobre*

Signatures des époux :

*V. Paestra**Marie Paestra Pontet*

Signatures des témoins :

*J. Paestra**J. Pontet*Communiqué : à *Gerra-Gambarogno**Genève et Fribourg*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 82.

*Deladour - Nonet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Octobre* mil huit cent quatre-vingt-

*Deux-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Deladour Jean-Aurice-Casimir, agriculteur,*

de *Vérossaz (Palais)* domicilié à *Sales-Ambreville*

*célibataire*

né à *Vérossaz, le vingt-neuf juin* mil huit cent *soixante-neuf*

fils de *Jean-Pierre Deladour, absent du pays,*

et de *Lucie née Spa, à Vérossaz.*

2° *Nonet Hermine-Victorine, journalière,*

de *Ayer (Palais)* domiciliée à *Glion*

*célibataire*

née à *Stège, le vingt-sept Mars* mil huit cent *soixante-six*

fille de *Benoit Pierre Nonet,*

et de *Mme Virginie née Tschopp, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Vérossaz le trente Septembre, à Vissoie*  
*le vingt-neuf Septembre, au Châtelard & aux Planches*  
*le vingt-sept Septembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux :

*Deladour Jean*  
*Victorine Deladour*

Signatures des témoins :

*T. Lumbach*  
*Kreutzer Louis*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : à *Vérossaz et*  
*et à Vissoie*



N° 83.

Clecrano - Faucci

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clecrano Antonio, serurier,  
de Passano (Touze, Italie) domicilié au Trait-Fontaines  
célibataire

né à Passano, le seize Mars mil huit cent soixante deux  
fils de père & mère inconnus.  
et de

2° Faucci Genoveffa, négociante,  
de Sulazzo (Pissa-Carrare, Italie) domiciliée au Trait  
célibataire

née à Sulazzo, le vingt neuf Août mil huit cent quatre vingt un  
fille de Battista Faucci, négociant,  
et de Antoinette ou Tarantola, domiciliés au Trait.

Les publications ont eu lieu à Passano les dix huit et vingt cinq Septembre  
à Sulazzo les vingt cinq Septembre et deux Octobre, et aux  
Fanches le trois Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications.  
Permis de célébration du  
Département de justice  
et Police du 22 Octobre  
1878.

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Antonio Clecrano  
Clecrano Genoveffa

Signatures des témoins :

Erant. Scuyers  
Giovanni Gioacchino

L'officier de l'état civil :

Eugène Dupuis

N<sup>o</sup> 84.  
Dupraz - Brechez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Novembre — mil huit cent quatre-vingt-  
dix-huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Dupraz Henri-Louis, employé au tramway.  
de Blonay — domicilié à Clavens —  
célibataire —

né à Blonay, le trente Novembre mil huit cent soixante quinze  
fils de Jean François Dupraz, défunt, —  
et de Jenny née Tardy, à Blonay. —  
2<sup>o</sup> Brechez Marie-Delphine, domestique, —  
de Bagnes (Palais) — domiciliée à Blonay —  
célibataire —

née à <sup>de Bagnes</sup> ~~Barreux~~, le dix-huit Septembre mil huit cent soixante quinze  
fille de Pierre François Brechez, défunt, —  
et de Marie-Angélique Adeline née Lüscher, à Bagnes —  
Les publications ont eu lieu à Blonay et à Bagnes le quatorze  
Octobre et au Châtelard le treize Octobre de cette année. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Dupraz Henri  
Dupraz Delphine

Signatures des témoins :

Ernie Marlitz  
Lucien Veysse

Communiqué : à St-Léger  
et à Bagnes —

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 85  
*Stähli-Wehli*

Aujourd'hui *trois Novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° *Stähli Gottlieb menuisier,* \_\_\_\_\_  
 Lieu d'origine et de domicile: de *Bönigen (Gene)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Glion* \_\_\_\_\_  
 Etat civil: *célibataire* \_\_\_\_\_

---

Lieu et date de la naissance: né à *Bönigen, le cinq juillet* mil huit cent *soixante deux*  
 Noms, profession et domicile des parents: fils de *Pierre Stähli,* \_\_\_\_\_  
 et de *Adeline née Michel, défunts* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse: 2° *Wehli Emma Lina, repasseuse* \_\_\_\_\_  
 Lieu d'origine et de domicile: de *Piberstein (Argovie)* domiciliée à *Glion* \_\_\_\_\_  
 Etat civil: *célibataire* \_\_\_\_\_

---

Lieu et date de la naissance: née à *Pienne, le dix février* mil huit cent *soixante seize*  
 Noms, profession et domicile des parents: fille de *Adolphe Wehli,* \_\_\_\_\_  
 et de *Maria née Zbinden, défunts* \_\_\_\_\_

Date des publications: Les publications ont eu lieu à *Piberstein le quinze Octobre*  
*à Interlaken le quatorze Octobre et aux Planches*  
*le seize Octobre de cette année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées:</p> <p><i>Actes de naissance des époux</i> _____  <i>Certificats de publications</i> _____</p>	<p>Signatures des époux:</p> <p><i>Gottlieb Stähli</i>  <i>Emma Stähli Wehli</i></p> <p>Signatures des témoins:</p> <p><i>Fritz Stähli</i>  <i>Rud Rätz</i></p>
--	---

Communiqué: à *Interlaken*  
 et à *Piberstein* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:  
*Eugène Probst*



N° 86

*Gervaz - Stuber*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

*deux huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gervaz Louis - Emile - Alexandre, menuisier,*

de *Charannes le Chêne* domicilié à *Crin - Aubourg*

*célibataire*

né à *Crin, le huit Août* mil huit cent *soixante quatorze*

fil de *Jean - Pierre - Marie Gervaz, menuisier,*

et de *Elise - Dorothee - Caroline née Tillet, à Crin.*

2° *Stuber Bertha, repasseuse,*

de *Risch (Zug)* domiciliée à *Crin*

*célibataire*

née à *Horgen, le vingt - six Mars* mil huit cent *soixante - neuf*

fille de *Gaspard Stuber, mason,*

et de *Susanne née Marti, à Zurich.*

Les publications ont eu lieu à *Charannes le Chêne et à Risch*  
*le cinq Octobre* & au *Château* le *trois*  
*Octobre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Emile Gervaz*  
*Bertha Gervaz*

Signatures des témoins :

*William Baumann*  
*Auguste Ross*

Communiqué : à *Yvonand*  
et à *Risch*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Dufour*

N<sup>o</sup> 82  
Ruchat Richard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui cinq Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Ruchat Eugène Louis, employé au tramway  
de Grandcour \_\_\_\_\_ domicilié à Clarens-Fontbeaux  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Grandcour, le douze février mil huit cent soixante-trois  
fils de Louis Ruchat, défunt, \_\_\_\_\_  
et de Sophie Blise née Sost, à Grandcour.

2<sup>o</sup> Richard Hélène, ménagère  
de Ormont-dessus \_\_\_\_\_ domiciliée au Trait-Fontbeaux  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Ormont-dessus, le sept juillet mil huit cent soixante-quinze  
fille de Jean-François Richard, agriculteur,  
et de Fannette née Pappet, domiciliés à Ormont-dessus  
Les publications ont eu lieu à Grandcour le quinze Octobre,  
à Ormont-dessus le dix Octobre, au Châtelard  
et aux Ranches le huit Octobre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux  
certificats de publications

Signatures des époux:

Ruchat Eugène  
Hélène Ruchat

Signatures des témoins:

Auguste Richard  
Henri Richard

Communiqué: à Grandcour  
et à Ormont-dessus

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

Par jugement du Tribunal civil du  
District de Neuchâtel rendu  
en date du 27 avril 1917. déclaré  
définitif et exécutoire le 22 mai  
1917 le mariage inscrit ci-contre,  
a été dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à six an le  
délai pendant lequel les deux époux  
ne pourront contracter un nouveau  
mariage.

Inscrit le 8 juin 1917.

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 88.  
 Duvanney-Bühlmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit novembre — mil huit cent quatre-vingt-

deux-huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Duvanney Louis-Armand, employé au Jura-Simplon

de Charannes sur le Jura et de Ligny — domicilié à Crin (Santreville)

célibataire

né à St-Tréz, le dix-huit mai mil huit cent soixante-quatorze

fil de Jean-Pierre Duvanney, vigneron,

et de Françoise née Aubaret, domiciliés à Crin.

2<sup>o</sup> Bühlmann Clémence, cuisinière,

de Guggisberg (Gene) — domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Yvonand, le vingt-Septembre mil huit cent soixante-neuf

filles de Jean-David Bühlmann, tisserand, à Yvonand,

et de Rosalie née Kienner, défunte,

Les publications ont eu lieu à Charannes sur le Jura le six Octobre, à Ligny le sept Octobre, à Guggisberg le cinq Octobre, à Lausanne le quatre Octobre et au Châtelain le trois Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
 Certificats de publications.

Signatures des époux :

Duvanney Louis  
 Clémence Duvanney

Signatures des témoins :

P. Chevalley J. Martin

Communiqué : à Grancy Guinel

Guggisberg et Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 89

*Ammeter Forster*

Aujourd'hui *neuf Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

*dis huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Ammeter Emile, boucher,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Isenfluh (Berne)* domicilié à *Veysaux*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Veysaux*, le *premier Avril* mil huit cent *soixante onze*

Noms, profession et

fil de *Pierre Ammeter, défunt,*

domicile des parents:

et de *Elisabeth née Ruchti, domiciliée à Veysaux*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Forster Elise, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Audruil (Surgovie)* domiciliée à *Villeneuve*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Steghofen*, le *deux Janvier* mil huit cent *soixante seize*

Noms, profession et

fille de *Frédéric Auguste Forster,*

domicile des parents:

et de *Barbara née Fuher, défunte.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Interlaken le vingt-deux Octobre*,  
à *Audruil*, à *Villeneuve*, et à *Veysaux le vingt-*  
*un Octobre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux:

*Emile Ammeter*  
*Elise Ammeter*

Signatures des témoins:

*Fritz Ammeter*  
*D. H. Meyer*

Communiqué: à *Interlaken*  
*Langenhans et Villeneuve*

L'officier de l'état civil:

*Eng. B. P. P.*

N<sup>o</sup> 90.  
Rittener Ruff - Cochard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rittener Ruff Jules-Aimé, agriculteur,  
de Château d'Occ domicile à Brent  
célibataire

né à Cétraz, le sept novembre mil huit cent soixante-sept  
fils de Marie-Louise Rittener Ruff, sans domicile connu.  
et de

2<sup>o</sup> Cochard Ida née Mury, sans profession,  
de Châtelard domiciliée à Brent

divorcée d'avec Ami Cochard dès le quatorze janvier  
mil huit cent quatre-vingt-dix-sept

née à Brent, le dix-sept Mars mil huit cent soixante-cinq  
fille de Jean-Emile Mury, défunt,  
et de Marie-Louise née Chevalley, à Brent

Les publications ont eu lieu à Château d'Occ le quatorze  
Octobre et au Châtelard le quatorze Octobre  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications

Communiqué : à Château d'Occ

Signatures des époux :

Rittener Ruff Jules  
Ida Rittener Ruff

Signatures des témoins :

B. Mourer  
Ernest Nibes

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 91.

*Chevallay-Faillard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chevallay Adolphe-Joseph, cultivateur*  
de *Bernex (A. Savoie)* domicilié à *Bernex*  
*célibataire*

né à *Bernex, le vingt-six Janvier* mil huit cent *soixante-dix*  
fils de *François Chevallay, cultivateur, à Bernex*  
et de *Sylvestre née Gillet, défunte*  
2° *Faillard Madeline-Léonie, sans profession*  
de *Villaranon & Hennemis* domiciliée à *Clavans*  
*célibataire*

née à *Villaranon, le cinq Avril* mil huit cent *soixante-seize*  
fille de *Pierre-Hidore Faillard, cultivateur, à Villaranon*  
et de *Joséphine Périer née Faillard, défunte*  
Les publications ont eu lieu à *Villaranon et à Hennemis le vingt-*  
*sept Octobre, au Châtelard le vingt-cinq Octobre, et à*  
*Bernex*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance*  
*des époux*  
*Certificats de publications*  
*Permis de célébration du*  
*Département de justice*  
*et Police du 19<sup>e</sup> Novembre 1898.*  
Communiqué : à la Chancellerie  
à *Sivriçy* et à *Pellent*

Signatures des époux :

*Chevallay Adolphe*  
*Chevallay Léonie*

Signatures des témoins :

*Maillard Jules*  
*De<sup>te</sup> Oberlin*

L'officier de l'état civil :

*Eng. Dupuis*



N° 92.  
Malera - Furrer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Malera Wilhelm Bernard, artiste —  
de Tingen (Grisons) — domicilié à Ternes —  
célibataire

né à Tingen, le cinq juillet mil huit cent soixante deux  
fils de Gaspard-Joseph Malera, docteur,  
et de Maria née Zahner, à Ternes  
2° Furrer Anna-Verina, professeur —  
de Bauma (Zürich) — domiciliée à Tereh —  
célibataire

née à Nuchâtel, le vingt-six Novembre mil huit cent soixante neuf  
fille de Henri Furrer,  
et de Anette née Fährdrich, tous deux docteurs.  
Les publications ont eu lieu à Bauma le vingt Octobre,  
à Tingen le vingt-un Octobre, au Châtelard et  
aux Ranches le dix-neuf Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publication.

Signatures des époux :

William Malera  
Anna Malera-Furrer

Signatures des témoins :

F. Müller  
Hug. Lehmann

Communiqué : à Tingen et  
à Bauma

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

*N° 93*  
*Berger-Kohli*

Aujourd'hui *vingt-vingt Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Berger Frédéric, portier*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Oberlangnegg (Berne)* domicilié aux *Ranches*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Berne, le dix-sept Octobre* mil huit cent *soixante-neuf*

Noms, profession et

fils de *Frédéric Berger,*

domicile des parents:

et de *Elise née Michael, défunts.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Kohli Sophie, femme de chambre*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Gsteig (Berne)* domiciliée à *la Roumette*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Jessenay, le onze Août* mil huit cent *soixante-dix*

Noms, profession et

fille de *Johannes Kohli,*

domicile des parents:

et de *Adeline née Hugli, défunts.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Schwarzegg le trois Novembre*  
*à Gsteig le quatre Novembre, au Châtelard*  
*et aux Ranches le deux Novembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificats de publi-*  
*cations.*

Signatures des époux:

*Fritz Berger*  
*Sophie Berger Kohli*

Signatures des témoins:

*A. Leuz*  
*J. Albrink*

Communiqué: à *Gsteig bei*  
*Laanen et Schwarzegg.*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 94.

Vincent-Traversino

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Vincent Emile, agriculteur,*

de *Châtelari* domicilié à *Chailly*

*célibataire*

né à *Chailly, le neuf janvier* mil huit cent *soixante quinze*

fils de *Emile Vincent, défunt,*

et de *Ida née Vincent, à Chailly.*

2° *Traversino Célestine Vittoria, sans profession*

de *Pianeri (Nove, Italie)* domiciliée à *Chailly*

*célibataire*

née à *Chailly, le vingt-huit Août* mil huit cent *soixante quinze*

fille de *Pierre Antoine Traversino, entrepreneur, à Chailly*

et de *Claudine née Petacrosa, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Châtelari le vingt-un*

*Octobre* et à *Pianeri le trente Octobre*

*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance  
des époux  
Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Emile Vincent.*

*Célestine Vincent*

Signatures des témoins :

*P. Moroz.*

*J. Lumbach*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : *à la chancellerie*

Dans sa séance du cinq Septembre mil neuf cent deux, le conseil d'état a ordonné que l'acte de mariage ci-contre, des époux Vincent-Traversino, soit rectifié en ce sens que le nom de famille de l'épouse soit par erreur, Traversino, soit écrit, Traversini.

Enjoint le dix Septembre mil neuf cent deux par ordre du Département de Justice et Police (Aff. du 8 Septembre 1902 n. 5553)

L'officier de l'état civil

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 95.

*Gattoni - Rubin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *die D'embre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*die-huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Gattoni Dominique - Charles - Noël, cimenteur*

de *Domodossola (Novare, Italie)* domicilié à *la Courvennaz*

*célibataire*

né à *Domodossola*, le *quatre février* mil huit cent *soixante dix-huit*

fils de *Joseph Gattoni, tailleur de pierre*,

et de *Angelina née Bassetti, à la Courvennaz*.

2<sup>o</sup> *Rubin Anna - Rosalie, sans profession*

de *Reichenbach (Sarre)* domiciliée à *la Courvennaz*

*célibataire*

née à *Reichenbach*, le *quinze janvier* mil huit cent *soixante dix-neuf*

fille de *Jean Rubin, défunt*,

et de *Anna Barbara née Tilmann, à la Courvennaz*

Les publications ont eu lieu à *Domodossola*, le *deux Octobre*, à

*Reichenbach* le *deux Octobre* et au *Château* le *premier*

*Octobre* de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Autorisations des parents des époux*  
*Justificatifs de publications*  
*Permis de célébration du Sup.*  
*de justice & Police du 4*  
*Novembre 1898*

Communiqué : à *Reichenbach*  
 et à *la Chancellerie*

Signatures des époux :

*Gattoni Dominique cimenteur*  
*Rosalie Gattoni*

Signatures des témoins :

*Gattoni Giulio*  
*Graglia Jean*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 96

Favre - Bez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favre Henri, agriculteur,

de Buetigny Saint Barthélemy domicilié à Buetigny St. Barthélemy

célibataire

né à Buetigny, le vingt huit mai mil huit cent soixante

St. Barthélemy  
fils de Félix Nicolas Favre,

et de Rosine Joséphine née Despont, à Buetigny St. Barthélemy

2° Bez Marie Julie née Roussel-Galle

de la Ville du Pont Doubs, domiciliée à Jougue

veuve de Eugène Myasse Bez, déc. le dix février  
mil huit cent quatre vingt quatorze

née à Jougue, le vingt trois Octobre mil huit cent quarante

(Doubs)  
fille de Nicolas Joseph Roussel-Galle,

et de Marie Victoire née Dubois, défunts.

Les publications ont eu lieu à Buetigny St. Barthélemy le vingt quatre  
Novembre, à la Ville du Pont et à Jougue le vingt sept  
Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
de l'officier de l'état civil  
d' Echallens du 9 Décembre  
1898

Signatures des époux :

Henri Favre  
Julie Favre

Signatures des témoins :

Alfred Favre  
Casimir Favre

Communiqué : à Echallens  
et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

Eug. Prépis

N° 92  
Locher-Hanni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre — mil huit cent quatre-vingt-  
diez-huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Locher Jean, négociant,

de Ems (Prisons), domicilié à Clarins

célibataire

né à Aarau, le vingt-deux février mil huit cent soixante-dix sept

fils de Jacq<sup>b</sup> Locher,

et de Marie née Hilli, à Aarau

2° Hanni Rosina, sans profession

de Augstien (Perne) — domiciliée à Clarins

célibataire

née à Fatten, le quinze Octobre mil huit cent soixante-dix

fille de Jean Hanni,

et de Anna née Stemmer, à Fatten.

Les publications ont eu lieu à Ems et à Kirchenthurnen le  
singt-sept Octobre et au Châtelard le singt-  
quatre Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des  
époux  
certificats de publications

Signatures des époux :

Jean Locher

Rosa Locher

Signatures des témoins :

Locher

B. Maron.

Communiqué : à Ems  
et à Mühlthurnen

L'officier de l'état civil :

Eug. Moysis



N° 98.

*Aubert - Lamy*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre — mil huit cent quatre-vingt-dix-huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Aubert Constant, cultivateur,*  
de *Ranches* — domicilié à *Charnex* —  
*célibataire* —

né à *Charnex, le neuf Novembre mil huit cent soixante dix-sept*  
fils de *Charles Auguste Louis Aubert, cultivateur,*  
et de *Sophie Louise née Deriard, à Charnex —*

2° *Lamy Louise-Victorine,* sans profession  
de *Châtelard* — domiciliée à *Chaulin* —  
*célibataire* —

née à *Fery, le vingt Octobre* mil huit cent *soixante dix-huit*  
fille de *Sicte Louis Lamy, cultivateur,*  
et de *Marie Louise-Fidélité née Joux, à Chaulin*

Les publications ont eu lieu à *Ranches et au Châtelard le*  
*vingt-huit Novembre de cette année.* —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux* —  
*Certificats de publications*

Communiqué : —

Signatures des époux :

*Constant Aubert*  
*Louise Aubert*

Signatures des témoins :

*A. Maron*  
*J. Lumbach*

L'officier de l'état civil :

*Eug. P. P. P.*

N<sup>o</sup> 99  
*Berdoz Vogelbacher*

Aujourd'hui *vingt-un Décembre* mil huit cent quatre-vingt-

*deux-huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> *Berdoz Gustave, agriculteur,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Rosinières* domicilié à *Salles*

Etat civil:

*celibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Thagnard, le quatre Novembre* mil huit cent *soixante-trois*

Noms, profession et

fils de *Mme Berdoz, agriculteur, à Salles,*

domicile des parents:

et de *Jeanette veuve Deluz, défunte,*

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> *Vogelsänger, Anna, Ségula, Ranchpense*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Pegglingen (Schaffhouse)* domiciliée à *Salles*

Etat civil:

*celibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Fribourg, le six juillet* mil huit cent *soixante-quatorze*

Noms, profession et

fille de *Jean Vogelbacher charbon, à Fribourg,*

domicile des parents:

et de *Marie veuve Rindig, défunte,*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Pegglingen le quatre Décembre, à*  
*Rosinières le cinq Décembre et au Châblard le six*  
*Décembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance*  
*des époux*  
*- certificats de publications*

Signatures des époux:

*G. Berdoz*  
*Anna Berdoz*

Signatures des témoins:

*V. Richard*  
*S. Lumbach*

Communiqué: à *Rosinières*  
*et à Pegglingen*

L'officier de l'état civil:

*A. P. [Signature]*

N° 100.

Crosset-Borsay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Crosset Louis-Henri, pionnier,

de Olon domicilié aux Maronnas (Montbeugny)

célibataire

né à Antagny, le vingt-deux Octobre mil huit cent cinquante-cinq,

fils de Jean-Pierre Crosset,

et de Louise née Demond, les deux décédés

2° Borsay Emilie-Marie-Louise, sans profession

de Ursins domiciliée aux Hanches,

célibataire

née à Beigle, le trente-un Octobre mil huit cent soixante

fille de Jules Borsay,

et de Marie-Rosalie née Petitmermet, défunte.

Les publications ont eu lieu à Olon le cinq Décembre, à Ursins  
le quatre Décembre, au Châblais le deux Décembre  
et aux Hanches le trois Décembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Henri Crosset  
Marie Crosset

Signatures des témoins :

A Guier  
Maur

L'officier de l'état civil :

Eugène Dupuis

Communiqué : à Olon  
et à Ursins.



N° 101  
Broyon Clot

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

1° Broyon Pierre François, agriculteur,  
de Geyon domicilié à Gleyon  
célibataire

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

né à <sup>Hanchy</sup> ~~aux Tumbles~~ le quatre Août mil huit cent soixante-quatre  
fils de Pierre Philippe Broyon, agriculteur, à Gleyon,  
et de Susanne Caroline née Breda, défunte

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

2° Clot Elise, ménagère,  
de Courtilles domiciliée à Geyon  
célibataire

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

née à Courtilles, le trois Octobre mil huit cent soixante-huit  
fille de Janny Clot, à Courtilles,  
et de

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Geyon le trois Décembre, à Courtilles  
le premier Décembre, à Geyon le vingt-neuf Novembre et aux Hanchy  
le vingt-neuf Novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Pierre François Broyon  
Elise Broyon

Signatures des témoins:

Choulet  
F. J. J. J.

Communiqué: à Geyon  
Lucens et au Bureau cantonal  
de l'Etat-Civil  
à Genève.

L'officier de l'état civil:

Eug. J. J. J.

N° 102  
Pittet - Bobb

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
deux-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pittet Auguste, employé de commerce,  
de Sampigny \_\_\_\_\_ domicilié à la Bourgnaz (Aube)  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Lussy, le dix-neuf septembre mil huit cent soixante-treize  
fils de Louis-Henri Pittet, agriculteur, \_\_\_\_\_  
et de Pauline née Christen, domiciliés à Noges \_\_\_\_\_  
2° Bobb Hélène-Louise, couturière \_\_\_\_\_  
de St. Claude (Jura, France) \_\_\_\_\_ domiciliée à Noges \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Villars sous Yens, le trois juin mil huit cent soixante-quatre  
fille de Antoine Bobb, menuisier, à Noges, \_\_\_\_\_  
et de Julie-Henriette née Poron, domestique \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Sampigny & Noges le sept Décembre  
à St. Claude les onze et dix-huit Décembre et au Châtelain  
le sept Décembre de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux \_\_\_\_\_  
Certificats de publications  
Consentement des père de  
l'épouse. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

A. Pittet  
B. Bobb

Signatures des témoins :

Monsieur Dubochet  
Charles Marnillat

Communiqué : à Sampigny  
à Noges et à la chancellerie

L'officier de l'état civil :

Eugène Boyois

N° 103  
Mesot - Mezzetta

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Décembre — mil huit cent quatre-vingt-  
dix-huit — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mesot Joseph-Auguste, agriculteur, —  
de Progens — domicilié à Chailly —  
célibataire

né à Combalès, le quatorze juin mil huit cent soixante quinze  
fils de Joseph-Auguste-Théophile Mesot, tailleur,  
et de Catherine née Grand, à Chailly. —

2° Mezzetta Virginie, sans profession, —  
de Albaredo (Lombardie, Italie) domiciliée à St. Léger —  
célibataire

née à ~~ici~~ Suidoux, le premier Octobre mil huit cent soixante quinze  
fille de Antoine Mezzetta, tailleur de pierre, —  
et de Ursule née Tambisio, à St. Léger. —  
Les publications ont eu lieu à Progens le premier Décembre, à St. Léger  
le trente novembre et au Châtelard le vingt-neuf novembre  
de cette année. La publication en Italie a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.  
Dispense de publication  
en Italie, délivrée par  
le Consul d'Italie à  
Genève.

Communiqué : à Progens,  
St. Léger et à la  
Chancellerie

Signatures des époux :

Auguste Mesot  
Virginie Mesot

Signatures des témoins :

Charles Warmillon  
Arnald Chailard

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*





N° 1.

*Schläfli Baumgartner*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept janvier* mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schläfli Emile, menuisier,*de *Albigen (Berne),* domicilié à *Pontet - Pontenne**célibataire*né à *Albigen, le dix janvier* mil huit cent *soixante quatre*fils de *Joseph Schläfli,*et de *Adelaine née Wältli, défunts.*2° *Baumgartner Emma, sans profession,*de *Punnenthal (Solence),* domiciliée à *Vevay**célibataire*née à *Vevay, le huit janvier* mil huit cent *soixante dix huit*fille de *Jacob Baumgartner, défunts,*et de *Elisabeth née Schanz, à Vevay*Les publications ont eu lieu à *Albigen, le dix-huit Décembre, à**Essen et à Vevay le dix-sept Décembre et aux Anchettes*  
*le quinze Décembre de l'année dernière.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications.*Communiqué : à *Albigen**Messen et Vevay.*

Signatures des époux :

*Schläfli Emile*  
*Schläfli Emma*

Signatures des témoins :

*A. Masson*  
*F. Jung*

L'officier de l'état civil :

*L. P. P.*



N° 2

Aujourd'hui treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-

d'Autier de la Rochebriant

dieux-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

de Mecklenbourg  
Nom et profession de l'époux :

1° Comte d'Autier de la Rochebriant, Amable Hippolyte Emile Roger,

Lieu d'origine et de domicile :

de Penneuched (Tuy d'Ille, France) domicilié momentanément à Sarrélat (Morbihan)

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Penneuched, le trois Décembre mil huit cent soixante dix

Noms, profession et

fils de Jacques Amable Charles Comte d'Autier de la Rochebriant

domicile des parents :

et de Marie Rose Antonine Lebraly, sa mère, à Penneuched

Nom et profession de l'épouse :

2° Baronne de Mecklenbourg, Matha Friedrika,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ljung, province d'Esthergothie, Suède, domiciliée au Château de Ljung

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Stockholm, le cinq février mil huit cent soixante-treize

Noms, profession et

filles de Claus Philip Carl Pontus Henrik Baron de Mecklenbourg

domicile des parents :

et de Helene Mathilde Friedrika Louise née de Mecklenbourg, demeurant à Ljung

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Penneuched les quatre y onze Décembre

à Ljung le vingt six Décembre, et aux Harques (Morbihan) le vingt-neuf Décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Actes de décès du père de  
chacun des époux. Consentement  
de leurs mères. Certificats  
de publications. Permis de  
célébration du Département de  
justice & Police de 9/11 Janvier 1899.

Communiqué :

à la Chancellerie

Signatures des époux :

Comte d'Autier de la Rochebriant  
Comtesse d'Autier de la Rochebriant  
née de Mecklenbourg

Signatures des témoins :

Charles Baron de Mecklenbourg  
et de la Baronne de Penneuched  
Baronne Helene de Mecklenbourg

L'officier de l'état civil :

de Ljung

Le fiancé et la fiancée ont déclaré devant moi, avant le mariage, avoir fait un contrat de mariage devant le Notaire Rosset, à Montreux, le quatre de ce mois, et que d'après ce contrat ils ont convenu du régime de la séparation complète de biens, et de la condition que la future épouse n'ait pas à contribuer aux frais du ménage et qu'elle aura droit à la complète administration et disposition de ses biens.

Une copie authentique de dit contrat est jointe au dossier de mariage.

Montreux, le treize Janvier mil huit cent quatre-vingt-

L'officier de l'état civil  
Eugène Dupuis



N° 3.

*Schwarzmann-Obersold*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Janvier* mil huit cent quatre-vingt-*deux-vingt-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Schwarzmann Joseph Wilhelm, peintre en bâtiments,*  
de *Schagguris (Tyrol, Autriche)* domicilié à *Marchamp (Aube)*  
*célibataire*né à *Hainpatis, le vingt-six Mai* mil huit cent *soixante-treize*  
fils de *François-Joseph Schwarzmann, peintre en bâtiments,*  
et de *Elisabeth née Roth, domiciliés à Marchamp.*2° *Obersold Lina, sans profession,*  
de *Niedschunigen (Sarre)* domiciliée à *Sabagny (Aube)*  
*célibataire*née à *Sabagny, le premier février* mil huit cent *soixante-quinze*  
fille de *Jacob Obersold, charbon,*  
et de *Anne née Schor, domiciliés à Sabagny.*Les publications ont eu lieu à *Staden (Tyrol) le dix-huit Septembre,*  
*à Munsingen le vingt-six Septembre, à Sabagny*  
*le vingt-sept Septembre et au Châtelard le vingt-cinq Septembre*  
*de l'année dernière.*Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications.*  
*Femmes de célébration du*  
*Département de justice*  
*à Staden du 12 Septembre*  
*1898.*Communiqué : à *Munsingen* à  
*Morat* et à *la Cancellaria*

Signatures des époux :

*J. William Schwarzmann*  
*Lina Schwarzmann*

Signatures des témoins :

*Curly Maurice*  
*P. J. Lecomte*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Dujardin*

N<sup>o</sup> 4  
*Veichoud. Fogelsänger*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

Aujourd'hui dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> *Veichoud Arnold Vincent, facteur postal*  
 de *Châtelard* domicilié à *Sâles-Pontenne*  
*veuf de Marie Adelaïde Marguerite Antille des le*  
*deux Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit*  
 né aux *Hanches*, le dix-sept Mars mil huit cent soixante-trois  
 fils de *Charles Pierre David Veichoud*  
 et de *Marie Françoise Sylvie née Dufaux, défunte*  
 2<sup>o</sup> *Fogelsänger Marie, couturière*  
 de *Beggingen (Schaffhouse)* domiciliée à *Sâles*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

née à *Fribourg*, le dix-neuf Avril mil huit cent soixante-neuf  
 fille de *Jean Fogelsänger, charbon, à Fribourg*  
 et de *Marie née Rindig, défunte*  
 Les publications ont eu lieu à *Châtelard* le quatorze Décembre  
 & à *Beggingen* le seize Décembre de l'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*Acte du premier mariage de l'époux*  
*Acte de naissance de l'épouse*  
*Certificats de publications*  
*L'acte de décès de la*  
*première femme de l'époux est*  
*au Vol. 9 folio 15.*  
 Communiqué : à *Beggingen*

Signatures des époux :  
*A. Veichoud*  
*Marie Veichoud*  
 Signatures des témoins :  
*S. Lumbach*  
*H. Bonjour*  
 L'officier de l'état civil :  
*C. J. ...*



N° 5.

Aujourd'hui vingt-un janvier mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Flückiger Robert Gustave, électricien

Lieu d'origine et de domicile:

de Mülly (Berne) domicilié à Trait-Homburg

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Brest le vingt-un octobre mil huit cent soixante-quinze

Noms, profession et

fils de Georges Flückiger, serrurier

domicile des parents:

et de Rosalie-Louisa née Aubert, au Trait

Nom et profession de l'épouse:

2° Borcard Joséphine-Louisa, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de St-Gingolph (St-Lucie) domiciliée à Trait

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Bourcet le vingt-cinq avril mil huit cent soixante-dix-sept

Noms, profession et

fille de Jean-Baptiste Borcard, journalier

domicile des parents:

et de Eleonore née Tornier, au Trait

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Mülly le vingt-quatre novembre  
à St-Gingolph les vingt-sept novembre & quatre décembre  
et aux Planches le vingt-trois novembre de l'année  
dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux  
certificats de publications

Signatures des époux:

Flückiger Robert  
Borcard Joséphine

Signatures des témoins:

Duboutet Jules  
Collas Nicolas

Communiqué: à Mülly et à

la Chancellerie

L'officier de l'état civil:

[Signature]



N° 6  
Loetscher - Suter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois février mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Loetscher Charles-Frédéric, jardinier

de Spiez (Serne) domicilié aux Crottes sur Clarone

veuf de Louise Fanny née Gygis des le vingt-sept  
Janvier mil huit cent quatre-vingt quatre

né à Spiez, le quinze Mai mil huit cent cinquante quatre

fils de Jean-Christoph Loetscher

et de Anna née Steinmann, défunte

2° Suter Elisabeth, cuisinière

de Rapperswil (Serne) domiciliée à La tour de Peiz

célibataire

née à Hynigen, le trois Juin mil huit cent cinquante-cinq

fille de Jean Suter

et de Anna-Barbara née Huthrich, défunte

Les publications ont eu lieu à Spiez le onze Janvier, à Rapperswil le  
deux Janvier, à La tour de Peiz le deux Janvier, au Châtelain  
le deux Janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Acte de décès de la première  
femme du mari.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Charles Loetscher  
Elisabeth Loetscher

Signatures des témoins :

Robert Feinzi  
Reinhold Hardmeier

Communiqué : à Spiez, Rappers

wil et La tour de Peiz.

L'officier de l'état civil :

Eng. Frey

N<sup>o</sup> 2  
*Hübcher-Bachmann*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *seize février* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Hübcher Louis Adolphe, mécanicien,*  
 de *Bâle* domicilié à *Terres Noires*  
*célibataire*

né à *Bâle, le vingt-cinq Avril* mil huit cent *soixante-douze*  
 fils de *Leonard Adolphe Hübcher,*  
 et de *Barbara Elisabeth née Brugger, défunts.*

2<sup>o</sup> *Bachmann Emma Bertha, demoiselle de*  
 de *Röthenbach (Sigran, Nam) magasin* domiciliée à *Terres Noires*  
*célibataire*

née à *Sigran, le huit Août* mil huit cent *soixante-dix*  
 fille de *Henri Bachmann,*  
 et de *Elisabeth née Renfer, défunts.*

Les publications ont eu lieu à *Bâle, le trente-un janvier,* à  
*Röthenbach, le trente janvier* et au *château de*  
*vingt-huit janvier* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des*  
*époux*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux:

*L. Hübcher*  
*B. Bachmann*

Signatures des témoins:

*W. Wätli*  
*A. Chavalley*

Communiqué: à *Bâle* et à  
*Röthenbach*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 8  
Waldmeier, Herre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui seize février mil huit cent quatre-vingt-

deux-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Waldmeier August, menuisier - électricien

de Hellingen & Bâle ville domicilié à Territet - Pontreuve

celibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Bâle, le vingt-deux juin mil huit cent soixante-seize

fils de August Waldmeier,

et de Maria Josepha née Birgin, domiciliés à Bâle

2° Herre Helene Friederike, repassuse

de Nieningen (Kürschberg) domiciliée à Territet

celibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Nieningen, le vingt-six Octobre mil huit cent soixante-quatorze

fille de Johann Georg Herre, charpentier,

et de Helene née Strobel, domiciliés à Nieningen

Les publications ont eu lieu à Hellingen le dix-huit janvier, à Bâle le  
vingt-un janvier, à Nieningen le vingt-deux janvier & aux  
Lanches le dix-sept janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Aug Waldmeier  
Helene Waldmeier

Signatures des témoins :

G. Weingart  
C. Bachmann

Communiqué : à Hellingen, Bâle

et la Chancellerie

L'officier de l'état civil :

[Signature]



N° 9

Jeanrenaud Gaschen

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Aujourd'hui dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jeanrenaud Paul-Emile, photographe,

de Stiers-Travers Buchâtel, domicilié au Trait Fontaine

célibataire

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

né à St. Bois, le neuf Août, mil huit cent soixante-quatre

fils de Henri-Louis Jeanrenaud,

et de Rose-Louise née Margot, d'écus.

2° Gaschen Emma Maria, sans profession

de Triten-Ins (Berne), domiciliée à Nädenscheil (Zürich)

célibataire

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

née à Berne, le dix-sept mai mil huit cent soixante-dix-huit

fille de Charles-Gottlieb Gaschen, d'écus,

et de Maria née Jäggi, à Nädenscheil

Les publications ont eu lieu à Stiers, à Anet, à Nädenscheil

le dix-neuf janvier et aux Stambes le dix-huit janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Emile Jeanrenaud

Emma Jeanrenaud

Signatures des témoins:

Justin Boruand

Jeanrenaud

Communiqué: à Stiers-Ins

et Nädenscheil

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 10

Dupuis Mettan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit février — mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1° Dupuis Ernest, employé,

de Echagnens domicilié à Clarens-Montreux

célibataire

né à Orbe, le dix huit juin — mil huit cent soixante quatorze

fils de Samuel-Frédéric Dupuis, agriculteur,

et de Marie Marguerite née Heiby, domiciliés à Orbe

2° Mettan Célestine, ménagère

de St-Saurice Valais, domiciliée à Clarens

célibataire

née à St-Saurice, le douze Octobre mil huit cent soixante quatorze

fille de Louis Mettan, agriculteur

et de Célestine née Pottiez, à St-Saurice

Les publications ont eu lieu à Echagnens & à St-Saurice le dix huit janvier & au Châtelain le dix huit janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

E. Dupuis  
C. Mettan

Signatures des témoins :

Dubuis  
Mettan Louis

L'officier de l'état civil :

E. Dupuis

Communiqué : à Echagnens et

St-Saurice

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 3 mai 1924 déclaré définitif et exécutoire le 13 mai 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le défendeur ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 27 mars 1926

L'officier de l'état civil  
A. Buthold



N<sup>o</sup> 11  
*Ramuz-Schmid*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-cinq février* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Ramuz Alfred, journalier,*  
 de *Sullens* domicilié à *Vernier*  
*célibataire*

---

né à *Charinay, le vingt-cinq février* mil huit cent *soixante-quinze*  
 fils de *Jean Philippe Ramuz,*  
 et de *Rose Louise Tanchette, née Auberson, défunts.*

2<sup>o</sup> *Schmid Rosale, journalière,*  
 de *Frutigen (Berne)* domiciliée à *Vernier*  
*célibataire*

---

née à *Rougement, le seize mai* mil huit cent *soixante-neuf*  
 fille de *Jules Schmid, agriculteur,*  
 et de *Catherine née Oegerter, à Châtaudoux*

Les publications ont eu lieu à *Sullens, le vingt-huit janvier, à Frutigen le*  
*vingt-sept janvier et au Châtelard le vingt-six janvier*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux:

*Ramuz Alfred*  
*Rosale Ramuz*

Signatures des témoins:

*H. Borley*  
*Jacq Ramuz*

Communiqué: à *Sullens et*

*Frutigen*

L'officier de l'état civil:

*Eng. Pérois*

Par jugement rendu le vingt-un décembre mil neuf cent douze par défaut et rendu exécutoire le 14 mars 1913, le tribunal civil du district de Vevey a dissous par le divorce mariage ci-contre des époux

*Ramuz-Schmid*  
 Le divorce a été prononcé contre le défendeur en vertu de l'article 140 du Code civil suisse. Le tribunal fixe à un an le délai pendant lequel Alfred Ramuz ne pourra se remarier. Inscrite premier avril mil neuf cent treize sur production d'un extrait du jugement et suivant Office du Département de Justice et Police du 27 mars 1913. N<sup>o</sup> 2001.

L'Officier de l'Etat civil  
*J. Pérois sup.*



N° 12

Rikli Roulet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

**RECTIFICATION**

Par décision du 11 septembre 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le patronyme de l'époux, ainsi que celui de son père, soient orthographiés "Rikli" et non "Rikli".

Montreux, le 14 septembre 1956

L'officier de l'état civil :

Communiqué aux officiers de l'état civil de Rohrbach et Grandcour.

Aujourd'hui six Mars mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rikli Jean, pâtissier,

de Klindiswil (Borne) domicilié à Vernex Montreux

célibataire

né à Klindiswil le six Mai mil huit cent soixante quatre

fils de Jacob Rikli,

et de Maria née Flückiger défunts.

2° Roulet Marie Gabrielle Anna Julie, repasseuse

de Nussy domiciliée à Crin

célibataire

née à Lausanne le onze Septembre mil huit cent soixante seize

fille de Adolphe Roulet, menuisier,

et de Elisabeth Grilletet née Keller, à Nussy

Les publications ont eu lieu à Rohrbach le trois février, à Nussy

le premier et au Châtelard le deux février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Jean Rikli  
Marie Rikli

Signatures des témoins :

A. Schalley C. Jamin

Communiqué : à Rohrbach

et à Grandcour

L'officier de l'état civil :

Eng. P. P. P.

N° 13  
Allamand Schöri

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Aujourd'hui six Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Allamand Jules David, négociant, \_\_\_\_\_  
de Ormont-dessus \_\_\_\_\_ domicilié à Vernex \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

né à Vernex, le vingt huit février mil huit cent soixante deux  
fils de Jules François Allamand, négociant, \_\_\_\_\_  
et de Louise Sophie Olympie née Henchoz, à Vernex \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

2° Schöri Elisa-Henriette Olga, sans profession  
de Radelfingen (St. Gallen) domiciliée à Vernex \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:  
Date des publications:

née à Vernex, le sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante dix sept  
fille de Alfred Schöri, défunt, \_\_\_\_\_  
et de Louise Sophie née Carvin, hôtelière, à Vernex \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessus le neuf février,  
à Radelfingen le dix février, et au Châtelard le  
sept février de cette année.

Par décision du 2 septembre 1944  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que le nom patronymique  
qui y est orthographié "Schöri"  
"Schöri" soit orthographié "Schöri".

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Moudoux, le 9 septembre 1944.  
L'officier de l'état civil  
A. Bachellet  
Ormont-dessus, Radelfingen  
et au Dép.

Pièces déposées:  
Certificats de publications  
(Les actes de naissance  
sont dans les registres de l'annuaire.)

Signatures des époux:  
J. Allamand  
E. Schöri

Signatures des témoins:  
A. Carvin  
J. Schöri

Communiqué: à Ormont-dessus  
et Radelfingen

L'officier de l'état civil:  
E. Bachellet



N° 14

Greiner-Rosset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mars mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Greiner Emile-Charles, employé de commerce,

de Genève domicilié à Vernier-Pontreux

célibataire

né à la Chaux-de-fonds, le vingt-neuf Octobre mil huit cent soixante-un

fil de Charles-Jacob-Stienne Greiner, commis,

et de Marie-née Fornatto, à Genève.

2° Rosset Bertha, sans profession,

de Veyrier et Villeneuve domiciliée à Vernier

célibataire

née à Echelley, le sept Mai mil huit cent soixante-neuf

filles de Victor Rosset,

et de Sylve-née Häfler, défunts

Les publications ont eu lieu à Genève le vingt-trois février

à Villeneuve le vingt-deux février, à Veyrier et au Châtelain

le vingt-un février de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Ch. Emile Greiner  
Bertha Greiner

Signatures des témoins :

J. Bourgeois  
O. Faucher

Communiqué : à Villeneuve

et au Bureau cantonal à Genève

L'officier de l'état civil :

Eug. Boyois



N<sup>o</sup> 15  
Stopper-Bleuler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Mars mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Stopper Antoine, photographe  
de Marschthalen (Autriche) domicilié à Permet  
célibataire

né à Schönfeld le vingt-sept Juillet mil huit cent soixante-neuf  
fils de Jean Stopper, défunt  
et de Basina née Hartmann à Aarimberd

2<sup>o</sup> Bleuler Emma, négociante  
de Hirslanden (Zürich) domiciliée à la Courmay  
célibataire

née à Lauterbach le trente un Mars mil huit cent soixante un  
fille de Gottlieb Bleuler  
et de Elise née Liebenmann, défunte

Les publications ont eu lieu à Tscham de huit au vingt huit Janvier de la  
présente année, au Châtelard le huit Novembre et à Zürich le dix  
Novembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Copies de naissance des époux  
Certificats de publications au  
Châtelard et à Zürich. Permis de  
célibat ou d'être le majeur par  
permis par le Département de Justice  
et Police.

Communiqué : à Zürich  
et à la Chancellerie

Signatures des époux :

A. Stopper  
Emma Stopper

Signatures des témoins :

A. Perin  
E. de Ribauxpierre

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 16  
Franchini - Mury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Franchini Charles, mason, \_\_\_\_\_

de Golasseca (Milan, Italie) domicilié à Charnay \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Golasseca, le vingt-neuf Octobre mil huit cent soixante-quatorze

fils de François Franchini, cultivateur, \_\_\_\_\_

et de Anna née Giani, à Golasseca. \_\_\_\_\_

2° Mury Marguerite, sans profession, \_\_\_\_\_

de Châtellard \_\_\_\_\_ domiciliée à Charnay \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Chaulon, le premier Décembre mil huit cent soixante-dix-huit

fille de Jules Vincent Mury, défunt, \_\_\_\_\_

et de Sophie née Generey, à Charnay \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Golasseca, les dix-neuf et vingt-six  
février, et au Châtellard le deux février de  
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux \_\_\_\_\_

Certificats de publications \_\_\_\_\_

Permis de célébration du

Département de justice & Police

du 10 Mars 1899.

Communiqué : à la Chauxelle \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Franchini Carlo \_\_\_\_\_

Marguerite Franchini \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Vincent Mury \_\_\_\_\_

Auguste Mury \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_



N<sup>o</sup> 114  
M. Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le dix septembre mil neuf cent neuf, - déclaré exécutif le cinq octobre suivant, - le Tribunal civil du District de Lyon a prononcé par le divorce le mariage des époux, M. Schmid, dont l'acte est ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46, lettre b de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Inscrit le seize novembre mil neuf cent neuf, à la demande du Département de Justice et Police (Office du 15 novembre 1909, N<sup>o</sup> 6498.) et sur production d'un extrait du jugement. L'officier de l'état civil

Aujourd'hui seize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> M. Abraham-Louis, boucher, \_\_\_\_\_

de Esmatingen (Surgorie) domicilié à Crin-Pontura

célibataire \_\_\_\_\_

né à La Sarraz, le vingt-un Octobre mil huit cent soixante-treize

fils de Abraham M. défunt, \_\_\_\_\_

et de Catherine nee Eggmann, à La Sarraz \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Schmid Antonia, cuisinière, \_\_\_\_\_

de Naters (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Pont Tort \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Gampel, le vingt-neuf Mars mil huit cent soixante-sept

fille de Gaspar Schmid, \_\_\_\_\_

et de Sophie nee Schmid, défunte. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Esmatingen le neuf février, à

Naters le huit février, au Châtelard & aux

Planches le sept février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Louis M.

Antonina M.

Signatures des témoins :

Alfred Guntzsch

Julien Gues

Communiqué : à Esmatingen  
et à Naters

L'officier de l'état civil :

Aug. P. P.



N° 18  
Breuer - Jacot Descombes

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Breuer Georges Charles, hôtelier, \_\_\_\_\_  
des Ranches \_\_\_\_\_ domicilié à Bon Port \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Bon Port, le seize juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept  
fils de Michel dit Georges Breuer, hôtelier, \_\_\_\_\_  
et de Rose Emilie née Trebour, à Bon Port \_\_\_\_\_

2° Jacot Descombes Lucie Emma, sans profession, \_\_\_\_\_  
des Loch et de St. Aubin Lauges domiciliée à St. Aubin (Pauvrière) \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à St. Aubin le deux juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-seize  
fille de Jonas François Jacot Descombes, propriétaire, à St. Aubin, \_\_\_\_\_  
et de Marianne Louise née Gattolliat, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ranches le vingt-cinq janvier, au  
Loch & à St. Aubin le vingt-cinq janvier de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Georges Breuer  
Lucie Breuer

Signatures des témoins :

Jac. Breuer  
J. S. Spelinger

Communiqué : au Loch et

à St. Aubin

Jonas Jacot  
L'officier de l'état civil :

Auguste Papis

N° 19.  
Bovary-Henchoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Avril mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bovary Louis Daniel, tailleur,

de Rougemont domicilié à Vernez

divorcé d'avec Rosine Troyon des le vingt-un Mai mil huit cent quatre-vingt-seize

né à Rougemont, le huit Avril mil huit cent soixante-trois

fils de Louis Abram Bovary, défunt,

et de Mme Louise née Deluche, à Vernez.

2° Henchoz Fanny, cuisinière,

de Rossinière domiciliée à Vernez

célibataire

née à Château d'Oex, le sept Mai mil huit cent soixante-sept

fille de Louis-David Henchoz, serrurier, à Château d'Oex,

et de Rose Marie née Lenoir, défunte.

Les publications ont eu lieu à Rougemont le dix-huit Mars, à  
Rossinière le dix-neuf Mars et au Châtelard le dix-sept  
Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse  
Certificats de publications.  
L'acte du premier mariage  
de l'époux, avec la mention  
du divorce, est au Vol. III, fol. 29.

Communiqué : à Rougemont  
et à Rossinière

Signatures des époux :

L. Daniel Bovary  
Fanny Bovary

Signatures des témoins :

Charles Maggi  
V. Chevalley.

L'officier de l'état civil :

Eng. Pypois



N<sup>o</sup> 20

*Clavel Dupertuis dit Briaux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept Avril* mil huit cent quatre-vingt-

*dix neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Clavel Emile, agriculteur,*

de *Ugè et Yverne* domicilié à *Grandchamp-Neftaux*

*célibataire*

né à *Château d'Or, le dix sept juin* mil huit cent *soixante deux*

fils de *Emile Clavel, charpentier,*

et de *Marie née Chapalay, à Château d'Or*

2<sup>o</sup> *Dupertuis dit Briaux, Hélène, sans profession*

de *Villemure et Ormont-dessous* domiciliée à *Vriet, sur Villemure*

*célibataire*

née à *Vriet, le huit janvier* mil huit cent *soixante dix huit*

fille de *Charles Rodolphe Dupertuis dit Briaux, agriculteur,*

et de *Louise-Adelaïde née Brettag, à Vriet.*

Les publications ont eu lieu à *Ugè, à Yverne et à Ormont-dessous*

*le deux Mars, à Villemure le trois Mars et à Neftaux*

*le premier Mars de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*

*époux.*

*Certificats de publications.*

Signatures des époux :

*Emile Clavel*

*Hélène Clavel*

Signatures des témoins :

*Marie Chapalay,*

*L. Humbach*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Communiqué : *à Ugè, Villemure*

*et Ormont-dessous*

P. au jugement rendu le 19 septembre 1913 et déclaré exécutoire le 13 octobre 1913, le Tribunal civil du District d'Alège a dissous par le divorce le mariage ci-contre des époux *Clavel - Dupertuis dit Briaux.*

Le divorce a été prononcé en vertu des articles 137 et 138 du code civil suisse. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le défendeur, Clavel, Emile ne pourra se remarier.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police et sur production d'un extrait du Jugement.

Montreux, le 7 novembre 1913

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 21  
Cuenet - Héritier

Aujourd'hui huit Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Cuenet Ernest Alfred, voyageur de commerce,

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Vernes, \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Cossonay, le quinze Septembre mil huit cent soixante-douze

Noms, profession et

fils de François Cuenet, défunt, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Marguerite Adelaïde née Bachmann, à Vernes

Nom et profession de l'épouse:

2° Héritier Lina Cécilie, négociante, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Argens \_\_\_\_\_ domiciliée aux Planches

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Verny, le vingt-quatre Mars mil huit cent soixante-quinze

Noms, profession et

fille de David Ami Héritier, défunt, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Rosine née Dutoit, aux Planches. \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Argens le onze Mars, au Châtelard

et aux Planches le neuf Mars de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

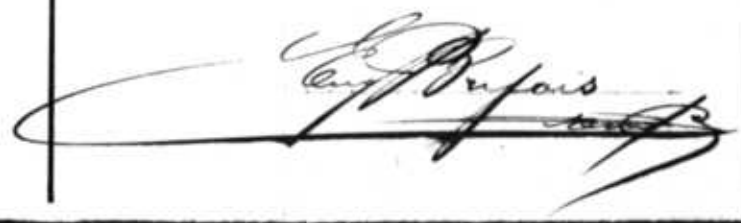
Ernest Cuenet  
Lina Cuenet

Signatures des témoins:

Emile Cuenet  
Auguste Héritier

Communiqué: à Vernes

L'officier de l'état civil:



N° 22

*Bernasconi - Tétoud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Avril* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bernasconi Saturnino, peintre*

de *Solduno (Tessin)* domicilié à *Truit (Aubonne)*

*célibataire*

né à *Solduno, le vingt-sept Septembre* mil huit cent *soixante dix*

fils de *Difendente Bernasconi, peintre, à Solduno,*

et de *Caroline née Pigizzi, à Solduno*

2° *Tétoud Marie Mathilde, blanchisseuse,*

de *Marsigny-Ville* domiciliée à *Truit*

*célibataire*

née à *Marsigny-Ville, le quinze Août* mil huit cent *soixante dix*

fille de *Eugène Tétoud,*

et de *Adélaïde née Thier, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Solduno le deux Mars, à Marsigny le onze Mars et aux Hanches le dix Mars de cette année*

Par décision du 14 mai 1946  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que L'époux, huit désigné  
comme étant, n° la: "quinté"  
soit mil huit cent soixante dix  
et non le 15 août 1870.

Montreux, le 15 mai 1946  
L'officier de l'état civil  
*[Signature]*  
com. Marsigny, n° 44

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Bernasconi Saturnino*  
*Mathilde Bernasconi*

Signatures des témoins :

*J. Admiraal*

Communiqué : à *Solduno et*

à *Marsigny*

*Bernasconi Battista*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 23.

Aujourd'hui dix Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Maffei Adolphe-Jean, ingénieur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Castasegna (Grisons) domicilié à Zurich

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Kaschau, le dix-sept Septembre mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fils de Gaudenz Maffei, défunt,

domicile des parents:

et de Elisabeth Madelaine née Ferrari, à Castasegna.

Nom et profession de l'épouse:

2° Froerath Elise-Eleonore-Friedrike, née Gartner

Lieu d'origine et de domicile:

de Wiesbaden (Prusse) domiciliée à Semau-Soubren

Etat civil:

divorcée d'avec François Froerath, des le deux Mai mil huit cent quatre-vingt-quinze,

Lieu et date de la naissance:

née à Wiesbaden, le vingt-huit janvier mil huit cent soixante-sept,

Noms, profession et

fille de Philippe Conrad Gartner,

domicile des parents:

et de Friedrike Elisabeth née Berner, défunte.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Zurich &amp; au Châtelard le vingt-huit février, à Castasegna le premier Mars, &amp; à Wiesbaden le dix Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de célébration  
de l'état civil de  
Zurich du 8 Avril 1899.

Signatures des époux:

*Adolphe Maffei*  
*Elise Maffei*

Signatures des témoins:

*Frau M. von Schwitterlow*  
*Johann Maffei* *Johann Hartmann*

Communiqué: à Castasegna

Zurich et à la Chancellerie

L'officier de l'état civil:

*Eug. Projer*



N° 24.

*Horn Lenoir*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Horn Adolphe-Joseph, journalier,*  
de *La Roche (Haute-Savoie)* domicilié à *Grandchamp (Veytaux)*  
*célibataire*

né à *Veytaux, le onze Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-neuf*  
fils de *Joséph-Pauline Adolphe Horn, défunt,*  
et de *Henriette Judith née Allaman, à Grandchamp.*

2° *Lenoir Marie, blanchisseuse,*  
de *Château d'Oex* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Grandchamp*  
*célibataire*

née à *Fayern, le douze mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-seize*  
fille de *Jules-Frédéric Lenoir, tailleur, à Villeneuve,*  
et de *Thérésia née Kay, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *La Roche les deux & dix-neuf février, à*  
*Château d'Oex & à l'étranger le onze février, et à Veytaux*  
*le onze février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications.*  
*Permis de célébration du*  
*Département de Justice &*  
*Police du 4 Mars 1899.*

Communiqué : *à Château*  
*d'Oex et à la Chamallivaz*

Signatures des époux :

*Adolphe Joseph Horn*  
*Marie Horn Lenoir*

Signatures des témoins :

*Lenoir Louis*  
*S. Cochard*

L'officier de l'état civil :

*E. P. P.*

N<sup>o</sup> 25

de Billier-Mac Peagh

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze avril — mil huit cent quatre-vingt-  
 dix-neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> de Billier Frédéric Ogden, banquier  
 de New-York — domicilié à Ferris (Kentucky)  
 célibataire

---

né à New-York le six Décembre mil huit cent cinquante sept  
 fils de Frédéric de Billier, banquier  
 et de Amelia née Ogden, les deux domiciliés à New-York

2<sup>o</sup> Mac Peagh née Hammond Mary, d. sans profession  
 de Louisville (Kentucky) domiciliée à Ferris —  
 divorcée d'avec Lincoln Mac Peagh du treize neuf Juin  
 mil huit cent quatre vingt seize

née à Louisville le cinq Janvier mil huit cent soixante six  
 fille de John H. Hammond, défunt  
 et de Sophia née Wolfe, domiciliée à St. Paul (Minnesota).

Les publications ont eu lieu à St. Planches le premier  
 Avril de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Le mariage est célébré en présence de William  
 Leonard, Agent consulaire des Etats Unis à Vesey  
 Pièces déposées :

époux de Billier par le tribunal  
 américain à Vesey; jugement  
 en divorce du premier mariage  
 de l'épouse. Permis de célébration  
 délivré par le Département de Justice  
 et Police

Signatures des époux :

Frédéric Ogden de Billier  
 Mary M. de Billier

Signatures des témoins :

Hilbert Engelbert Teschmacher  
 Francis Molyneux Govett

Communiqué : à la Chamelle

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 26  
 Chicco Salamone

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chicco Giovanni Bernardo, charretier, \_\_\_\_\_

de Turin (Italie) \_\_\_\_\_ domicilié à Vernoy-Fontaine

célibataire \_\_\_\_\_

né à Turin, le vingt trois Décembre mil huit cent soixante treize

fils de Tommaso Chicco, \_\_\_\_\_

et de Angiola ne Gibbone, défunte \_\_\_\_\_

2° Salamone Paolina Felicità, épouse \_\_\_\_\_

de Turin \_\_\_\_\_ domiciliée à Vernoy \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Turin, le douze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt deux

fille de Michele Salamone, négociant, \_\_\_\_\_

et de Margherita Bibirendola ne Diabè, à Turin.

Les publications ont eu lieu à Turin les dix neuf et vingt six Mars, et au Hâtelard le huit Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
 Certificats de publications.  
 Permis de célébration du  
 Département de Justice &  
 Police du 8 Avril 1899.

Communiqué : à la Chamellerie

Signatures des époux :

Chicco Giovanni  
 Chicco Paolina

Signatures des témoins :

Gering Antoine  
 Gai Giacomo

L'officier de l'état civil :

Lucy Bujois



N<sup>o</sup> 27  
Berdez-Chessex

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Berdez Charles Louis, Avocat  
de Vevy et Robiniers domicilié à Lausanne  
Célibataire

né à Genève le dix neuf mai mil huit cent soixante dix  
fils de Louis Frédéric Jean Xavier Berdez, Avocat  
et de Fanny Adèle mi Delellut, domiciliés à Lausanne

2<sup>o</sup> Chessex Marguerite  
de Planches domiciliée à Territet  
Célibataire

née à Territet le vingt trois février mil huit cent soixante dix huit  
fille de Ami Rodolphe Henri Chessex, propriétaire  
et de Robine mi Emery, domiciliés à Territet

Les publications ont eu lieu à Lausanne, aux Planches et à  
Vevy le dix huit Mars et à Robiniers le vingt  
Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
délivrée le dix sept Avril  
par l'officier de l'état civil de  
Lausanne

Communiqué : à Lausanne, Vevy  
et Robiniers

Signatures des époux :

Ch. Berdez  
Marguerite Berdez

Signatures des témoins :

R. Chessex  
M. Emery

L'officier de l'état civil :

L. P...

N° 28  
Wicky Schürmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wicky Constant Henri, agriculteur,  
de Schupfheim (Lucerne) domicilié à Caux  
célibataire

né à Château d'Or, le vingt-trois Septembre mil huit cent soixante-treize  
fils de François Wicky, agriculteur,  
et de Elisabeth née Wicky, domiciliés en Caux.

2° Schürmann Félie Olga, sans profession,  
de Port-Palais domiciliée à Caux  
célibataire

née à Pully, le vingt-deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-un  
fille de Henri Schürmann, cocher,  
et de Henriette née Lecher, domiciliés en Caux.

Les publications ont eu lieu à Schupfheim le trente Mars, à Port-Palais le vingt-huit Mars et aux Planches le vingt-sept Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Communiqué : à Schupfheim  
et à Port-Palais

Signatures des époux :

Henri Wicky  
Olga Wicky.

Signatures des témoins :

Eugène Wicky  
Albert Pottier

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N° 29  
Joyet - Rogeon

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui vingt sept Avril mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Joyet David Ernest, coiffeur,  
de Cheseaux \_\_\_\_\_ domicilié à Vevey - Pontreaux  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Cheseaux, le vingt Janvier mil huit cent soixante deux  
fils de Louis-Henri Joyet, agriculteur,  
et de Marquise-Henriette Sabine née Delacuisine, à Crissier

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Rogeon Isaline-Julie, sans profession  
de Lausanne \_\_\_\_\_ domiciliée à Forges  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Forges, le seize Avril mil huit cent soixante dix  
fille de Jules-Etienne Rogeon, négociant,  
et de Rosette née Foretaz, à Forges.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cheseaux le dix-sept Mars, à  
Lausanne & à Forges le dix-huit Mars et au Châti-  
telard le quinq Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publications

Communiqué : à Romanul  
Lausanne et Forges

Signatures des époux :  
David Ernest Joyet  
Isaline Isaline Joyet

Signatures des témoins :  
Mc Cochran  
G. Boer

L'officier de l'état civil :  
Auguste Buisson



N<sup>o</sup> 30.

Mottier Rubin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Avril mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mottier Joseph Augustin, charpentier,

de Salvan (Valais), domicilié à Glion

célibataire

né à Salvan, le dix huit Septembre mil huit cent soixante trois

fils de Angelique Mottier, à Vernayaz,

et de

2<sup>o</sup> Rubin Elisa Lydie, domestique,

de Reichenbach (Sarre) domiciliée au Chêne

célibataire

née à Sigle, le deux Mars mil huit cent soixante dix sept

fille de Christian Rubin, scieur, à Unsingen,

et de Adelaïde née Hess, défunte.

Les publications ont eu lieu à Salvan et à Reichenbach le douze  
Avril, aux Hanches le onze Avril et au Châtelain le  
onze Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications

Communiqué : à Salvan et

Reichenbach

Signatures des époux :

Mottier Joseph  
Elisa Mottier.

Signatures des témoins :

H. Mazon  
Ernest Nikes

L'officier de l'état civil :

Augt. Dupuis

N° 31.

Pittier - Hurry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pittier Jules Henri, marchand de journaux,

de Bes domicilié à Ranchamp

célibataire

né à Bes le cinq novembre mil huit cent soixante-sept

fils de François Louis Pittier, ~~officier~~,

et de Mariannette née Dupertuis, demeurée à Bes.

2° Hurry Fanny Louisa, couturière,

de Châtillard domiciliée à Prent

célibataire

née à Prent le quatre janvier mil huit cent soixante-trois

fille de Jean Pierre Hurry, ~~agenteur~~,

et de Jeanne Françoise Lévette née Cordier, demeurée à Prent.

Les publications ont eu lieu à Bes et au Châtillard le treize

Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications

Communiqué : à 10h.

Signatures des époux :

Pittier Jules Henri  
Louisa Pittier

Signatures des témoins :

B. Maron  
P. Chevalley

L'officier de l'état civil :

L. P. P. P.

N° 32

*Kalbfuss - Purlod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre mai* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kalbfuss Octave Henri, charpentier,*

de *St. Croix* domicilié à *Vybaux*

*célibataire*

né à *Ormont-dessous, le trois Avril* mil huit cent *soixante-seize*

fil de *Henri-François Kalbfuss, menuisier,*

et de *Constance née Purlod, domiciliés à Vybaux.*

2° *Purlod Marie, sans profession,*

de *Ormont-dessous* domiciliée à *Grandchamp-Vybaux*

*célibataire*

née à *Villeneuve, le vingt-deux Septembre* mil huit cent *soixante-dix-sept*

filie de *Jacques-David Purlod, employé,*

et de *Louise-Julie née Picaud, à Grandchamp.*

Les publications ont eu lieu à *St. Croix le vingt-trois février, à Ormont-dessous le vingt-quatre février et à Vybaux le vingt-deux février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux :

*Kalbfuss Henri Octave*  
*Marie Kalbfuss*

Signatures des témoins :

*David Purlod*  
*Marie*

Communiqué : *à St. Croix*  
*et Ormont-dessous*

L'officier de l'état civil :

*J. P. Picaud*



N<sup>o</sup> 33

Martin Tuller

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Martin Georges, menuisier,

de Rossinières domicilié à Collonge

célibataire

né à Collonge, le deux février mil huit cent soixante-cinq

fils de Louis-Jacob Martin, agriculteur,

et de Marie-Louise née Berc, domiciliés à Collonge.

2<sup>o</sup> Tuller Elise, couturière,

de Ruggisberg (Suisse) domiciliée à Collonge

célibataire

née à Collonge, le quinze janvier mil huit cent soixante-cinq

fille de Samuel Tuller, jardinier,

et de Jeanette née Täsche, domiciliés à Collonge.

Les publications ont eu lieu à Rossinières le seize avril, à Ruggisberg le quinze avril, à aux Ranches le quinze avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications.  
(Les actes de naissance  
sont dans les registres de l'arr.  
cantonement de Nyon.)

Communiqué : à Rossinières

et Ruggisberg.

Signatures des époux :

Georges Martin  
Elise Martin

Signatures des témoins :

Monti Jean  
Martin Henri

L'officier de l'état civil :

E. P. Paris

N° 34

*Chapalay Dupertuis dit Briaux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Mai* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chapalay Aimé, ouvrier de fabrique,*

de *Château d'Or* domicilié à *Grandchamp (Vezaux)*

*célibataire*

né à *Étray, le vingt-six Mai* mil huit cent *soixante-douze*

fils de *Gustave Chapalay,*

et de *Suzanne Marie née Beaureil, défunte.*

2° *Dupertuis dit Briaux Lucie Henriette, sans profession,*

de *Villeneuve & Ormont, défunte* domiciliée à *Crest vic. Villeneuve*

*célibataire*

née à *Crest, le deux Août* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

fille de *Charles Rodolphe Dupertuis dit Briaux, agriculteur,*

et de *Louise Adelaïde née Brettag, domiciliés en Crest.*

Les publications ont eu lieu à *Château d'Or, à l'Étray, à Ormont :*  
*départ de dix-neuf Avril, à Villeneuve le dix-huit Avril*  
*et à Vezaux le dix-sept Avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications.*  
*Autorisation du père de l'épouse.*

Signatures des époux :

*Aimé Chapalay*  
*Lucie Chapalay*

Signatures des témoins :

*Emile Elael*  
*Martin John*

Communiqué : à *Château d'Or*

*Villeneuve et Ormont, dessous*

L'officier de l'état civil :

*J. P. P. P.*

N<sup>o</sup> 35  
Bournoud-Heber

Aujourd'hui dix Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Bournoud Paul Julien, fabricant

Lieu d'origine et de domicile:

de Corbeyrier domicilié à Carons

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Carons, le cinq Août mil huit cent soixante quatorze

Noms, profession et

fils de Jules Bournoud, fabricant, à Genève,

domicile des parents:

et de Eugène Emile rue Jeannot, défunt,

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Heber Emma, repasseuse

Lieu d'origine et de domicile:

de Broy (Geneve) domiciliée à Carons

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Sosso le vingt-trois juillet mil huit cent soixante quinze

Noms, profession et

fille de Christian Heber, défunt,

domicile des parents:

et de Elise rue Brand, à St. Gall (Geneve)

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Corbeyrier le vingt-un Avril, à Hochstetten le vingt-deux Avril et au Châtelard le vingt-un Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Bournoud Paul  
Emma Bournoud.

Signatures des témoins:

Louis Perrin  
Krejos

Communiqué:

à Clige  
et Grosshochstetten

L'officier de l'état civil:

E. P. P. P.



N<sup>o</sup> 36.  
Genillard - Bueki

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Genillard François Auguste Félix, sculpteur,

de Remont-dessus domicilié à Vernex

célibataire

né à Leyzin, le vingt-sept février mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean-François Genillard, sculpteur,

et de Rosalie Marie Louise née Horier, à Ugle.

2<sup>o</sup> Bueki Rosina, femme de chambre,

de Timotin (Horn) domiciliée à Vernex

célibataire

née à Melp, le sept Mars mil huit cent soixante-neuf

fille de Christian Bueki,

et de Catherine née Steimann, défunts.

Les publications ont eu lieu à Remont depuis le vingt avril, à Munsingen le dix-huit avril, et au Châtellard le dix-sept avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Auguste Genillard  
Rosina Bueki

Signatures des témoins :

Jean Etter  
Jean Weber

L'officier de l'état civil :

*[Signature of the officier de l'état civil]*

Communiqué : à Remont-dessus  
et à Munsingen



N° 38.  
Parisod. Liard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Parisod. Edouard. Louis, agriculteur,  
de Châtillard domicilié à Glien  
célibataire

né à Glien, le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-quatre  
fils de Jean-François Parisod, cultivateur,  
et de Louise-Henriette Marguerite née Aubert, à Glien.

2° Liard Pauline, cuisinière,  
de Pont en Ogny & Arny devant Pont domiciliée à Glien  
célibataire

née à Pont en Ogny, le dix Août mil huit cent soixante-dix-sept  
fille de Basile Liard, agriculteur,  
et de Rosine née Ventanzen, à Pont en Ogny.

Les publications ont eu lieu à Pont en Ogny et à Arny devant Pont le  
vingt-trois, au Châtellier & aux Ranches le vingt-trois de  
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Parisod Edouard  
Pauline Parisod.

Signatures des témoins :

G. Savatier  
A. Rothier

Communiqué : à Arny-devant-Pont.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 39*Dondeymaz, Bender*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> *Dondeymaz Joseph-Marie, fumiste,*de *Ayas (Coste, Italie)* domicilié à *Bex**célibataire*né à *Ayas le quatorze Avril* mil huit cent *soixante-treize*fils de *Jean-Pierre Dondeymaz, sabotier,*et de *Marie Anne née Favre, domiciliés à Ayas,*2<sup>o</sup> *Bender Marie-Françoise-Césarine, cuisinière,*de *Fully (Valais)* domiciliée à *Vernez**célibataire*née à *Fully le vingt-un Décembre* mil huit cent *soixante-quinze*fille de *Jean Pierre Bender, défunt,*et de *Marie Benigne née Gaboué, à Fully.*Les publications ont eu lieu à *Ayas les seize et vingt-trois Avril, à**Fully le vingt-huit Mars, à Bex le trente Mars et au Châtelain**le vingt-sept Mars de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration de*  
*l'officier de l'état-civil de*  
*Bex du 13 Mai 1899.*Communiqué : *à M. Bex, Fully,**et la Chancelier*

Signatures des époux :

*Dondeymaz**Marie Dondeymaz*

Signatures des témoins :

*Marie Feltz**Mayer*

L'officier de l'état civil :

*Auguste Pignatelli*

N° 40  
 Deriaz - Emery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Deriaz François Arthur, employé de fabrique

de St-Jungolphe (Palais) domicilié à Veroy

célibataire

né à St-Jungolphe, le vingt-un Mai mil huit cent soixante-quinze

fils de Julien Deriaz, défunt,

et de Louise née Leroy, à Veroy,

2° Emery Louise Julie Marie, couturière,

de Culayes domiciliée aux Planches,

célibataire

née à Paris, le neuf Avril mil huit cent soixante-onze

fille de François Jules Emery, défunt,

et de Sophie Jenny née Turian, aux Planches,

Les publications ont eu lieu à St-Jungolphe, à Veroy, aux Culayes le dix-huit Mars & aux Planches le dix-sept Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration  
 de l'époux par l'officier  
 de l'état civil de Veroy  
 le 3 Mai 1899

Communiqué : à St-Jungolphe

Veroy et Rogier

Signatures des époux :

François Deriaz  
 Marie Deriaz

Signatures des témoins :

Lochard  
 Hales

L'officier de l'état civil :

Aug. Poyois



N° 41  
Menétray-Schrenter

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Aujourd'hui dix-neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Menétray Victor Eugène, domestique,  
de Poliz le Grand & Charannes puis domicilié à la Rouvenaz  
célibataire

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

né à Territet, le deux Septembre mil huit cent soixante douze  
fils de Henri Menétray,  
et de Louise Marguerite née Chesser, défunte

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

2° Schrenter Rosa, gouvernante,  
de San Stephan (Berne) domiciliée à la Rouvenaz  
célibataire

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

née à Interlaken, le vingt deux Janvier mil huit cent soixante dix  
fille de Christian Schrenter, défunte,  
et de Marie née Buhlmann, à Interlaken

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Poliz le Grand et à Charannes le huit  
Avril, à St. Stephan le sept Avril et au Châtelard  
le six Avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:  
Actes de naissance des  
époux.  
Certificats de publications

Signatures des époux:  
Eug. Menétray.  
Rosa Menétray

Signatures des témoins:  
Ernst Manz  
Eberic Buhlmann

Communiqué: à Poliz le Grand  
Eublen et St. Stephan

L'officier de l'état civil:  
Eug. Puyois



N<sup>o</sup> 42  
Hörmann - Eckelmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mai mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
Hörmann Jean Franz Caspar Heinrich, <sup>maître</sup> Regierungsbaumeister  
de Cabell (Nassau Hessen) domicilié à Montbeux (Châtelard)  
célibataire

né à Cabell le douze mai mil huit cent quarante quatre

fils de Franz Hörmann

et de Henri Hartung, <sup>décédé</sup>

2<sup>e</sup> Eckelmann née Keller Eleonore Franziska, <sup>professeur</sup> sans

de Hitzhausen sur Mosbrunn domiciliée à Montbeux

veuve de Gustave Eckelmann du le deux

janvier mil huit cent quatre vingt seize

née à Dornreichenbach le vingt un mai mil huit cent cinquante deux

fille de Heinrich Sebrect Keller

et de Clara Amalia née Donath, <sup>décédée</sup>

Les publications ont eu lieu à Cabell du huit au vingt un avril, à

Hitzhausen du quinze Mars au quatorze avril et au

Châtelard le dix huit Mars de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Permis de célébration  
délivré par le Département  
de Justice et Police le dix-  
huit mai courant.

Communiqué : à la Chantelle

Signatures des époux :  
Hörmann

Franziska Hörmann

Signatures des témoins :  
B. Moroz

P. Chevalley

L'officier de l'état civil :  
E. Hoffmann

N° 43.  
Besostri Ronchi

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-quatre mai mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Besostri Angelo, cordonnier,  
de Casaleggio (Novare, Italie), domicilié à Chailly-Pontoux  
célibataire

né à Casaleggio, le premier janvier mil huit cent soixante-dix-sept  
fils de Louis Besostri, manoeuvre,  
et de Marie née Aglietta, à Ghemme (Italie)

2° Ronchi Rosa, sans profession,  
de Ornavasso (Novare, Italie), domiciliée à Chailly  
célibataire

née à Ornavasso, le vingt-quatre novembre mil huit cent soixante-dix-neuf  
fille de Charles-Joseph Ronchi, mason,  
et de Rosa née Diana, à Ornavasso

Les publications ont eu lieu à Ghemme et à Ornavasso les six et  
sept-trois avril & au Hâtelard le quatre avril  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

L'épouse a déclaré ne savoir écrire; elle appose sa marque  
habituelle, soit une croix, pour valoir comme signature.

Pièces déposées:  
Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
Permis de célébration du D<sup>pt</sup>  
de Justice & Police du  
10 mai 1899.

Communiqué: à la Chancellerie

Signatures des époux:  
Besostri Angelo  
+

Signatures des témoins:  
Gambou Michel  
Pulchert

L'officier de l'état civil:  
[Signature]

N° 44

*Manzini Onex dit Chenaud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Mai* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Manzini Jean-Baptiste-Ferdinand, mason,*

de *Carandone (Svava, Italie)* domicilié à *Terrex-Montreux*

*célibataire*

né à *Carandone, le vingt-un Septembre* mil huit cent *soixante-trois*

fils de *Auguste Manzini, mason,*

et de *Catherine née Pedaschi, à Terrex.*

2° *Onex dit Chenaud Emma, sans profession,*

de *Olon* domiciliée à *Ormont-d'Enfer (Valais)*

*célibataire*

née à *Chesines, le dix-neuf Octobre* mil huit cent *soixante-quinze*

fille de *Alexis Onex dit Chenaud, agriculteur,*

et de *Louis Rosale née Perrod domiciliés à La Forclaz*

Les publications ont eu lieu à *Carandone le deux et neuf Avril, à Olon le vingt-trois Mars, à Hucomez et à Ormont-d'Enfer le vingt-quatre Mars et au Châtelard le vingt-deux Mars de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux  
certificats de publications  
Formes de célébration du Département  
de justice N° 22 Mars 1899.*

Communiqué : *d' Olon*

*Ormont-d'Enfer et la Chaux-de-Fonds*

Signatures des époux :

*Manzini Jean*

*Emma Manzini*

Signatures des témoins :

*Josid. Guindon*

*Marie Manzini*

*Emma*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Orpès*



N° 45

Hug - Porret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hug, Ami Charles-Louis, télégraphiste,

de Buchillon (Tribourg) domicilié à Tenes

célibataire

né à Rolle, le vingt-sept Avril mil huit cent soixante-dix-huit

fils de Georges Frédéric Hug, cordonnier, à Rolle

et de Marie-Jeanne Frédérique née Raymond, défunte

2° Porret Marie Augustine, cuisinière,

de Fresens (Nischâtel) domiciliée à Rolle

célibataire

née à Pontalchy, le dix-neuf Avril mil huit cent soixante-quatorze

fille de Charles-Louis Porret, défunt,

et de Julie Anna née Balleuds, à Rolle.

Les publications ont eu lieu à Buchillon et à St. Aubin le huit mai  
à Rolle le neuf mai et au Châtellais le six mai de  
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Communiqué : à Buchillon  
St. Aubin et Rolle

Signatures des époux :

Ami Hug - Porret  
Marie Hug.

Signatures des témoins :

Ernest Sapsbaum  
R. Dubois

L'officier de l'état civil :

Eug. Poyais

N° 46  
Aeschlimann - Terret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aeschlimann Heinrich Halther, peilier \_\_\_\_\_

de Burgdorf (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié au Chêne \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

né à Burgdorf, le onze Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante deux

\_\_\_\_\_ fils de Johann Arthur Aeschlimann, peilier, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Rosine Elisabeth née Stähli, à Burgdorf, \_\_\_\_\_

2° Terret Eugène Elise, sans profession, \_\_\_\_\_

de Châtelard \_\_\_\_\_ domiciliée à Vernex-Montreux \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ célibataire \_\_\_\_\_

née à Vernex, le six Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatre

\_\_\_\_\_ fille de Pierre Louis Terret, agriculteur, \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ et de Hélène née Henchoz, domiciliés à Vernex \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Burgdorf le dix-huit mai et au Châtelard

le onze mai de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : à Burgdorf \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

H. Aeschlimann \_\_\_\_\_  
E. Terret \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

H. C. \_\_\_\_\_  
A. M. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

\_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 47  
*Rohrbach - Allamand*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

Aujourd'hui *sept juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Rohrbach Jean-Marie fonctionnaire postal*  
 de *St-Etienne Reine* domicilié à *Verney*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

né à *Lausanne, le cinq Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante dix*  
 fils de *Jean-Louis Christian Rohrbach, boulanger*  
 et de *Suzanne-Henriette née Robellaz, domiciliés à Verney*

Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

2<sup>o</sup> *Allamand Julie-Marguerite, sans profession*  
 de *Ormont-les-Bains* domiciliée à *Verney*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

née à *Verney, le vingt juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante dix*  
 fille de *Jules-François Allamand, négociant*  
 et de *Louise-Sophie Olympe née Henchoz, à Verney*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *St-Etienne et à Ormont-les-Bains*  
*le sept Avril y au Châtelet le cinq Avril de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*certificats de publications*

Signatures des époux :

*Jean Rohrbach*  
*M. Rohrbach*

Signatures des témoins :

*B. Moron*  
*G. Baer*

Communiqué : à *St-Etienne*  
*et Ormont-les-Bains*

L'officier de l'état civil :

*E. P. P. P.*



N° 48.  
Gilly - Pauton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gilly André François Victor, docteur-médecin

de Marseille domicilié à Leyrin (Teydey)

célibataire

né à Marseille, le vingt-deux Octobre mil huit cent cinquante-huit

fils de André Amédée Gilly

et de Henriette Marie Louise née Puisse, les deux dédés

2° Pauton Louise Julia Lucie, sans profession

de Paris domiciliée à Leyrin (Teydey)

célibataire

née à <sup>Calrados</sup> Mathieu, le vingt-trois Oloiet mil huit cent soixante-dix

fille de Alphonse Jules Pauton, à Paris,

et de Louise Aglaé née Piedouze, défunte

Les publications ont eu lieu à Paris & à Marseille le sept mai, et à Leyrin le six mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Leyrin le 1 juin 1899.

Signatures des époux :

V Gilly  
J. Gilly

Signatures des témoins :

J. Pauton  
Marcel Magard  
L'officier de l'état civil:

Communiqué : à Leyrin et la Chamollerie

*[Signature]*

N<sup>o</sup> 49  
WOLF - CERUTI

Aujourd'hui quinze juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

1<sup>o</sup> WOLF Emile, boucher, \_\_\_\_\_  
de Letzwill (Suisse) \_\_\_\_\_ domicilié à Trévise \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Chailly, le vingt-trois Mars mil huit cent soixante-cinq  
fils de Jean WOLF, cultivateur, \_\_\_\_\_  
et de Anna Barbara née Geber, à Chessel \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2<sup>o</sup> Ceruti Marie-Hélène, domestique, \_\_\_\_\_  
de Palgama (Sitan, Italie) \_\_\_\_\_ domiciliée à Tristorrents (Valais) \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Tristorrents, le onze Novembre mil huit cent soixante-six  
fille de Simon François Ceruti, mason, \_\_\_\_\_  
et de Marie Célestine née Paris, à Tristorrents \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Letzwill & Tristorrents le dix-neuf  
Mai & aux Marches le dix-sept Mai de cette année.  
La publication à Palgama a été dispensée.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
Dispense de publication à  
Palgama \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Emile Wolf  
Madame Wolf

Signatures des témoins :

Louis Wolf  
Simone Ceruti

Communiqué : à Letzwill  
Tristorrents et la Chamblan

L'officier de l'état civil :

*(Signature)*

N° 50

*Désobres-Cherpillod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le deux juin mil neuf cent dix, déposé exécutoire le huit septembre suivant, le Tribunal civil du district de Yveroy a dissous par le divorce le mariage des époux *Désobres-Cherpillod* dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu de l'article 46, lettre b, de la loi fédérale du 24 décembre 1884.

Subit le dix-huit septembre mil neuf cent dix suivant Office du Département de Justice et Police du 16 septembre 1910, n° 5404, accompagnant un extrait du jugement en divorce.

L'officier de l'état-civil :

*Ernest N. Herz*

Aujourd'hui *seize juin* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Désobres Fritz Henri, boulanger,*

de *Mont-sur-Rolle* domicilié à *Chêne-Fontaines*

*célibataire*

né à *Forges, le vingt quatre Décembre* mil huit cent *soixante deux*

fil de *Gottlieb Rodolphe Désobres, tailleur, à Lausanne,*

et de *Jenny Emilie née Aubert, défunte.*

2° *Cherpillod Marie-Lydie, sans profession,*

de *Chesbres* domiciliée à *Chesbres*

*célibataire*

née à *Chesbres, le deux février* mil huit cent *soixante dix-huit*

fille de *Jean Marie Cherpillod, vigneron,*

et de *Lucie née Métraux, domiciliés à Chesbres.*

Les publications ont eu lieu à *Mont et à Chesbres le trois juin,*  
et au *Châtelain le premier juin de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux :

*Fritz Désobres*  
*Lydie Désobres*

Signatures des témoins :

*B. Maron*  
*Ernest N. Herz*

Communiqué : à *Rollé et*

*Chesbres*

L'officier de l'état civil :

*Ernest N. Herz*



N° 51

Depallens-Riser

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Depallens Jules-Maurice, agriculteur, \_\_\_\_\_

de Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Tertit \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Sollard, le onze juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quinze

fils de Eugène Depallens, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Marguerite-Lucrée née Tétaz, domiciliés à Tertit. \_\_\_\_\_

2° Riser Rose, cuisinière, \_\_\_\_\_

de Luseroth (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à St. Aubin (Nuchatel),

célibataire \_\_\_\_\_

née aux prises de Lognon, le quatorze mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante onze

fille de Ulrich Riser, cultivateur, à St. Aubin, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Rohrbach, d'indé \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Châtelard le deux juin, à Luseroth le quatre juin &amp; à St. Aubin le trois juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications. —

Communiqué: à Luseroth

et St. Aubin

Signatures des époux:

Depallens Maurice  
Depallens Rose

Signatures des témoins:

A. Chervallay  
Charles Feste

L'officier de l'état civil:



N° 52

*Bonnet - Gultrecht*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre juin* — mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bonnet Charles-Henri, employé postal* —  
de *Lure (Vosges)*, — domicilié à *Don Port-Ambreux*  
*célibataire* —

né à *Lully, le quatre juin* — mil huit cent *soixante dix-sept*  
fils de *Henri Louis Bonnet*, —  
et de *Louise née Ducret, défunts*. —

2° *Gultrecht Anna, sans profession*, —  
de *Kergers (Fribourg)*, — domiciliée à *Berne*  
*célibataire* —

née à *Berne, le neuf Avril* — mil huit cent *soixante seize*  
fille de *Jean Gultrecht, employé fédéral*, —  
et de *Louise née Simmen, à Berne*. —

Les publications ont eu lieu à *Lure, à Kergers, à Berne et aux*  
*Blanches le huit juin de cette année*. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux :

*C. Bonnet*  
*Anna Bonnet*

Signatures des témoins :

*Ch. Fister*  
*Roche*  
*Mario Ruk*  
L'officier de l'état civil :

Communiqué : *à Lure,*  
*Kergers et Berne*

*Ch. Fister*

N° 53

Schnell - Arnold

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq juillet mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schnell Emile Arthur, musicien  
de Neustadt Duesde Saxe, domicilié à la Porenay  
célibataire

né à Neustadt-Duesde, le dix-sept Décembre mil huit cent soixante-quinze  
fils de Ernest-Eduard Schnell, employé, à Pichenbach (Saxe)  
et de Amalia-Augusta née Teubert, défunte

2° Arnold Elsa-Elfrida, sans profession  
de Breitenhof (Saxe), domiciliée à la Porenay  
célibataire

née à Breitenhof, le vingt-sept Mai mil huit cent soixante-seize  
fille de Friedrich-Hermann Arnold, fonctionnaire en retraite, à Pelnitz (Saxe)  
et de Auguste Anna née Jeller, défunte

Les publications ont eu lieu à Neustadt, et à Breitenhof du vingt-cinq  
Juin au neuf Juin et au Château le vingt-trois Juin  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux  
Certificats de publications  
Formis de célébration du  
Département de Justice & Police  
du 19 Juin 1899

Communiqué : à la Chancellerie

Signatures des époux :

Arthur SchnellElfrida Schnell

Signatures des témoins :

W. Hundertmark  
Karl J. Müller

L'officier de l'état civil :

Eug. Dujais



N° 54.

Litschi - Culand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par décision du 19 avril 1955  
le Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud a ordonné la rec-  
tification de l'acte ci-contre, en ce  
sens que l'épouse soit désignée  
comme étant originaire de  
Dammont - Dessus - Neuille et de  
Renney

Mouiteux, le 25 avril 1955

L'officier de l'état civil

*J. P. Schumacher*

Aujourd'hui six juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Litschi Joseph Charles, cocher,

de Fenisberg (Schwytz) domicilié à Font-Steuve (Ranches)

divorcé d'avec Elisa Fanny Buffat née Saussez dès le dix  
décembre mil huit cent quatre-vingt-seize,

né à Schindelleggi, le quatorze juillet mil huit cent cinquante-sept

fil de Antoine Litschi,

et de Sibilla née Steiner, défunts.

2° Culand Louise Emma, journalière,

de Viont-dessus et de Noville domiciliée à Villeneuve

célibataire

née à Villeneuve, le seize juillet mil huit cent cinquante-sept

fille de Charles Abram Culand,

et de Susanne Françoise Marguerite née Tausse, défunts.

Les publications ont eu lieu à Fenisberg le neuf juin, à Viont-dessus le premier juin, à Noville et à Villeneuve le  
deuxième en mai et aux Ranches le tout-jeu de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Acte du premier mariage de  
l'époux, renfermant la mention  
du divorce.

Acte de naissance de l'épouse  
Certificats de publications.

Communiqué : à Fenisberg  
Viont-dessus et Villeneuve

Signatures des époux :

*Charles Litschi*  
*Louise Litschi*

Signatures des témoins :

*Louis Culand*  
*Ernest Vikesz*

L'officier de l'état civil :

*J. P. Schumacher*

N° 55

Nicollier - Chevalley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicollier Paris. Emile Vincent, professeur,  
de Vergy et d'Ormont, dessus domicilié à Vergy \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Vergy, le vingt-deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-douze  
fils de Paris Benjamin Henri Nicollier, décédé \_\_\_\_\_  
et de Louise Dionysie née Delapour, à Vergy \_\_\_\_\_  
2° Chevalley Elisa-Julie, sans profession,  
de Châtelard \_\_\_\_\_ domiciliée à Vergy \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Vergy, le vingt-cinq janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
fille de Jules Édouard Emile Chevalley, \_\_\_\_\_  
et de Elisa Emma née Fayot, tous deux décédés \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à Vergy le huit juin, à Ormont-  
dessus le sept juin et au Châtelard le cinq juin de  
cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance  
des époux \_\_\_\_\_  
Certificats de publications  
Consentement du tuteur  
de l'épouse \_\_\_\_\_

Communiqué : à Vergy et  
Ormont - dessus \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Paris Nicollier

Elisa Nicollier

Signatures des témoins :

A. Luech

Paris Nicollier

L'officier de l'état civil :

L. P. P.



N° 56

*Guenzi - Bovay*

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui *sept juillet* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guenzi Pierre-Louis, mason,*  
de *Dagnente (Parare, Italie)* domicilié à *Clarens*  
*célibataire*

né à *Dagnente, le douze Août* mil huit cent *soixante dix-neuf*  
fils de *Jean Guenzi, défunt,*  
et de *Thérèse née Pomerio, à Dagnente.*

2° *Bovay Esther Lina, sans profession,*  
de *Chamiaz* domiciliée à *Clarens*  
*célibataire*

née à *Pery, le vingt-huit Août* mil huit cent *quatre-vingt*  
fille de *Alouis Bovay, pâtissier,*  
et de *Lina née Viguerat, à Clarens.*

Les publications ont eu lieu à *Dagnente* les onze et dix-huit juin,  
à *Chamiaz* le deux juin et au *Châtelard* le trente-un mai  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*  
*formis de célébration du Dep.*  
*de Justice et Police du*  
*4 juillet 1899.*  
Communiqué : *à Douvray*  
*et la Chancelier*

Signatures des époux :

*Pierre Guenzi*  
*Lina Guenzi*

Signatures des témoins :

*G. Bovay*  
*J. Martin*

L'officier de l'état civil :

*Aug. Projais*

Il ressort d'une Lettre de  
bourgeoisie instrumentée  
par le Notaire Louis Rosset  
à Rontoux, le dix-neuf juin  
mil neuf cent un, et visée par  
le conseil d'état dans le délai  
légal, que les époux :  
*Guenzi - Bovay*, dont  
l'acte de mariage est ci-  
contre, ont été reçus au  
nombre des bourgeois de  
la commune de *Chessel*  
inscrit le trois juillet  
mil neuf cent un, suivant  
office de la Chancellerie  
d'état en date de ce jour.  
L'officier de l'état civil  
*Aug. Projais*  
Par jugement rendu le six décembre  
mil neuf cent dix, déclaré exécutoire  
le quinze janvier mil neuf cent sept,  
le Tribunal civil du District de Lau-  
sanne a dit tous par le divorce le  
mariage des époux *Guenzi Bovay*,  
dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé aux torts réciproques des deux époux en vertu de l'article 46 lettre b  
de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Inscriit le vingt-deux janvier mil neuf cent sept sur ordre du  
Département de Justice et Police (office du 19 janvier 1904) et sur production d'un extrait du jugement.  
L'officier de l'état civil : *Aug. Projais*



Aujourd'hui ouze juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Gerber Hector Christian, commissionnaire,

Lieu d'origine et de domicile:

de Schangnan (Berne) domicilié à Perney

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Perney, le treize Septembre mil huit cent soixante dix sept

Noms, profession et

fil de Jean Gerber, commissionnaire, à Perney,

domicile des parents:

et de M<sup>me</sup> Elisabeth née Beyeler, défunte,

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Baumer Caroline, couturière

Lieu d'origine et de domicile:

de Rheinfelden (Argovie) domiciliée à Perney

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Rheinfelden, le premier Mars mil huit cent soixante douze

Noms, profession et

fille de Jacob Baumer, camionneur,

domicile des parents:

et de Caroline née Leutwyler, à Rheinfelden

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Schangnan et à Rheinfelden le

trois juin et au château le deux juin de cette

année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux:

Hector Gerber  
Caroline Gerber

Signatures des témoins:

Georges Kott  
Oskar Gerber

Communiqué: à Schangnan

et Rheinfelden

L'officier de l'état civil:

Aug. Dujardin

N° 58.

*Geiger - Chanson*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze juillet* mil huit cent quatre-vingt-

*dix neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Geiger John*, employé au tramway,

de *Gessenay* domicilié à *Clarens*

*célibataire*

né à *Bex*, le *neuf juillet* mil huit cent *soixante-dix-huit*

fils de *Jules Geiger*, employé au tramway,

et de *Mme Julie ne Bernard*, domiciliée à *Clarens*

2° *Chanson Caroline-Louise*, sans profession,

de *Moiry* domiciliée à *St-Prix*

*célibataire*

née à *St-Prix*, le *vingt-huit février* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

fille de *Charles Agac Louis Chanson*, agriculteur,

et de *Emilie Louise ne Spirel*, à *St-Prix*

Les publications ont eu lieu à *Gessenay* le *vingt-cinq juin*, à *Moiry* le *siex*  
*juin*, à *St-Prix* le *quatre juin* et au *Châtelard* le *trois*  
*juin* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Geiger John*  
*Geiger Caroline*

Signatures des témoins :

*Chanson Emile*  
*Moiry*

Communiqué : à *Gessenay*, à

*Sarray* et *St-Prix*

L'officier de l'état civil :

*Eugène*



N<sup>o</sup> 59

Riboni-Cariffi

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Riboni Jean-Baptiste - Fornari, menuisier,

de Colazza, Novare, Italie, domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Colazza, le quinze juin \_\_\_\_\_ mil huit cent dix-huit \_\_\_\_\_

fils de Antoine Riboni, menuisier, \_\_\_\_\_

et de Adelaïde nee Fornara, à Colazza. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Cariffi Julia, ulperbua, \_\_\_\_\_

de Pulazzo (Nassa-Carava, Italie) domiciliée à Crin \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Montereggio, le neuf Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent dix-huit \_\_\_\_\_

fille de Joseph Cariffi, ulperbua, \_\_\_\_\_

et de Thérèse nee Tarantola, à Crin. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Colazza et à Pulazzo le vingt-sept  
 mai, au Châtelard et à Lausanne le quinze mai de cette  
 année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées:

Authorisation de célébration  
 de l'officier de l'état-civil  
 de Lausanne du 29 juin  
 1899

Communiqué: à Lausanne

et à la Chancellerie

Signatures des époux:

Riboni J. Baptiste  
 Julia Riboni

Signatures des témoins:

Germain Besonval  
 Meneseni Victor

L'officier de l'état civil:

L. J. B. J. B.



N° 60  
 Stauffiger - Schoenborn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stauffiger Pierre, tapissier-décorateur, \_\_\_\_\_  
 de Heimenhausen (Berne) domicilié à la Neuveville  
 célibataire

né à Chailly, le vingt-huit février mil huit cent soixante-quatorze  
 fils de Pierre Stauffiger, défunt, \_\_\_\_\_  
 et de Catherine née Spichiger, à Tavel \_\_\_\_\_

2° Schoenborn Babette-Anna, couturière, \_\_\_\_\_  
 de Aix-la-Chapelle (Prusse) domiciliée à la Neuveville  
 célibataire

née à Lausanne, le huit juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-troize  
 fille de Emile-Jules-Guillaume Schoenborn \_\_\_\_\_  
 et de Suzette-Anna née Valet, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Hergogenbuchsee le dix-huit mai, à  
 Aix-la-Chapelle le vingt-un mai et au Châtelain le seize  
 mai de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
 Certificats de publications

Signatures des époux :

Pierre Stauffiger  
 Anna Stauffiger

Signatures des témoins :

Meyer  
 Martin

Communiqué : à Hergogenbuchsee

et à la Neuveville

L'officier de l'état civil :

Auguste Perrier

N° 61  
Maillard - Roth

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Maillard Félix Benjamin, professeur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Chesalles sur Oron domicilié à la Faverney (Haut-Rhin)

Etat civil:

divorcé d'avec les Hermina née Borel des le trente-un Octobre mil huit cent quatre vingt seize

Lieu et date de la naissance:

né à Lyon, le trente Mars mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fil de Gabriel Frédéric Maillard, décédé,

domicile des parents:

et de Rodolphine née Ambresin, domiciliée à la Faverney

Nom et profession de l'épouse:

2° Roth Elisa-Frédérica, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile:

de Hottenbach (Haut-Rhin) domiciliée à Clavens

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Clavens, le quinze Mars mil huit cent soixante quatorze

Noms, profession et

fille de Jean-Louis Roth, décédé

domicile des parents:

et de Annette-Françoise née Richard, à Clavens

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Chesalles le trois juin, Hottenbach le huit Mai et au Châtelard le premier juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publications

L'acte de naissance de l'épouse est au fol. 12, pag 329. L'acte de premier mariage de l'époux, avec la mention du divorce, est au fol. 10, folie 119

Communiqué: à Oron - la Ville et à la Chancelleur

Signatures des époux:

F. B. Maillard  
Elisa Maillard

Signatures des témoins:

Ernest Roth  
Auguste Jumeau

L'officier de l'état civil:

Joseph Jumeau

N° 62  
*Ponci-Huguener*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

Aujourd'hui *vingt juillet* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ponci Louis-Pinard, peintre,*  
 de *Bidogno (Tessin)* domicilié à *Lausanne*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

né à *Lausanne, le vingt deux janvier* mil huit cent *soixante dix-sept*  
 fils de *Louis Ponci, gypser-peintre,*  
 et de *Louise Pauline née Humbert-Proz, domiciliés à Lausanne.*

Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :

2° *Huguener Cécile-Elisa, négociante,*  
 de *Soche* domiciliée à *Caux (Fribourg)*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et  
 domicile des parents :

née à *Suchiatel, le deux Août* mil huit cent *cinquante six*  
 fille de *Alfred Huguener, défunt,*  
 et de *Louise née Sautscher, à Suchiatel*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Bidogno le neuf juin, au Soche*  
*et à Lausanne le dix juin et aux Ranches le six juin de*  
*cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration*  
*de l'officier de l'état civil*  
*de Lausanne du 26 juin 1899*

Signatures des époux :

*Ponci Louis*  
*Cécile Ponci*

Signatures des témoins :

*Louis Ponci*  
*Charles Widmer*

Communiqué : *à Bidogno,*  
*Lausanne et au Soche*

L'officier de l'état civil :

*Georges Pérois*



N° 63.

Pernet Carabaccio

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juillet — mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pernet Charles, peintre en bâtiments, —

de Oumont dessus — domicilié à Oumont dessous

célibataire —

né à Oumont, le treize Mars — mil huit cent soixante-quatorze

fils de Marie-Julie Pernet, à Oumont. —

et de —

2° Carabaccio Françoise Marie, repasseuse, —

de Brian (H. Marie) — domiciliée à Brian —

célibataire —

née à Brian, le neuf Mai — mil huit cent soixante-seize

fille de Celestin Carabaccio, défunt, —

et de Pauline née Colliard, à Brian. —

Les publications ont eu lieu à Oumont dessus le deux juillet, à Brian les deux et neuf juillet et au Châteauneuf le trente juin de cette année. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
 Certificats de publications  
 Acte de décès du père de l'épouse  
 et Acte de mariage de sa mère. —

Communiqué : à Oumont dessus

et à la Chancellerie

Signatures des époux :

Pernet Charles

Marie Pernet

Signatures des témoins :

M. M. M. M.  
 M. M. M. M.

L'officier de l'état civil :

M. M. M. M.  
 M. M. M. M.

N° 64

*Stähli Hasler*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit juillet* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Stähli Jean*, employé d'hôtel,

de *Bonigen (Berne)* domicilié à *Vevey - Montreux*

*célibataire*

né à *Bonigen*, le *vingt-trois juin* mil huit cent *soixante-deux*

fils de *Pierre Stähli*,

et de *Adelaine* née *Michel*, *défunte*

2° *Hasler Lina*, employée d'hôtel,

de *Lumiswyl (Nyon)* domiciliée à *Glion*

*célibataire*

née à *Hergogenbuchsee*, le *deux juin* mil huit cent *soixante-quinze*

fille de *Ursin Hasler*, *agriculteur*

et de *Elisabeth* née *Pögli*, à *Langenthal*.

Les publications ont eu lieu à *Intevakou*, le *sept juillet*, à *Rehobach*  
le *six juillet*, au *Châtillard* et aux *Flanches* le *vingt juillet*  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*certificats de publications.*

Signatures des époux :

*Jean Stähli*

*Lina Stähli*

Signatures des témoins :

*Fritz Stähli*

*Heinrich Gottfried*

Communiqué : à *Steg in*  
*Intevakou et Rehobach*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 65  
Gysler-Carrupt

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Août mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gysler Christian, cordonnier, de Unterlangenegg (Thorne) domicilié au Trait-Hombreux célibataire

né à Unterlangenegg, le dix-sept Août mil huit cent soixante-neuf fils de Christian Gysler, cordonnier, à Chailly et de Elisabeth née Schwarz, défunte.

2° Carrupt Marie-Emma, cuisinière de Chamoson (Palais) domiciliée au Trait célibataire

née à Chamoson, le onze Octobre mil huit cent soixante-quinze fille de Pierre Carrupt, agriculteur, et de Véronique née Longin, à Chamoson,

Les publications ont eu lieu à Schwanegg et à Chamoson le quatre juillet & aux Flanches le trois juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

Christian Gysler  
Marie Gysler

Signatures des témoins :

C. Surugi  
Jean Babli

Communiqué : à Schwanegg et Chamoson

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 66  
Riniker-Hübeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Riniker Johann Ernst, pâtissier  
de Habsburg (Argovie) domicilié à Genève  
célibataire

né à Aarburg le onze Mai mil huit cent soixante-trois  
fils de Johann Jakob Riniker, décédé

et de Fanny Bider, sa mère à Kirchberg (Bern)

2<sup>o</sup> Hübeli Elise Marie, sans profession  
de Effingen (Argovie) domiciliée à Veytaux  
célibataire

née à Aarburg le neuf Janvier mil huit cent soixante-dix-sept

filles de Jakob Hübeli, propriétaire

et de Elise Zimmerli, sa femme à Veytaux

Les publications ont eu lieu à Habsburg et à Effingen le vingt-huit Juillet, à Genève le vingt-cinq Juillet et à Veytaux le vingt-sept Juillet de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célibat  
donnée le onze  
sept dernier par l'officier  
de l'état civil de Genève

Signatures des époux :

Ernst Riniker  
Elise Riniker

Signatures des témoins :

J. Hübeli  
J. Riniker

Communiqué : à Habsburg

Effingen et au Bureau  
de l'Etat civil à Genève

L'officier de l'état civil :

H. Rosset

N° 67  
Mayer Ulli

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-

dis-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Mayer Gustave, jardinier,

Lieu d'origine et de domicile:

des Hanches domicilié à Pevy

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Pevy, le deux Septembre mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fils de François-Louis Mayer, cordonnier,

domicile des parents:

et de Anna-Barbara née Schmidt, à Glion

Nom et profession de l'épouse:

2° Ulli Caroline, repasseuse,

Lieu d'origine et de domicile:

de Reisisnyl (Sion) domiciliée à Glion

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Glion, le trente Décembre mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fille de Ulrich Ulli, défunt

domicile des parents:

et de Barbara née Lottermann, à Glion

Date des publications:

Les publications ont eu lieu aux Hanches le sept huit, à  
Schneuw le huit huit et à Pevy le douze  
huit de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autant de célébration  
de l'officier de l'état civil  
de Pevy du 20 août 1899.

Signatures des époux:

Gustave Mayer  
Caroline Mayer

Signatures des témoins:

Paul Lamy  
Maur

Communiqué: à Pevy et

Schneuw

L'officier de l'état civil:

E. Pevy

N<sup>o</sup> 68  
*Nicodet-Dufour*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix-neuf Septembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> *Nicodet Adalbert Georges, négociant*  
 de *Crans et Marchissy* domicilié à *la Pourmay (Sautruces)*  
*célibataire*

né à *Jurdou le 16 Janvier* mil huit cent *soixante-dix*  
 fils de *Jean David Nicodet*  
 et de *Antoinette Louise Fanny née Collioud, décédée*  
 2<sup>o</sup> *Dufour Marguerite Julie, sans profession*  
 de *Châtelaud* domiciliée à *ux Arants*  
*célibataire*

née à *ux Arants le 10 Août* mil huit cent *soixante-dix-sept*  
 fille de *Louis Dufour, propriétaire aux Arants*  
 et de *Henriette Prosperine Bédançon, défunte*  
 Les publications ont eu lieu à *Crans le premier Septembre*  
*à Marchissy et à Châtelaud le huit et*  
*Août de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance,*  
*Certificats de publications*  
*et de non opposition.*

Signatures des époux :

*Nicodet*  
*M<sup>e</sup> Nicodet*

Signatures des témoins :

*S. Dufour,*  
*Sammholz*

Communiqué : *à Crans et*

*Longjumeau*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 69  
Friedrich-Rapin

Aujourd'hui dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-

soixant-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1<sup>o</sup> Friedrich Paul Wilhelm, précepteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Waldenburg (Saxe) domicilié à Klitschdorf (Saxe)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Waldenburg le dix Août mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fil de Ferdinand Wilhelm Friedrich

domicile des parents:

et de Auguste Amalie née Lokaschowitz, défunte

Nom et profession de l'épouse:

2<sup>o</sup> Rapin Adèle Habelle, institutrice

Lieu d'origine et de domicile:

de Corcelles près Bayonne domiciliée à Senex-Nouveaux

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Hornum le quinze Octobre mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fille de Victor Philippe François Rapin, au Paraguay

domicile des parents:

et de Louise Alexandrine née Bressend à Senex

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Châtelard le cinq Août, à Corcelles le six Août

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Autorisation de célébrer célébré le six septembre courant par le Département de Justice et Police

Signatures des époux:

Friedrich  
Adèle Friedrich

Signatures des témoins:

D. Dubuis  
Schulz

Communiqué: à Corcelles et à la Chaux-de-Fonds

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N° 40  
Lilleud-Thoos

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lilleud Francis-Joseph, agriculteur,  
de Châtel-St-Denis domicilié à Tervitch  
célibataire

né à Châtel-St-Denis, le premier Novembre mil huit cent soixante-sept  
fils de Basile Lilleud, défunt,  
et de Eléonore née Savoy, à Châtel-St-Denis.

2° Thoos Mariette-Pauline, femme de chambre,  
de Oberried (Sribourg) domiciliée à La Roche  
célibataire

née à La Roche, le vingt-trois Novembre mil huit cent soixante-dix-huit  
fille de Joseph-Alphonse Thoos,  
et de Anne Marie née Turco, défunte

Les publications ont eu lieu à Châtel-St-Denis le huit Septembre, à Oberried le dix Septembre, à La Roche le neuf Septembre et aux Hanches le sept Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Communiqué : à Châtel-St-Denis

à M. Trariman et  
à La Roche

Signatures des époux :

Lilleud Joseph  
Lilleud Pauline

Signatures des témoins :

Alphonse Luy  
Guillaume Luy

L'officier de l'état civil :

Luy Puyois

N° 41.  
Monaco-Laydu

Nom et profession de l'époux:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

Aujourd'hui vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° Monaco Pierre Jacques, menuisier,  
de Carandone (Italie), domicilié à Monaco  
celibataire

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

né à Monaco, le huit Janvier mil huit cent soixante-dix-sept,  
fils de Pierre Constantin Monaco, menuisier,  
et de Marie Thelomere nee Chollet, à Monaco

Nom et profession de l'épouse:  
Lieu d'origine et de domicile:  
Etat civil:

2° Laydu Alice, lingère  
de Giviers domiciliée à Clavens  
celibataire

Lieu et date de la naissance:  
Noms, profession et  
domicile des parents:

née à Clavens, le vingt-sept Août mil huit cent soixante-dix-huit  
fille de Louis Salomon Laydu, journalier,  
et de Louise Lucile nee Faucher, à Clavens

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Giviers le neuf Septembre, au Châtelard le huit Septembre de cette année. L'époux étant en service militaire, la publication en Italie n'a pas été demandée.

Il ressort d'une Lettre de bourgeoisie instrumentée par le Notaire Louis Rossel à Montreux, le vingt-six Décembre mil neuf cent, et visée par le Consul d'Etat dans le délai légal que Pierre Jacques Monaco, dont l'acte de mariage est ci-contre, a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Chessel.

Inséré le quatre février mil neuf cent un, sur ordre de la Chancellerie d'Etat (circulaire du 4 février 1901.) L'officier de l'état civil

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications  
Formis du Département de Justice & Police du 22 Septembre 1899

Signatures des époux:

P. Monaco fils  
Alice Monaco

Signatures des témoins:

Eugène Pattergh  
P. Huby

Communiqué: à Giviers

L'officier de l'état civil:

Eug. Pujais



N° 12  
Lattion-Baumann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lattion Georges-Louis, chauffeur, \_\_\_\_\_

de Liddes (Palais) \_\_\_\_\_ domicilié à Territet \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Paligny-Bourg le quatorze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit

fils de Georges Lattion, \_\_\_\_\_

et de Olympe née Clavaiz, défunte. \_\_\_\_\_

2° Baumann Emerentia, repasseuse, \_\_\_\_\_

de Hassen (Nij), \_\_\_\_\_ domiciliée à Territet \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Hassen le quinze Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-seize

fille de Catharina Baumann, défunte. \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Liddes, le trente Septembre, à Hassen le cinq Octobre, & aux Stanches le vingt-neuf Septembre de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des  
époux. \_\_\_\_\_  
Certificats de publications. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Lattion Louis  
Emerenzia Lattion

Signatures des témoins :

Charles Morimann

Communiqué : à Liddes et

Hassen

Frederic Nartze

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 13.  
Henchoz - Reuteler

Aujourd'hui vingt-trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Henchoz Paul, instituteur,

Lieu d'origine et de domicile:

de Château d'Ox domicilié à Glion

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Château d'Ox, le vingt-un janvier mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fils de Louis-Albert Henchoz, cultivateur,

domicile des parents:

et de Louise Marie née Kovacs, à Château d'Ox

Nom et profession de l'épouse:

2° Reuteler Marie-Hélène Julia, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Gessenay (Suisse), domiciliée à Glion

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Glion, le sept juillet mil huit cent soixante-dix-sept

Noms, profession et

fille de Jules Frédéric Louis Reuteler, hôtelier,

domicile des parents:

et de Marie-Henriette née Lind, à Glion

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Château d'Ox, à Glion, à Gessenay le quatre Octobre & aux Planches le deux Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications

Signatures des époux:

Paul Henchoz  
Julia Henchoz - Reuteler

Signatures des témoins:

Moris Henchoz  
P. Chavallay A. Ogney

Communiqué: à Château d'Ox

à Gessenay

L'officier de l'état civil:

Aug. Boyais

N° 44  
 Burnier - Tanner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burnier Victor-Louis, employé  
 de Rossinière domicilié à Tavel  
 célibataire

né à Haugy le vingt Août mil huit cent soixante dix-sept  
 fils de Louis-Jules Burnier, agriculteur,  
 et de Susanne Marie née Duprez, à Tavel.

2° Tanner Rosa-Elise, cuisinière,  
 de Madisoyl (Borne) domiciliée à Renens  
 célibataire

née à Bonwillars le trente Septembre mil huit cent soixante quatre  
 fille de Frédéric Tanner, vigneron,  
 et de Jeanne Suzette née Bisinel, à Renens.

Les publications ont eu lieu à Rossinière le six Octobre, à Madisoyl le quatre Octobre, à Renens le cinq Octobre & au Châtelard le trois Octobre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
 Certificats de publications.

Signatures des époux :

Victor Burnier  
 Rosa Burnier

Signatures des témoins :

B. Meyer  
 M. Meyer

Communiqué : à Rossinière

Madisoyl et Romanel

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis



N<sup>o</sup> 15.  
Aubert-Débarz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt huit* Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
*die-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> *Aubert Ami-Rodolphe*, facteur au télégraphe,  
de *Hanches* domicilié à *aux Hanches*  
*célibataire*

né à *aux Hanches*, le *premier* Novembre mil huit cent *soixante dix huit*  
fils de *Ami Frédéric Aubert*, facteur postal,  
et de *Pauline* née *Sernot*, aux *Hanches*.

2<sup>o</sup> *Débarz Henriette-Fanny*, sans profession  
de *Lyons* domiciliée à *Bea*  
*célibataire*

née à *Bea*, le *deux* Mars mil huit cent *soixante treize*  
fille de *Charles Débarz*, agriculteur  
et de *Henriette* née *Sages*, à *Bea*.

Les publications ont eu lieu à *Lyons* le *vingt* Octobre, à *Bea*  
le *deux* Octobre et aux *Hanches* le *neuf* Octobre  
*courant*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance*  
*des époux.*  
*Certificats de publications.*

Signatures des époux:

*Aubert*  
*Fanny Aubert*

Signatures des témoins:

*A. Dubois*  
*Ch. Débarz*

Communiqué: à *Moulin et*

*Bea*

L'officier de l'état civil:

*E. P. P. P.*

N° 76.  
Girod - Athe

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit Octobre* — mil huit cent quatre-vingt-  
*deux-neuf* — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Girod Henri Vincent, agriculteur,*  
de *Ormont-depuis* — domicilié à *Caux (Blanches)*  
*célibataire*

né à *Ormont-depuis, le vingt-trois Décembre mil huit cent soixante-sept*  
fils de *Marie-Louise Girod, à Ormont-depuis.*  
et de

2° *Athe Elise Angeline, cuisinière,*  
de *Volleges et de Bagnes (Valais),* domiciliée à *Caux*  
*célibataire*

née à *Volleges, le quinze Septembre mil huit cent soixante-seize*  
fille de *Louis Athe, absent du pays,*  
et de *Julie née Delavoie, à Volleges.*

Les publications ont eu lieu à *Ormont-depuis, à Bagnes, à*  
*Volleges le onze Octobre, et aux Blanches le neuf Octobre*  
*de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des*  
*époux.*  
*Certificats de publications*

Communiqué : à *Ormont-depuis*

*Volleges et Bagnes.*

Signatures des époux :

*Vincent Girod*  
*Elise Girod*

Signatures des témoins :

*H. Maron*  
*J. Martin*

L'officier de l'état civil :

*Eug. Poyois*

N° 14  
Cuérel-Chevalley

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Cuérel Louis-François-Henri, jardinier, —

de Villars-St-Croix — domicilié à Vernes —

célibataire

né à Lyon, le vingt-six Août mil huit cent soixante-quatre

fils de Auguste-Frédéric Cuérel, —

et de Susanne-Joie née Lehmann, défunte. —

2° Chevalley Susanne-Caroline, négociante, —

de Châtellard — domiciliée à Tarel —

célibataire

née à Tarel, le vingt-quatre Avril mil huit cent soixante-huit

fille de Pierre-Vincent Chevalley, —

et de Anne-Susanne-Joie Marguerite née Dentan, défunte.

Les publications ont eu lieu à Villars-St-Croix le neuf Octobre  
et au Châtellard le sept Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance  
des époux —  
bénéficiaires de publications.

Communiqué: à J. Burigny

Signatures des époux:

L. Cuérel  
S. Chevalley

Signatures des témoins:

B. Mars  
H. Mars

L'officier de l'état civil:

J. Burigny



N° 18.  
André Mirabel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° André Victor Léopold, professeur de graphologie de St. Lothain (Jura, France) domicilié à la Poutenaz Fontaine divorcé d'avec saie Appoline Tavernier des onze février mil huit cent quatre vingt sept,

né à St. Lothain, le quatorze Décembre mil huit cent quarante sept fils de Jean Charles André,

et de Rose née Parod, tous deux décédés.

2° Mirabel Léa Louisa, sans profession, de Nice (Alpes Maritimes, France) domiciliée à Nice célibataire

née à Londres, le premier Septembre mil huit cent soixante dix-neuf fille de César Claude Mirabel, artiste lyrique,

et de Félicie Léone Anna née Galantini, domiciliée à Nice

Les publications ont eu lieu à Saint Lothain et à Nice les quinze et vingt deux Octobre, & au Châtelain le douze Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.  
Consentement des père & mère de l'époux.  
Actes de décès des père & mère de l'époux.  
Certificat du divorce de l'époux.  
Lettre du Département du 1. Novembre 1899.

Communiqué : à la Chancellerie.

Signatures des époux :

Victor Léopold André  
Léa Mirabel

Signatures des témoins :

J. Dubois  
A. Rouey

L'officier de l'état civil :

A. P. P. P.

N<sup>o</sup> 19  
*Sachoud Engen*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Sachoud Charles-Germain, batelier,*  
 de *St-Gingolph (Palais)* domicilié à *St-Gingolph*  
*célibataire*

né à *St-Gingolph, le quinze Juin* mil huit cent *soixante-douze*  
 fils de *Edouard Sachoud, agriculteur,*  
 et de *Marie-Dorothee née Geivaz, domiciliés à St-Gingolph.*  
 2<sup>o</sup> *Engen Emma, repasseuse,*  
 de *Bümplitz (Berne)* domiciliée à *Kuchätel*  
*célibataire*

née à *Kuchätel, le trente Août* mil huit cent *soixante-dix-sept*  
 fille de *Jean Engen, défunt,*  
 et de *Elisabeth née Prosi, à Kuchätel.*

Les publications ont eu lieu à *St-Gingolph le neuf Octobre, à*  
*Kuchätel & à Bümplitz le dix Octobre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de célébration*  
*de l'officier de l'état-civil*  
*de St-Gingolph du 2*  
*Novembre 1899.*

Communiqué :

*à St-Gingolph*  
*Bümplitz et Kuchätel*

Signatures des époux :

*Sachoud Charles*  
*Emma Paschard*

Signatures des témoins :

*H. Berthoud*  
*Joseph Tschalold*

L'officier de l'état civil :

*Engen*  
*1899*

N° 80.  
Zürcher-Rieder

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zürcher Jacob-Henri, jardinier,  
de Trub (Bern) domicilié à Brier, vers La Tour de Tilly  
célibataire

né à Veuchâtel, le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-onze

fils de Ulrich Zürcher,  
et de Catherine née Stoffer, à Veuchâtel.

2° Rieder Louise-Charlotte, femme de chambre,  
de St. Etienne (Bern) domiciliée à Vevey  
célibataire

née à Paris, 14<sup>ème</sup> arr., le cinq Décembre mil huit cent soixante-trois

fille de Louis Rieder,  
et de Celina née Delaporte, à Gimel.

Les publications ont eu lieu à La Tour de Tilly le quatre Décembre, à Trub  
& St. Etienne le cinq Septembre & à Vevey le six Septembre  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de célébration de  
l'officier de l'état-civil de  
La Tour de Tilly du 28 Septembre 1899

Signatures des époux :

Henri Zürcher  
Louise Zürcher

Signatures des témoins :

Jordan Louis  
H. Monod

Communiqué : à Trub La Tour  
de Tilly St. Etienne et  
Vevey.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*



N<sup>o</sup> 81.  
*Grivel-Biolley*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Aujourd'hui *quatorze novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
 1<sup>o</sup> *Grivel Alexandre, peintre en bâtiments,*  
 de *Chapelle sur Gillarens (Tribourg)* domicilié à *Teritet*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

né à *Coniat, le treize juillet* mil huit cent *soixante-seize*  
 fils de *François Edouard Grivel, entrepreneur,*  
 et de *Philomène née Angèle, domiciliés à Teritet*  
 2<sup>o</sup> *Biolley Thérèse Adeline, sangleuse,*  
 de *Nasonges (Palais)* domiciliée à *Teritet*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

née à *Nasonges le vingt-six Décembre* mil huit cent *soixante-dix-neuf*  
 fille de *Alexandre Biolley, cultivateur, à Nasonges,*  
 et de *Faustine née Dubois, défunte*  
 Les publications ont eu lieu à *Chapelle, le quinze Octobre, à Nasonges*  
*le seize Octobre & aux Hautes le sept Octobre de cette*  
*année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Actes de naissance des époux*  
*Copies de publications*  
*Contrat de mariage de l'épouse*

Signatures des époux:

*Grivel Alexandre*  
*Grivel Adeline*

Signatures des témoins:

*Mosimara François*  
*Eug Meyer*

Communiqué: à *Pomasno*

*et Nasonges*

L'officier de l'état civil:

*[Signature]*

N° 82  
Martin - Gaillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin Louis-Henri, charpentier,

de Château d'Orx — domicilié à Petit

celibataire

né à Petit, le quatre Septembre mil huit cent soixante-six

fil de Jean David Martin, défunt,

et de Susette née Podoz, domiciliée à Petit

2° Gaillard Marie Eugénie, couturière,

de Ardon (Palais) — domiciliée à Ardon

celibataire

née à Ardon, le deux juillet mil huit cent soixante-treize

fille de Jean Joseph Gaillard, défunt,

et de Adelaïde née Font, à Ardon.

Les publications ont eu lieu à Château d'Orx et à L'Étray le vingt-huit Octobre, à Ardon le vingt-sept Octobre et au Châtelard le vingt-six Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Communiqué : à Château

d'Orx et Ardon

Signatures des époux :

L. Martin  
Eugénie Martin

Signatures des témoins :

M. M. [Signatures]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N<sup>o</sup> 83.  
Böniger-Pottier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Böniger Samuel, comptable, de Neffum (Glarus), domicilié à la Reurenaz, célibataire

né à Hättingen, le vingt-huit mai mil huit cent soixante-neuf, fils de François Böniger, mécanicien, à Hättingen, et de Thérèse née Hefti, défunte.

2<sup>o</sup> Pottier Marguerite, sans profession, de Cernant-depours, domiciliée aux Hanches, célibataire

née au Chine, le quatre février mil huit cent soixante-douze, fille de Jules David Pottier, notaire, aux Hanches, et de Emilie - Anna - Henriette née Piraz, défunte.

Les publications ont eu lieu à Neffum le vingt-huit Octobre, à Cernant-depours le vingt-six Octobre, au Châtelard et aux Hanches le vingt-quatre Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Communiqué: à Neffum et Cernant de par.

Signatures des époux:

S<sup>o</sup> Böniger  
Margte Böniger

Signatures des témoins:

Indubius  
W. Kohler

L'officier de l'état civil:

Paul Pérois



N° 84  
 Rosalie Hehren

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rosalie François Eugène, employé de commerce,

de Arlanc (Tuy de Dome) domicilié à Trait (Montreux)

celibataire

né à Choubes, le vingt-huit juillet mil huit cent soixante-huit

fil de Damien Rosalie, défunt,

et de Louise Marie née Meyer, à Trey.

2° Hehren Elise Louise, sans profession,

de Gessenay (Bern) domiciliée à Venex

celibataire

née à Aigle, le quatre juin mil huit cent soixante-douze

filles de Christian Hehren,

et de Françoise Joséphine née Lind, défunte.

Les publications ont eu lieu à Arlanc les huit & quinze Octobre, à Gessenay le deux Octobre, au Châtelard & aux Planches le trente Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
 Certificats de publications.  
 Termes de célébration du Département de Justice & Police du 4 Novembre 1899.

Signatures des époux :

Rosalie Eugène  
 Elise Rosari

Signatures des témoins :

R. Perthel  
 L. Chopard

Communiqué : à Gessenay et la Chancelier

L'officier de l'état civil :

L. Papi

N° 85.

*Widmer. Putty*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Novembre* mil huit cent quatre-vingt-*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Widmer Auguste - Charles, rebier - encaisseur,*de *Nosnang St-fall,* domicilié à *Ternez**celibataire*né à *Laudanne, le vingt-sept Mai* mil huit cent *soixante-dix-sept*fils de *Georges - Antoine Widmer, fabricant de linon,*et de *Elisabeth née Staub, domiciliés à Laudanne*2° *Putty Marie - Helene, cuisinière,*de *Pizy* domiciliée à *le Rouvenaz**celibataire*née à *Yverne, le cinq Octobre* mil huit cent *soixante-six*fille de *Louis - John Putty, menuisier,*et de *Marie - Françoise née Tollen, à Yverne.*Les publications ont eu lieu à *Nosnang, le quinze Octobre, à Pizy le vingt-neuf Octobre & au Châtelain le vingt-sept Octobre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux :

*Charles Widmer**Helene Widmer*

Signatures des témoins :

*Alexis Gisenard**Mayer*Communiqué : à *Nosnang et**Gimel*

L'officier de l'état civil :

*C. P. P. P.*

N<sup>o</sup> 86  
Bertholet - Chessez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Bertholet Henri Antoine, voyageur de commerce,  
de Roche, Aigle & Villeneuve domicilié à la Pournaz  
célibataire

né à Roche, le seize Décembre mil huit cent soixante-cinq  
fils de Pierre-Louis Bertholet,  
et de Françoise Fanny née End, défunts.

2<sup>o</sup> Chessez Susanne Sophie dite Emilie, sans profession  
des Planches domiciliée à la Pournaz  
célibataire

née à Planches, le vingt-un Avril mil huit cent soixante-dix-neuf  
fille de David-Eugène Chessez, cafetier,  
et de Henriette Sophie Fanchette née Grand, à la Pournaz.

Les publications ont eu lieu à Roche, Aigle & Villeneuve le neuf Novembre, au Chaplard & aux Planches le huit Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance de l'époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

H. Bertholet  
E. Bertholet

Signatures des témoins :

E. Chessez  
P. Chevalley

Communiqué : à Aigle et Villeneuve

L'officier de l'état civil :

E. Bapst



N° 87

Krummenacher Sater

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre — mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Krummenacher Joseph, agriculteur, —

de Escholzmatt Lucerne domicilié aux Arants Châtelain

célibataire

né à Châtelain Or, le vingt-huit mil huit cent soixante-quinze

fils de Antoine Krummenacher, défunt, —

et de Maria Anna née Piemo à Châtelain Or

2° Sater Juliana, Blanchisseuse —

de Rürchen Palais, — domiciliée aux Arants

célibataire

née à Rürchen, le vingt-trois Novembre mil huit cent soixante-dix-sept

fille de Jean Sater, agriculteur, —

et de Maria née Sater, domiciliée à Rürchen.

Les publications ont eu lieu à Escholzmatt le quatre Novembre  
à Rürchen le neuf Novembre, et au Châtelain le huit  
Novembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Communiqué : à Escholzmatt

et Rürchen

Signatures des époux :

Joseph Krummenacher  
Julia Krummenacher

Signatures des témoins :

Julien Jollet  
B. Moran

L'officier de l'état civil :

Eug. Dupuis

N° 88

*Brandt dit Guerin - Boulay*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

**RECTIFICATION**

Par décision du 3 mars 1956 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que le nom patronymique de l'époux soit orthographié "Brandt - dit - Guerin" et non "Brandt - dit - Guerin".

Montreux, le 8 mars 1956

L'officier de l'état civil:

Communiqué aux officiers de l'état civil des Signes (Nenchâtel), Renan (Bern) et Fiez (Vaud).

Aujourd'hui *six Décembre* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brandt dit Guerin Fiez-Albert, cocher,*

de *Soled (Nenchâtel) et Renan (Bern)* domicilié à *Renan*

*célibataire*

né à *la Chaux-de-fonds, le dix-sept Août* mil huit cent *soixante-sept*

fil de *Fiez Henry Brandt dit Guerin,*

et de *Louise Valérie nee Dubois, défunte.*

2° *Boulay Louise Marie, cuisinière,*

de *Fontaines* domiciliée à *Pevay*

*célibataire*

née à *Fontcherand, le premier janvier* mil huit cent *soixante-dix-huit.*

filles de *Henri David Boulay, agriculteur, à Fontcherand,*

et de *Jeanette Louise nee Dubois, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Soled et à Renan le neuf novembre à Fontaines le dix novembre, à Pevay le onze novembre et au Châtelain le huit novembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux*  
*Certificats de publication*

Signatures des époux :

*Brandt dit Guerin Fiez*  
*Brandt Marie Louise*

Signatures des témoins :

*P. Morav*  
*Gott. Streit*

Communiqué : à *Soled et Renan,*

*Fiez et Pevay.*

L'officier de l'état civil :

*Engl. Poiris*

N<sup>o</sup> 89  
Aellen - Lehmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui

six Décembre

mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Aellen Jules - Louis, agriculteur,

de Gessenay (Berne),

domicilié à Pontest Pontbraz

célibataire

né à Sâles, le quatre Octobre

mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean-Louis Aellen, défunt,

et de Marie-Françoise née Dulcit, à Pontest.

2<sup>o</sup> Lehmann Louise, cuisinière,

de Ritté près Burgdorf (Berne),

domiciliée à Pontest

célibataire

née à Wangen, le deux Janvier

mil huit cent soixante-dix

fille de Frédéric Lehmann, employé,

et de Susanne née Kunz, à Wangen.

Les publications ont eu lieu à Gessenay, le deux Novembre, à

Rischberg le premier Novembre et aux Hanches le  
vingt-un Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications

Signatures des époux :

J. Aellen  
Louise Aellen

Signatures des témoins :

J. Aellen  
J. Aellen

Communiqué : à Rischberg

et à Gessenay

L'officier de l'état civil :

L. P. P. P.



Son décision de la direction de l'état civil de Schaffhouse du 31 décembre 1924, l'insinuation ci-contre est rectifiée en ce sens que  
 Bührer Conrad, désigné comme étant originaire de Schaffhouse seulement, est également originaire de Bibern et de Hofen (Schaf-  
 -house) le 14 novembre 1926

OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

Registre des mariages A.

Comm. de Schaffhouse  
 à Bibern, à Hofen et à Dett

Folio 189

N° 90

Bührer - Gertsch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre

mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bührer Conrad, forgeron,

de Schaffhouse, B. u. H. (Sch.) domicilié à Sâls

célibataire

né à Schaffhouse, le dix huit juin mil huit cent soixante deux

fils de Conrad Bührer, défunt,

et de Maria née Greuter, à Schaffhouse

2° Gertsch Marguerite, sans profession,

de Lauterbrunnen (Vern) domiciliée à Lausanne

célibataire

née à Lauterbrunnen, le vingt-trois Novembre mil huit cent soixante onze

fille de Pierre Gertsch, bûcheron,

et de Marguerite née Brunner, au Locle.

Les publications ont eu lieu à Schaffhouse, le seize Novembre,

à Lauterbrunnen le quinze Novembre; à Lausanne, le dix-huit

Novembre & au Châtelard le quatorze Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.

Certificats de publications.

Signatures des époux :

Conrad Bührer

Marguerite Bührer

Signatures des témoins :

Luc Bührer

Ch. Reiners

L'officier de l'état civil :

Eug. Dreyer

Par jugement rendu le 27 novembre mil neuf cent sept, déclaré exécutoire le neuf décembre suivant, le Tribunal cantonal de Schaffhouse a dissout par le divorce le mariage des époux

Bührer-Gertsch

dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé

aux torts du mari en vertu

de l'article 45 de la loi

fédérale du 24 décembre 1874.

Inséré le dix sept décembre

mil neuf cent sept sur

ordre du Département de

Justice et Police (Office du

16 décembre 1907) et sur production d'un extrait du jugement.

L'Officier de l'état civil:

C. F. F. F.

N° *91*  
*Pettinaroli Bedoni*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept* *Decembre* mil huit cent quatre-vingt-

*dix-neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Pettinaroli Pietro Carlo*, mason,

de *Bolzano (Trente, Italie)* domicilié à *Clarus*

*célibataire*

né à *Bolzano*, le *vingt un* *février* mil huit cent *soixante-deux*

fils de *Giovanni Pettinaroli*, mason,

et de *Marie née Franzosi*, domiciliés à *Bolzano*.

2° *Bedoni Cecile*, sans profession,

de *Bolzano (Italie)* domiciliée à *Clarus*

*célibataire*

née à *Spiez*, le *premier* *Decembre* mil huit cent *soixante-dix-neuf*

fille de *Sieur Bedoni*, mason,

et de *Ursule née Rafioli*, domiciliés à *Clarus*.

Les publications ont eu lieu à *Bolzano* les *dix-neuf* *et dix-neuf* *Novembre* *et au Châtelard* le *quatre* *Novembre* de *cette* *année*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

L'épouse déclare ne savoir signer ; il appose sa marque habituelle consistant en une croix.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications.*  
*Permis de célébration du Département de justice & Police du 27 Novembre 1899.*

Communiqué : *à la Chambrée*

Signatures des époux :

+

*Cecile Pettinaroli*

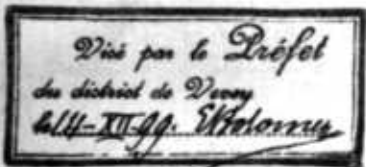
Signatures des témoins :

*Ambroise Franzosi*

*Schivo's Morano*

L'officier de l'état civil :

*Aug. P. P. P.*



N° 92.  
Yersin-Paracchini

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Yersin Constant-Adrien, agriculteur,

de Rougemont domicilié à Chailly-Fontaine

célibataire

né à Chailly, le vingt-deux juillet mil huit cent soixante-trois

fil de François-Vincent Yersin, agriculteur,

et de Rose-Elisabeth née Chollet, domiciliés à Chailly.

2° Paracchini Marie-Luigia-Fuqherita, sans profession,

de Pognone (Verone, Italie) domiciliée à Chailly

célibataire

née à Pognone, le vingt-quatre Octobre mil huit cent soixante-cinq

fille de Gaetan Paracchini, agriculteur,

et de Rosa née Paffoni, domiciliés à Pognone.

Les publications ont eu lieu à Rougemont le vingt Novembre, à Pognone le trois Décembre et au Châtelard le dix-sept Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
Certificats de publications.

Signatures des époux :

Adrien Yersin  
Luigia Yersin

Signatures des témoins :

Constant Yersin

Constant Paracchini

L'officier de l'état civil :

Emil Pignatelli

Communiqué : à Rougemont  
et à la Chancellerie



N° 93.  
Bezengon Freitag

Aujourd'hui vingt un Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dis neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Bezengon Louis, journalier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Echagnens domicilié à Tarel (Sontung)

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Echallens, le six juillet mil huit cent soixante huit

Noms, profession et

fils de François Lucien Bezengon, défunt,

domicile des parents:

et de Marianne Elise ne Jacottet, à Echallens.

Nom et profession de l'épouse:

2° Freitag Emma Susanne Henriette, Blanchisseuse,

Lieu d'origine et de domicile:

de Stülflingen (Zurich), domiciliée à Tarel

Etat civil:

divorcée d'avec Louis Christian Freitag des le neuf

Octobre mil huit cent quatre vingt dix-huit

Lieu et date de la naissance:

née à la Rouveray, le vingt huit juillet mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fille de Denis Permeud, défunt,

domicile des parents:

et de Sophie Fanny ne Taton, à la Rouveray.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Echagnens, le trois Oct, à Stülflingen le trois Oct et au Châtelard le deux Oct de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Acte de naissance de l'épouse.  
(L'acte du premier mariage de l'épouse, avec la mention du divorce, est au Vol. II, folio 114.)  
Certificats de publications.  
Communiqué: à Echallens et à Stülflingen.

Signatures des époux:

Louis Bezengon  
Emma Bezengon

Signatures des témoins:

J. Longchaume

L'officier de l'état civil:

Lucy Pérois

N<sup>o</sup> 94  
Tschabold - Bezençon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Tschabold Jean-Joseph, agriculteur,  
de Erlenbach (Berne) domicilié à Veray (Montreux)  
veuf de Anne-Marie Elisabeth nee Pombruel des le  
neuf juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-huit,  
né à Collonge, le premier Mai mil huit cent soixante-sept  
fils de David Tschabold, charpentier,  
et de Marie Louise Rosalie nee Henchoz, à Charniv.  
2<sup>o</sup> Bezençon Elise-Julie, couturière,  
de Eclagnens domiciliée à Tenitet  
célibataire

née à Eclagnens, le vingt-six Mars mil huit cent soixante-dix  
fille de David Samuel Bezençon,  
et de Louise nee Carrard, défunts.

Les publications ont eu lieu à Erlenbach le dix-sept Juin,  
à Eclagnens le seize Juin & aux Thambes le seize  
Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'épouse  
Acte du premier mariage de  
l'épouse.

L'acte de décès de sa  
première femme est au fol. 9 fol. 26  
de l'art. 1.

Communiqué : à Eclach  
et à Echallin.

Signatures des époux :

Joseph Tschabold  
Elise Tschabold

Signatures des témoins :

McCarthy  
Tascha Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Un double a été remis le 10 Janvier 1900,  
à l'administration cantonale, en exécution  
de la loi.  
Officier de l'état civil.  
MONTREUX

Le Numéro 94 à la page 193 est celui de la dernière inscription faite dans  
l'année 1899. Les deux doubles des présentes registres sont conformes. Copie sous condition.  
Montreux, le 30 Décembre 1899.  
Officier de l'état civil.  
MONTREUX

N° 1.

*Pittet - Turrian*

Nom et profession de l'époux:

1° *Pittet Charles-Emile, ouvrier,*

Lieu d'origine et de domicile:

des *Marchés* domicilié à *Glion*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Flon, le deux Août* mil huit cent *soixante seize*

Noms, profession et

fils de *Pierre-Emile-Louis Pittet, ouvrier,*

domicile des parents:

et de *Rosette née Favre, domiciliés à Glion.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Turrian Aline-Léonie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Château d'Orx* domiciliée à *Sonzier*

Etat civil:

*célibataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Sonzier, le treize Août* mil huit cent *soixante dix-sept*

Noms, profession et

fille de *Jules-Vincent Turrian, agriculteur,*

domicile des parents:

et de *Sophie née Turrian, à Sonzier.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu aux *Marchés le seize Décembre, au*  
*Châtelard le même jour, à Château d'Orx et à l'Étiyaz*  
*le dix huit Décembre de cette année dernière.*

*(Approuvé la radiation du mot dix, à la deuxième ligne)*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des*  
*époux*  
*Certificats de publications*

Signatures des époux:

*Emile Pittet*  
*Aline Pittet Turrian*

Signatures des témoins:

*Ernest Quénet*  
*Gottf. Huit*

Communiqué: *à Château d'Orx*

L'officier de l'état civil:

*Ernest Pérois*



N° 2.

Duveluz Gironod

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui six janvier mil huit cent quatre-vingt-

neufcent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Duveluz Claude-Lucrice, employé d'hôtel,

de Pailless et Gollion domicilié à Veray

célibataire

né à Chesnay, le dix-neuf Octobre mil huit cent soixante-dix

Seine et Oise fils de Charles-François Duveluz, défunt,

et de Jeanne Marie née Forest, domiciliés à Veray.

2° Gironod Elise-Louise, sans profession,

de Grandevent domiciliée à Collonge

célibataire

née à Collonge, le treize janvier mil huit cent soixante-sept

filles de François-Abram-Henri Gironod, bûcheron,

et de Henriette Elise-Louise née Pollet, domiciliés à Collonge.

Les publications ont eu lieu à Pailless le seize Décembre, à Gollion le

dix-sept Décembre, à Grandevent le dix-huit Décembre

et aux Ranches le quinze Décembre de cette année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux.  
Certificats de publications.

Signatures des époux:

Duveluz Claude-Lucrice  
Elise Duveluz

Signatures des témoins:

Ch. Jeanjaquet  
C. Durand

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué: à Pailless,  
Cossanay et Fiez

Par jugement rendu le vingt-quatre décembre mil neuf cent dix, devenu définitif le seize février mil neuf cent sept, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage des époux Duveluz-Gironod, dont l'acte est ci-contre.

Le divorce a été prononcé contre les deux époux en vertu de l'article 46, lettre b, de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Intervient le dix-neuf février mil neuf cent sept, en suite de communication d'un extrait du jugement en divorce.

L'officier de l'état civil  
[Signature]

N° 3.

*Cretton Andereggen*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Janvier* mil ~~huit cent quatre vingt~~ *neuf cent* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cretton Louis - Valentin, cocher,*  
de *Charrat (Palais)* domicilié à *Vernex*  
*célibataire*

né à *Charrat, le quatre Avril* mil huit cent *soixante sept*  
fils de *Joseph Cretton, agriculteur, à Charrat,*  
et de *Anne née Roh, défunte.*

2° *Andereggen Octavie, bonne d'enfants,*  
de *Obergesteln (Palais)* domiciliée à *la Rouvenaz*  
*célibataire*

née à *Sierre, le trente un juillet* mil huit cent *soixante sept*  
fille de *François Andereggen, cordonnier, à Sierre,*  
et de *Catherine née Fischer, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Martigny & à Obergesteln le vingt deux Décembre & au Châtelard le vingt Décembre de l'année dernière.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux.*  
*Certificats de publications.*

Communiqué : *à Martigny - Ville*  
*et à Obergesteln*

Signatures des époux :

*Cretton Louis Valentin*  
*Octavie Cretton*

Signatures des témoins :

*Clément Jan*  
*Frédéric Eugène Bühl*

L'officier de l'état civil :

*Jean François [Signature]*

N<sup>o</sup> *A*  
*de Orantia-Houston*

Aujourd'hui *dix huit Janvier* — mil ~~huit cent quatre vingt~~  
*neuf cent* — par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

1<sup>o</sup> *de Orantia, Clément, rentier*  
de *Guayaquil (République de l'Équateur)* domicilié à *Bon Port-Houston*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à *Guayaquil le dix mai* mil huit cent *soixante dix neuf*  
fils de *Manuel de Orantia, banquier à Paris*  
et de *Conception Gomez, à Paris, en son à Houston*

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2<sup>o</sup> *Houston Edna, sans profession*  
de *l'Etat de Pennsylvanie* domiciliée à *Bon Port*  
*célibataire*

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à *Marietta (Pennsylvanie) le vingt deux* <sup>*février*</sup> mil huit cent *soixante dix huit*  
fille de *Edwin Samuel Houston, capitaine dans la marine* <sup>*des Etats-Unis à Washington*</sup>  
et de *Caroline Poe Houston née Driskwood à Bon Port*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *ux Planches le huit Janvier de cette*  
*année. Sur dispense des parents les publications à la*  
*République de l'Équateur et aux Etats-Unis n'ont pas*  
*eu lieu.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de promesse de mariage. Permis de cet Etat ou de l'un par le Département de Justice et Police délivré le seize du présent mois.*

Communiqué : *à la Chancellerie*

Signatures des époux :

*C. de Orantia*  
*Edna de Orantia*

Signatures des témoins :

*M. J. S. C. A.*  
*S. David Bonno*  
*A. S. Vayna*  
L'officier de l'état civil :

*J. Prost*



N° 5.

*Wenger-Parietti*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt janvier* mil huit cent quatre-vingt-

*neuf cent* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Wenger Jules François, jardinier,*

de *Metendorf (Berne)* domicilié à *La Courtenette (Fribourg)*

unf de *Sophie née Langy, des le six Avril mil huit cent quatre-vingt-dix sept*

né à *Yverdon, le huit mai* mil huit cent soixante quinze

fil de *Jean-Jacques Wenger, dévot,*

et de *Leviera Joséphine née Lavabin, a Yverdon.*

2° *Parietti Eugène-Innocente, gouvernante,*

de *Resenzana (Côme, Italie)* domiciliée à *Vevay,*

*célibataire*

née à *Resenzana, le treize Août* mil huit cent soixante onze

fille de *Pierre Parietti, cordonnier,*

et de *Joséphine née Trinchar, a Vevay.*

Les publications ont eu lieu à *Thierachem* le vingt-neuf Novembre

à *Vevay* le trente Novembre, au *Châtelard* le vingt-sept Novembre,

et à *Resenzana* les vingt quatre & trente un Décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- Acte du premier mariage de l'époux.*
- Acte de décès de sa première femme.*
- Acte de naissance de l'épouse.*

Signatures des époux:

*Jules Wenger*  
*Eugène Wenger*

Signatures des témoins:

*A. Ogny*  
*P. Chavallay*

L'officier de l'état civil:

*Eug. Bispois*

Communiqué: à *Thierachem*  
*Vevay et la Chancellerie*

Par jugement rendu le vingt un janvier mil neuf cent treize, déclaré exécutoire le vingt cinq février suivant, le Tribunal civil du District de Vevay a disposé par le divorce le mariage des époux *Wenger-Parietti*, dont l'acte est ci-contre. Le divorce a été prononcé contre le mari, en vertu de l'article 46, lettre b de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Inséré le trois mars mil neuf cent treize par ordre du Département de Justice et Police (Office du 2 mars 1903, N° 1304) et sur production d'un extrait du jugement en divorce. L'officier de l'état civil.

*Eug. Bispois*

N° 6  
 Devaux Richard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Devaux Louis-Emile, menuisier,  
 de Lambing (Seine) domicilié au Trait-Fontaine  
 célibataire

né à Sessia-les-Chilly le dix-huit mars mil huit cent soixante-quatre  
 fils de Gustave Devaux, défunt,  
 et de Wilhelmine née Fister, à Sessia-les-Chilly

2° Richard Félise-Clémentine, couturière,  
 de Nes (Valais) domiciliée au Trait  
 célibataire

née à St-Faurice, le vingt-un juillet mil huit cent soixante-sept  
 fille de Jean Pierre Albert Richard,  
 et de Louise née Gabut, domiciliés à St-Faurice.

Les publications ont eu lieu à Liège le six janvier, à St-Faurice le cinq janvier & aux Hanches le quatre janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.  
 Certificats de publications.

Communiqué : à Liège et à St-Faurice

Signatures des époux :

Louis Devaux  
 Clémentine Devaux

Signatures des témoins :

Weyer  
 Richard Edouard

L'officier de l'état civil :

Eug. Ponsard



N° 2

Décombas-Marieloni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Décombas Maurice-Pierre-Louis, tapissier, de Sarigny domicilié à Trait-Fontaine célibataire

né à Lausanne, le vingt-sept Mars mil huit cent soixante quatorze fils de Pierre-Abram-Louis Décombas et de Marie-Louise née Cottier, défunts

2° Marieloni Rosalie-Marguerite, couturière de Sigrino (Tessin) domiciliée à Vernes-Fontaine célibataire

née à Longier, le dix Mai mil huit cent soixante treize fille de Valérie Marieloni, maçon, et de Marie-Louise née Portaz, domiciliés à Vernes

Les publications ont eu lieu à Sarigny le six janvier, à Sigrino le sept janvier, au Châtelard aux Ranches le vingt janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications

Signatures des époux :

M. Décombas. M<sup>lle</sup> Décombas

Signatures des témoins :

Felix Heingelmann Streit Gottfried

Communiqué : à Sarigny et à Sigrino

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Form. 5 Ce volume se termine par le N° des inscriptions de l'année 1909 la suite se trouve dans le volume commençant par le N° 8. nous certifions. L'officier de l'état civil [Signature]





N° 2

Décombas-Marieloni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf cent par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Décombas Maurice-Pierre-Louis, tapissier, de Sarigny domicilié à Trait-Fontaine célibataire

né à Lausanne, le vingt-sept Mars mil huit cent soixante quatorze fils de Pierre-Abram-Louis Décombas et de Marie-Louise née Cottier, défunts

2° Marieloni Rosalie-Marguerite, couturière de Sigrino (Tessin) domiciliée à Vernes-Fontaine célibataire

née à Longier, le dix Mai mil huit cent soixante treize fille de Valérie Marieloni, maçon, et de Marie-Louise née Portaz, domiciliés à Vernes

Les publications ont eu lieu à Sarigny le six janvier, à Sigrino le sept janvier, au Châtelard aux Ranches le vingt janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications

Signatures des époux :

M. Décombas. M<sup>lle</sup> Décombas

Signatures des témoins :

Felix Heingelmann Streit Gottfried

Communiqué : à Sarigny et à Sigrino

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

Form. 5 Ce volume se termine par le N° des inscriptions de l'année 1909 la suite se trouve dans le volume commençant par le N° 8. nous certifions. L'officier de l'état civil [Signature]



NomsPrénoms

Folios

1898.	Aubert	Marie - Caroline	11.
	Ackermann	Olga - Augusta - Adeline	31.
	Antonin	Pierre - Damien	54.
	Aellen	Emile	56.
	Auchlin	Elise - Pauline	66.
	Aubert	Charles - Louis	68.
	Aubert	Rosalie	68.
	Ammeter	Emile	84.
	Aubert	Constant	93.
1899	Autier de la Rochebriant	Amable - Hippolyte - Emile - Roger	101.
	Abersold	Lina	102.
	Allamand	Jules - David	112.
	Anderegg	Elisabeth	136.
	Alex dit. Chenaud	Emma	143.
	Aeschlimann	Heinrich - Walther	145.
	Allamand	Julie - Marguerite	146.
	Arnold	Elsa - Elfrida	152.
	Aubert	Emi - Rodolphe	174.
	Athe	Elise - Angeline	175.
	Andri	Victor - Leopold	177.
	Aellen	Jules - Louis	188.
1900	Anderuggen	Octavie	196.

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



*Quon*

No  
Li  
Et  
Li  
No  
No  
Li  
Et  
Li  
No  
Da

*11/11/11*

*11/11/11*

*[Faint handwritten notes in the left column, including the word 'Quon' and various illegible entries.]*

*[Faint handwritten notes in the right column, including the word 'Quon' and various illegible entries.]*

*[Faint handwritten notes in the lower left section, including the word 'Quon' and various illegible entries.]*

*[Faint handwritten notes in the lower right section, including the word 'Quon' and various illegible entries.]*



Noms

Prénoms

Folios.

1898

Bresset  
Bonfantini  
Bruner  
Buzio  
Bokaley  
Boivin  
Bron  
Bonino  
Bergmann  
Batholet  
Baitinger  
Bussard  
Borlor  
Rutzberger  
Bundecis  
Busticas  
Busticas  
Bill  
Bridermann  
Bachmann  
Bogaley  
Bachmann  
Balestra  
Brucher  
Buhlmann  
Berger  
Bob  
Berdor  
Borbar  
Broyson  
Bobb

Charles - Louis  
Jean - Baptiste - Emmanuel  
Caroline - Adelaïne  
Jean - Dominique  
François - Louis  
Emma  
Marie  
Leonilda - Maria  
Jules - Alfred  
Elisa  
Jean - Henri  
Marie - Céline  
Julia - Félicie  
Pauline  
Blise - Marie - Françoise - Julie  
Marc  
Alois  
Jenny - Odèle  
Maria - Elisabeth  
Joseph - Charles  
Odèle - Félicie - Jenny  
Aloisia dite Louise  
Victor - Dominique  
Marie - Delphine  
Clemence  
Friedric  
Marie - Julie  
Gustave  
Emilie - Marie - Louise  
Pierre - François  
Hélène - Louise

14.  
16.  
26  
29  
32  
37  
39  
44  
49  
49  
52  
54  
55  
56  
61  
62  
63  
64  
67  
74  
74  
75  
76  
79  
83  
88  
91  
94  
95  
96  
97  
100

1899

Raungartner  
Roccard  
Bachmann  
Bleuler  
Breuer  
Bovay  
Bernasconi  
Billier (de)  
Berdez  
Bournoud  
Burky  
Bill  
Bender  
Pesostri  
Bonnet

Emma  
Josephine - Louise  
Emma - Bertha  
Emma  
Georges - Charles  
Louis - Daniel  
Saturnino  
Friedric - Ogden  
Charles - Louis  
Paul - Julien  
Rosina  
Samuel  
Marie - Marguerite - Cesarine  
Angelo  
Charles - Henri

104  
106  
114  
117  
118  
121  
124  
126  
134  
135  
136  
138  
142  
151

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



1899.  
subit

Novay  
Baumer  
Baumann  
Burnier  
Biolley  
Boniger  
Butty  
Bertholet  
Brandt dit Gruerin  
Boulaz  
Buhler  
Bedoni  
Berençon  
Blegençon

Esther - Lina	155
Caroline	156
Emerentia	171
Victor - Louis	173
Therese - Adeline	180
Samuel	182
Marie - Helene	184
Henri - Antoine	185
Fritz - Albert	187
Louise - Marie	187
Conrad	189
Cécile	190
Louis	192
Elise - Julie	193

Neon  
N  
L  
E  
L  
N  
L  
E  
L  
N  
D

Noms

Prénoms

Folio

1898

Chevally  
Chevally  
Chaton  
Coertaux  
Cokhard  
Cottier  
Chevally  
Cochard  
Chevally  
Crosch  
Clot

1899

Clavel  
Cuenet  
Chico  
Chessex  
Chapalay  
Cicetti  
Cherpillod  
Culand  
Chevally  
Chanson  
Caniffi  
Cardaccio  
Carrupt  
Curel  
Chevalley  
Chessex

1900

Cretton

Charles-Jules-Edouard  
Emile  
Elisa  
Elise-Amélie  
Alois  
Elise-Rosalie-Marie  
Auguste-Edouard  
Ida  
Adolphe-Joseph  
Louis-Henri  
Elise  
Emile  
Ernest-Alfred  
Giovanni-Bernard  
Marguerite  
Amélie  
Marie-Clotilde  
Marie-Lydie  
Louise-Emma  
Elisa-Julie  
Caroline-Louise  
Julia  
Françoise-Marie  
Marie-Emma  
Louis-François-Henri  
Susanne-Caroline  
Susanne-Sophie dit Emilie  
Louis-Vaentin

13  
14  
35  
52  
55  
63  
65  
85  
86  
95  
96  
119  
120  
125  
126  
133  
148  
149  
153  
154  
157  
158  
162  
164  
176  
176  
185  
196

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Decor

N

L

E

L

N

N

L

E

L

N

E

Deoms

Diémons

Folios

1898.

Durgniat  
 Disiere  
 Ducret  
 de Siebenthal  
 Desponds  
 Lind  
 De Regibus  
 Dubussel  
 Dufour  
 Derivas  
 Deribas  
 Dufour  
 Lanvers  
 de Loyante  
 David  
 Deladour  
 Dupraz

1899.

Duranner  
 d'Autier de la Rochebrant  
 de Heckembourg  
 Dupuis  
 Dupertuis dit Bricauve  
 de Billier  
 Dupertuis dit Bricauve  
 Bondermaz  
 Derivas  
 Desoches  
 Depallens  
 Dufour  
 Debar

1900.

Dubeluz  
 de Oxantia  
 Devaux  
 Decombaz

Cécile  
 Marie - Josette  
 Leon - Joseph  
 Susanne - Elisa  
 Edouard  
 Julie  
 Giovanni - Battista  
 Louise - Augustine  
 Adrien - Louis  
 Guspare - Louis  
 Augusta  
 Vincent - Fritz - Charles  
 Henry  
 Hubert - Olimie - Emma - Terens  
 Elisabeth - Julie  
 Jean - Maurice  
 Henri - Louis  
 Louis - Armand  
 Amable - Hippolyte - Emile - Roger  
 Martha - Friedrika  
 Ernest  
 Melanie  
 Frederic - Ogden  
 Cécile - Henriette  
 Joseph - Marie  
 Francois - Arthur  
 Fritz - Henri  
 Jules - Maurice  
 Marguerite - Julie  
 Henriette - Fanny  
 Claude - Lucie  
 Clement  
 Louis - Emile  
 Maurice - Pierre - Louis

5.  
 6.  
 10  
 25.  
 31.  
 38.  
 42.  
 43.  
 46.  
 59.  
 60.  
 70.  
 72.  
 72.  
 73.  
 74.  
 79.  
 83.  
 101  
 101.  
 109.  
 119  
 124.  
 133.  
 138.  
 139.  
 149  
 150.  
 167.  
 174.  
 195.  
 197.  
 199  
 200.

D  
 E  
 F  
 G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z

L

E

L

N

N

I

E

L

N

I



Noms

Prénoms

Folios

1898.  
1899

Egger  
Lamy  
Eckelmann  
Enzer

Jean - Ariel  
Louise - Julie - Marie  
Cléonore - Franjiska  
Emma

2.  
139.  
141.  
148

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



E

L

N

N

L

E

L

N

L

Names

Trinoms

Polico

1898. Franzen  
 Frankoy  
 Fouque  
 Felix  
 Frei  
 Forster  
 Fuxer  
 Favre  
 1899. Flikiger  
 Franchini  
 Froxath  
 Friedrich  
 Freitag

Catherine  
 Ida  
 Sigijs - Joseph  
 Alfred  
 Rudolf - Gottlieb  
 Elise  
 Anna - Verena  
 Henri  
 Robert - Gustave  
 Charles  
 Elise - Eleonore - Friedrike  
 Paul - Wilhelm  
 Emma - Susanne - Henriette

2.  
 23.  
 25  
 43.  
 64  
 84.  
 87.  
 91.  
 104.  
 115  
 122  
 168  
 192.

F  
 G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z



L  
N  
N  
L  
E  
L  
N  
L



Homms

Trienomms

Folios

1898.

Geber  
 Gysin  
 Gonnet  
 Grandchamp  
 Gorgerat  
 Guillemau  
 Gertschen  
 Geiseler  
 Guillemin  
 Genier  
 Gleyre  
 Gauthier  
 Gehrke  
 Grieb  
 Gaillard  
 Gervaz  
 Gattoni

1899.

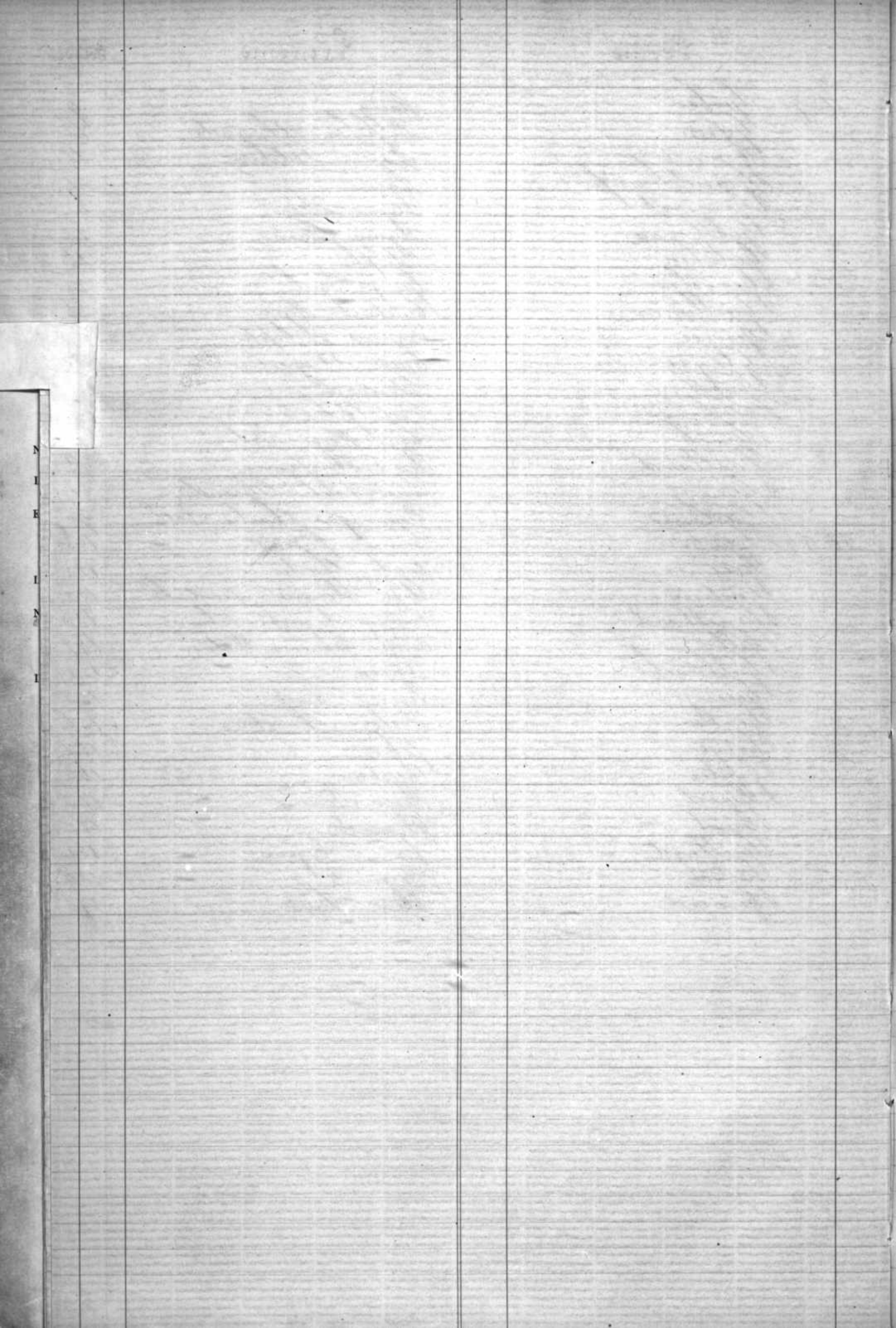
Gaschen  
 Greiner  
 Gartner  
 Genillard  
 Gilly  
 Gutknecht  
 Guenzi  
 Gerber  
 Geiger  
 Guster  
 Girod  
 Grivel  
 Gaillard  
 Gertsch  
 Giroud

Maria  
 Wilhelm - Alexandre  
 Marie - Adeline  
 Marie  
 Eugenie - Leon  
 Eugenie - Reine  
 Adolphe  
 Georges - Emile  
 Constant - Henri  
 Francois - Philippe  
 Louise - Augustine  
 Edouard  
 Rodolphe  
 Louis - Hugo - Felix  
 Louis - Benjamin  
 Louis - Emile - Alexandre  
 Dominique Charles - Noil  
 Emma - Maria  
 Emile - Charles  
 Elise - Leonore - Friedrike  
 Francois - Auguste - Felix  
 Aime - Francois - Victor  
 Anna  
 Pierre - Louis  
 Hector - Christian  
 John  
 Christian  
 Henri - Vincent  
 Alexandre  
 Marie - Eugenie  
 Marguerite  
 Elise - Louise

9.  
 12.  
 18.  
 21.  
 22.  
 24.  
 26.  
 30.  
 35.  
 40.  
 43.  
 60.  
 69.  
 71.  
 75.  
 81.  
 90.  
 108.  
 113.  
 122.  
 135.  
 147.  
 151.  
 155.  
 156.  
 157.  
 164.  
 175.  
 180.  
 181.  
 189.  
 195.

G  
 H  
 J  
 K  
 L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z





N  
I  
E  
I  
N  
I



Homms

Trinoms

Folios

1898

Holzer  
Henschel  
Hofer  
Howard  
Hutchinson

1899

Hanni  
Hubscher  
Herr  
Henschel  
Heritier  
Horn  
Hammond  
Huber  
Hohmann  
Hug  
Haugen  
Hastler  
Hubeli

1900

Henschel  
Houston

Agia  
Lydie  
Jean  
Jane  
Henriette - Aimée - Emma - Terens  
Rosina  
Louis - Adolphe  
Helene - Friederike  
Fanny  
Lina - Octavie  
Adolphe - Joseph  
Mary H.  
Emma  
Jean - Franz - Caspar - Heinrich  
Amé - Charles - Louis  
Cécile - Elisa  
Lina  
Elise - Marie  
Paul  
Edna

15  
16  
20  
59  
119  
92  
106  
107  
118  
120  
123  
124  
134  
141  
144  
161  
163  
165  
172  
197

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



Noms

Prénoms

Folio

1898  
1899

Junod  
Jeanrenaud  
Jth  
Jacot - Desombes  
Joyet

Jules - Auguste  
Paul - Emile  
Abraham - Louis  
Lucie - Emma  
David - Ernest

3.  
108.  
116.  
117.  
128.

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z





Domus

Trinomis

Folios

1898

Hammer  
Kruchel  
Katzler (son)  
Kohli

Jean-Louis-Aldophe  
Emma  
Aglaé  
Sophie  
Octave-Henri  
Eléonore-Franziska  
Joseph

15.  
28.  
30.  
88.  
131.  
141.  
186.

1899

Kalbfuss  
Keller  
Kummenacher

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z





Noms

Prénoms

Folios

1898.

Sibaud  
Lavanchy  
Liebich  
Langenberger  
Lacher

Henri  
Louise  
Paul-Eugène-François-Georges  
Georges-Frédéric  
Jean

24.  
51.  
57.  
73.  
92.

1899

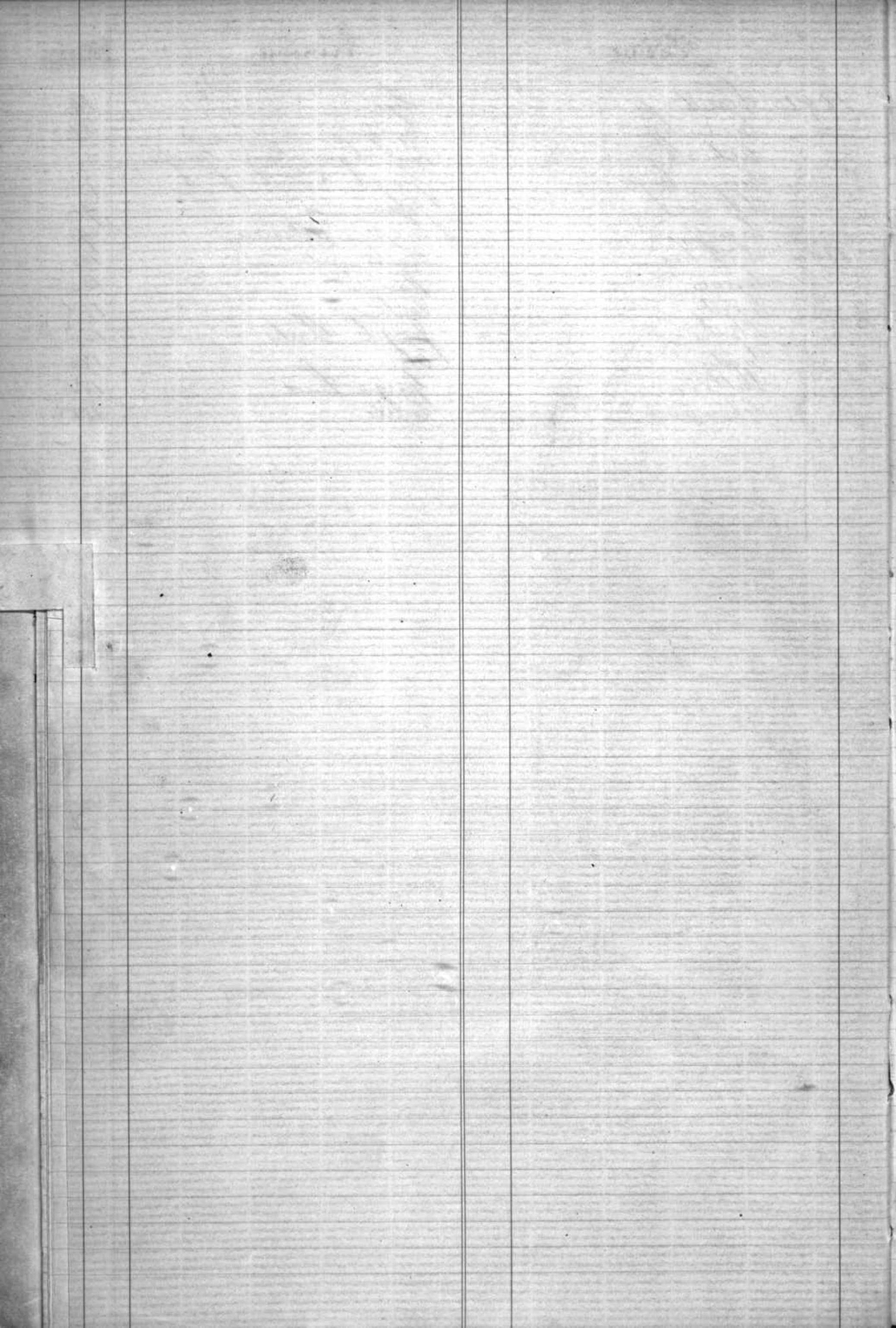
Lamy  
Litscher  
Lenoir  
Lard  
Litschi  
Laydu  
Lattion  
Lehmann

Louise-Victorine  
Charles-Frédéric  
Marie  
Pauline  
Joseph-Charles  
Alice  
Georges-Louis  
Louise

93.  
105  
123.  
137  
153.  
170.  
171.  
188









Noms

Trinoms

Folios

1898

Marquet  
Meyer  
Mounoud  
Morandi  
Marnier  
Mader  
Margelisch  
Martinet  
Moyard  
Mehel  
Maurer  
Mamin  
Muller  
Marletay  
Misson  
Muller  
Mounoud  
Monnet  
Maucci  
Mury  
Maillard  
Malera  
Mesot  
Mezzetta

Louisa - Marie - Amélie 2.  
Alois 8.  
Lucie 10.  
Jean - Marie - Thérèse 11.  
Eva - Constance - Louise 12.  
Marie - Louise 14.  
Catharina - Eugène - Antonia 21.  
Marie - Joséphine - Clémentine 29.  
Bertha - Louise 36.  
Eugène 38.  
Charles - Emily 48.  
François - Louis 51.  
Marie - Louise 53.  
Emile 58.  
Maria - Elisabeth 64.  
Jacques - Ernest 64.  
Bertha 70.  
Hermine - Victorine 74.  
Genevieve 78.  
Vida 85.  
Madeline - Léonie 86.  
Wilhelm - Bernard 87.

1899

de Mecklenbourg  
Pettan  
Mury  
Kaffi  
Mac - Tiagh  
Mcgeon  
Mottier  
Mury  
Martin  
Menetey  
Manzini  
Maillard  
Mayer  
Monaco  
Mirabel  
Martin  
Mottier  
Mermoud

Joseph - Auguste 98.  
Vergine 98.  
Matha - Friedrika 101.  
Celestine - Eugénie 109.  
Marguerite 115.  
Adolphe - Jean 122.  
Mary H. 124.  
Valérie - Julie 128.  
Joseph - Augustin 129.  
Fanny - Louise 130.  
Georges 132.  
Victor - Eugène 140.  
Jean - Baptiste - Ferdinand 143.  
Félix - Benjamin 160.  
Gustave 166.  
Pierre - Jacques 170.  
Eva - Louise 174.  
Louis - Henri 181.  
Marguerite 182.  
Emma - Susanne - Henriette 192.  
Rosalie - Marguerite 200.

1900.

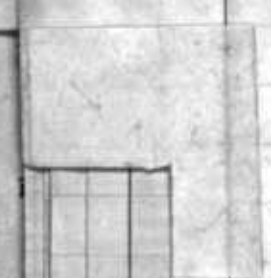
Marieloni

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



1875

1875



Noms

Prénoms

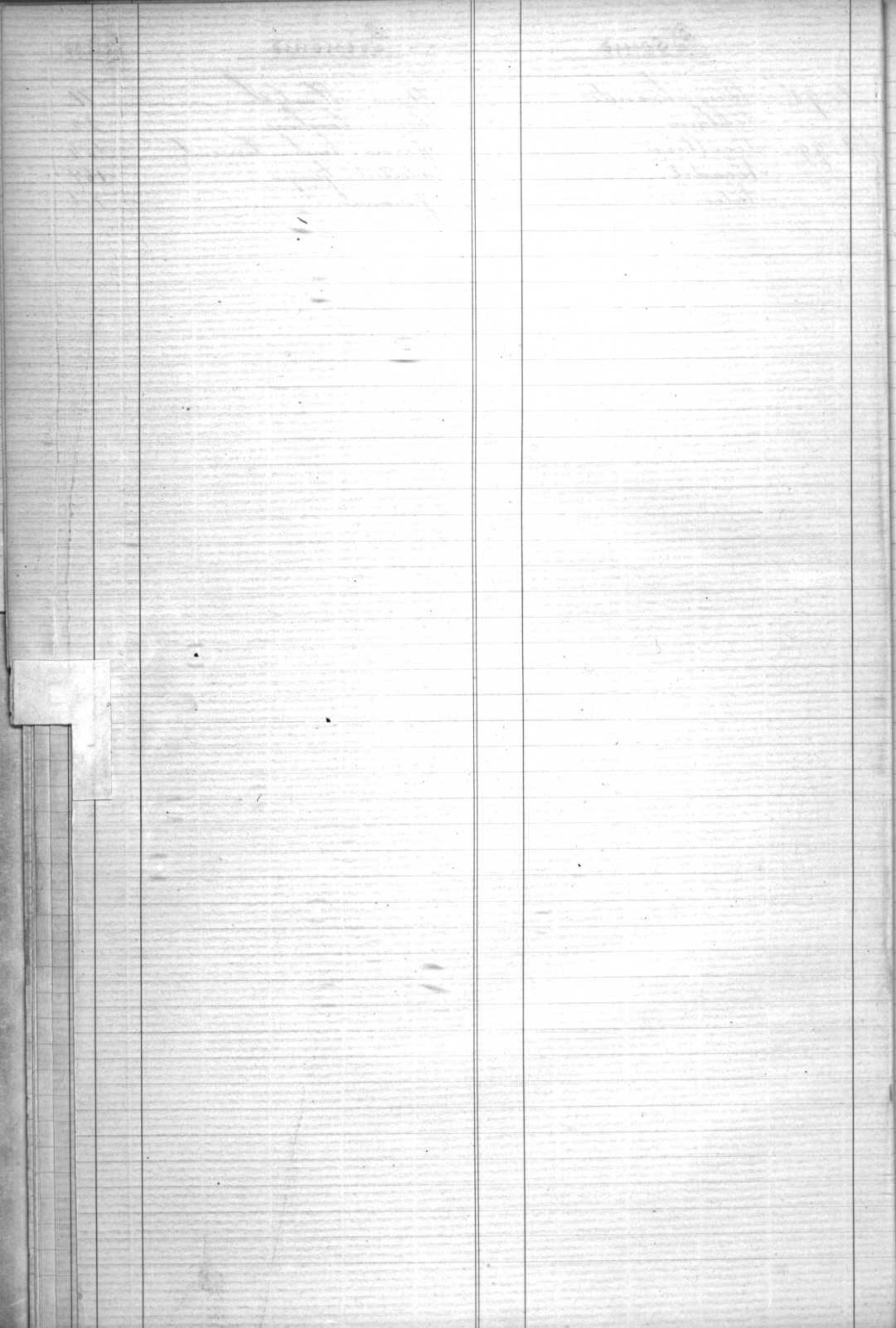
Folios

1898. Neuenchwander  
 Niklaus  
 1899. Nicollier  
 Nicodet  
 Nater

Anna - Elisabeth 11.  
 Leonie - Caroline 22.  
 Maxime - Emile - Vincent 154.  
 Adalbert - Georges 167.  
 Juliana 186.

N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z







Noms

Prénoms

Folios

1898.  
1900

Alexandro  
Orantia del

Antonio  
Clement

48.  
197

O

P

Q

R

S

T

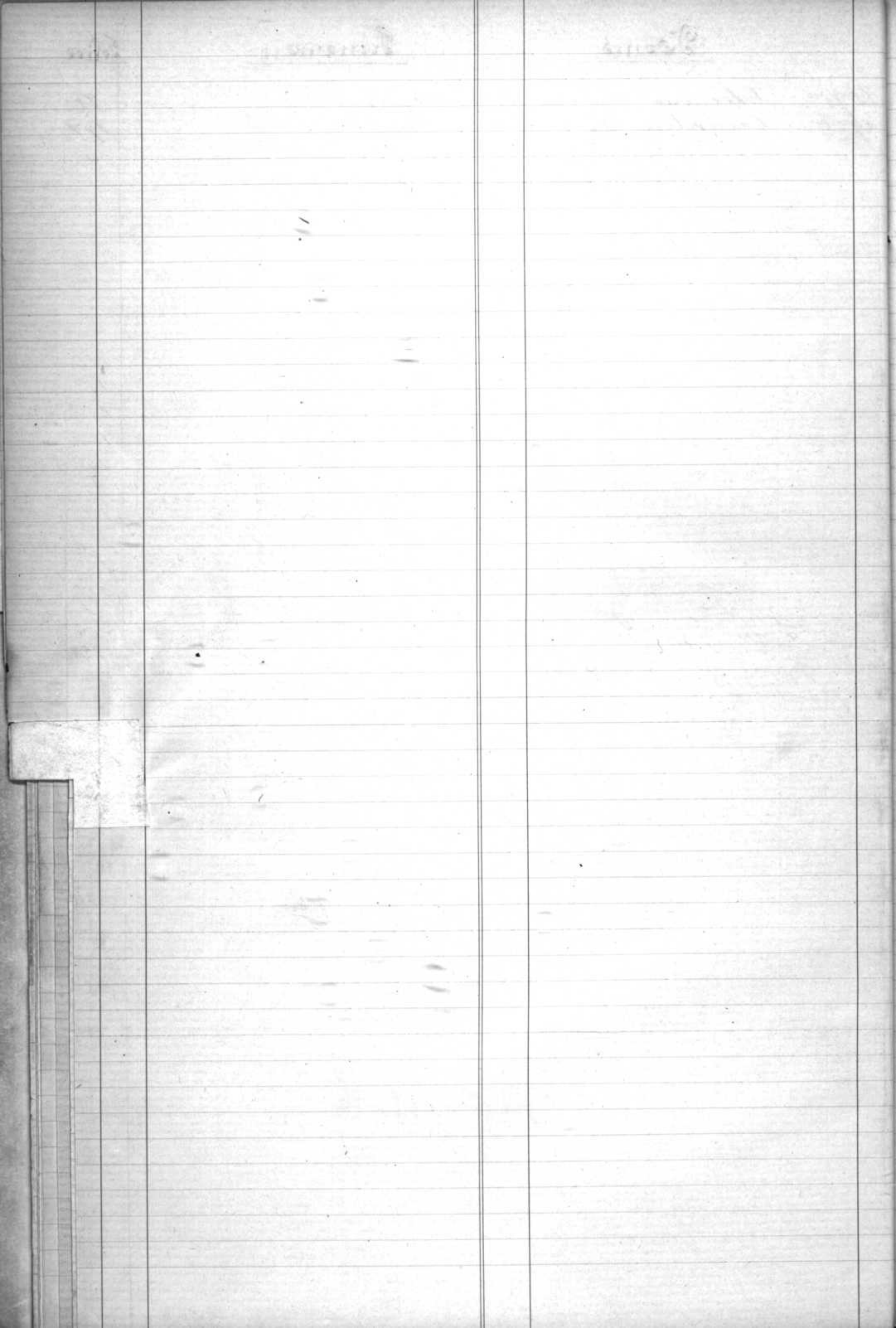
U

V

X

Y

Z



Noms

Prénoms

Folios

1898

Pellini  
Perrin  
Piallini  
Potsch  
Potsch  
Pernet  
Pellaton  
Ponck  
Richard  
Pittet

Esther  
Joseph - Victorin  
Angela  
Olga  
Ida - Alice  
Marc - Isidore  
Emma - Sophie - Marguerite  
Marie - Jeanne  
Hélène

1  
18  
42  
46  
47  
50  
65  
76  
82

1899

Petoud  
Pittier  
Pulfer  
Parisod  
Porret  
Perret  
Pauton  
Porci  
Pernet  
Pilloud  
Pachoud  
Pettinaroli  
Parachini

Auguste  
Marie - Mathilde  
Jules - Henri  
Elisa  
Edouard - Louis  
Marie - Augustine  
Eugénie - Elise  
Louise - Julia - Lucie  
Louis - Vincent  
Charles  
François - Joseph  
Charles - Germain  
Pietro - Carlo  
Marie - Lucia - Margherita  
Charles - Emile  
Eugénie - Innocente

92  
121  
130  
132  
137  
144  
145  
147  
167  
162  
169  
178  
190  
191  
194  
198

1900

Pittet  
Parietti

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



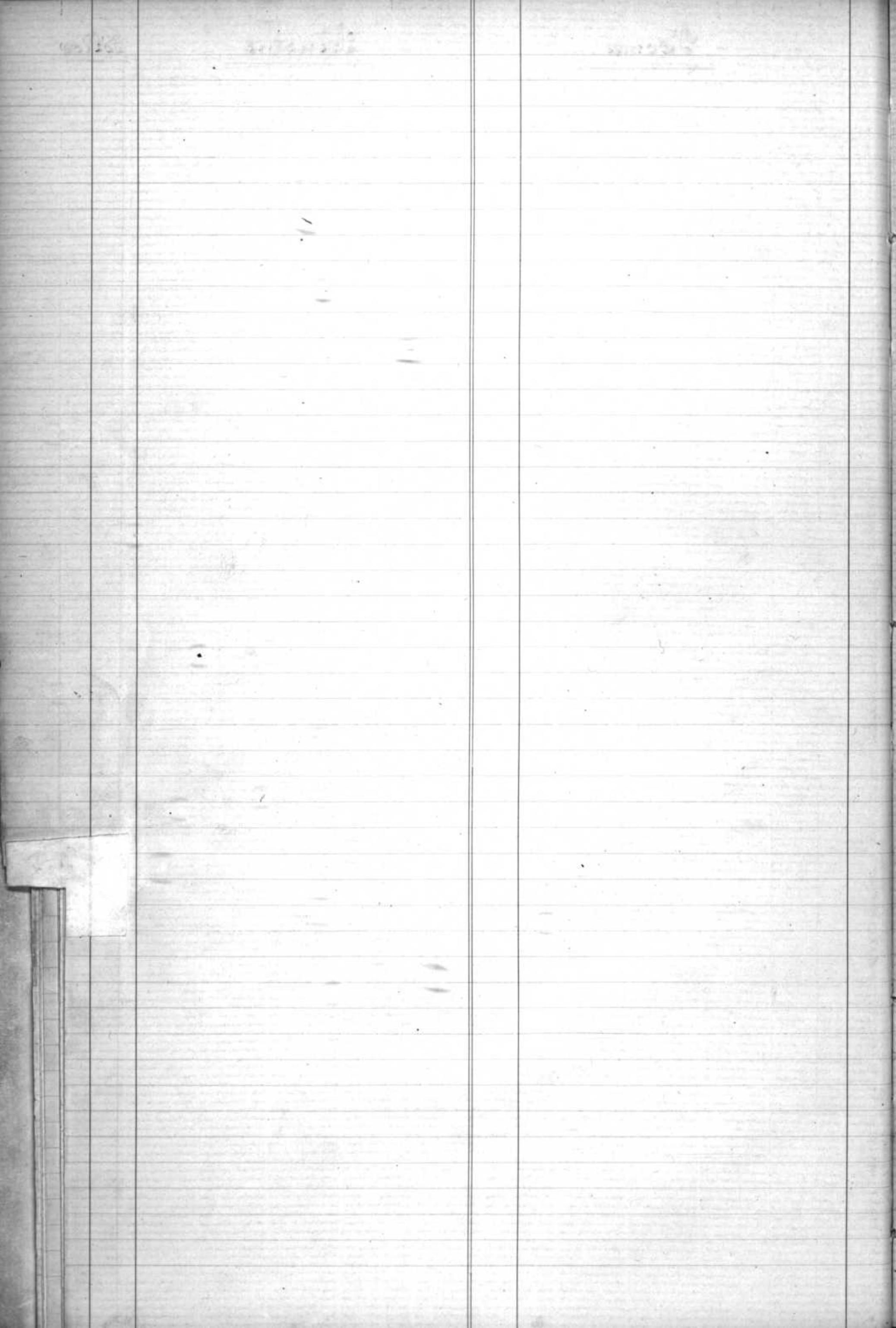


Noms

Prénoms

Folios

Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Noms

Prénoms

Folios

1898

Raymond  
 Remy  
 Robert  
 Rous  
 Rubin  
 Reichen  
 Reiners  
 Raymond  
 Rastorfer  
 Rollé  
 Regibus (de)  
 Rossier  
 Rieder  
 Rochat  
 Rossier  
 Rous  
 Rous  
 Rouby  
 Rost  
 Ruff  
 Ruchat  
 Rittener - Ruff  
 Rubin  
 Roussel - Galle

1899

Rikli  
 Roulet  
 Ramuz  
 Rosset  
 Rubin  
 Ronchi  
 Rohrbach  
 Riser  
 Riboni  
 Roth  
 Riniker  
 Rapin  
 Reuteler  
 Rieder  
 Rosarie

1900

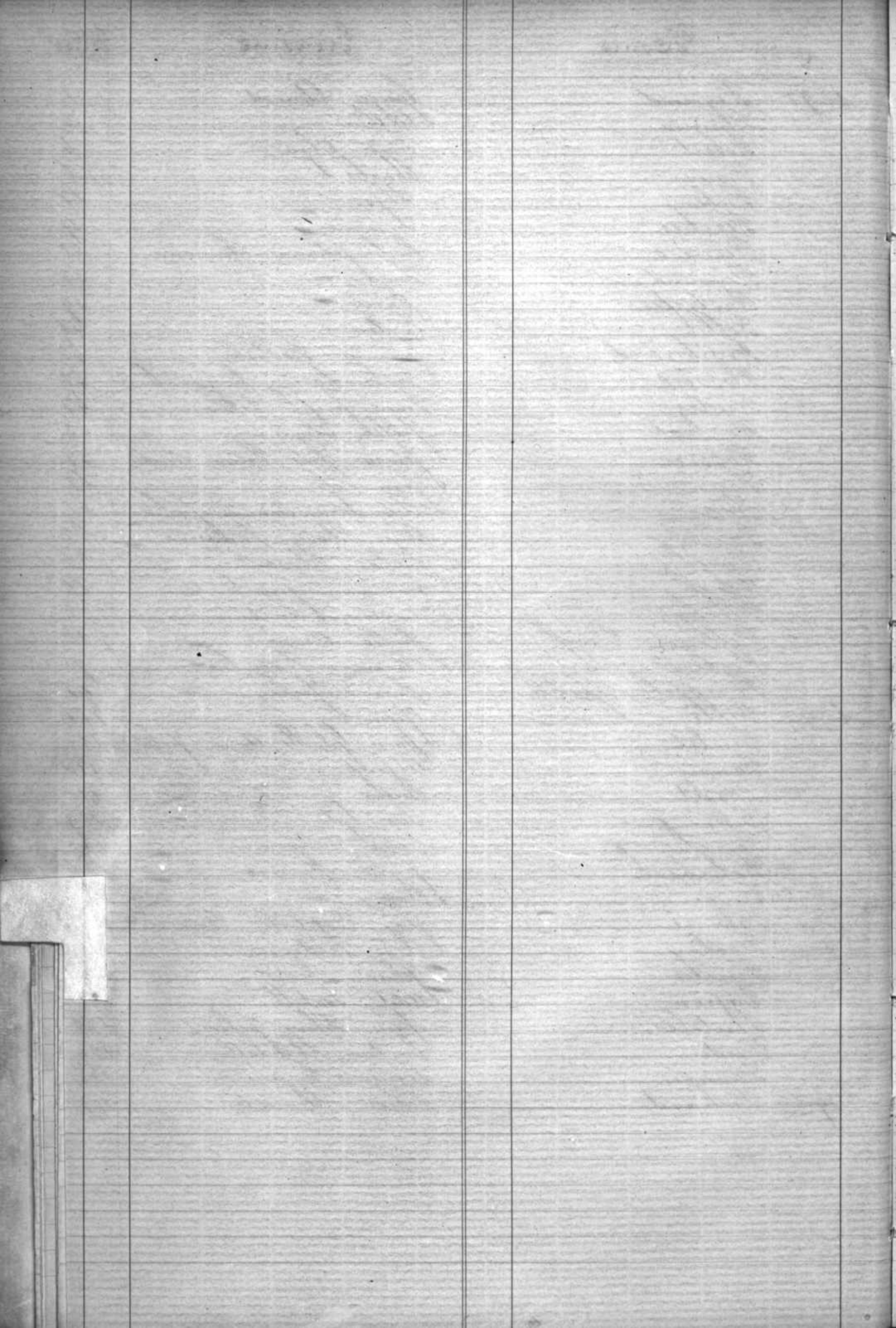
Richard

Georges - Edouard  
 Arthur  
 Louise - Olga  
 Charles  
 Myssé  
 Susanne  
 Karl - Johann - Hermann  
 Henri  
 Marie  
 Frédéric  
 Giovanni - Battista  
 Emile - Marie - Marguerite  
 Franz - Joseph - Niklaus  
 Jules - Henri  
 Jeanne - Marie - Rosine - Louise  
 Jean - Félix  
 Adèle - Marie - Françoise - Julie  
 Alice - Rose - Thérèse  
 Victor - Edmond  
 Emma - Marguerite - Léa  
 Eugène - Louis  
 Jules - Aimé  
 Anna - Rosalie  
 Marie - Julie  
 Jean  
 Marie - Gabrielle - Anna - Julie  
 Alfred  
 Bertha  
 Elisa - Lydie  
 Rosa  
 Jean - Marius  
 Rose  
 Jean - Baptiste - Bernard  
 Elisa - Frédérique  
 Johann - Ernest  
 Adèle - Isabelle  
 Marie - Hélène - Julia  
 Léontine - Charlotte  
 François - Eugène  
 Felice - Clémentine

1.  
 4  
 4  
 6  
 14  
 19  
 28  
 33  
 39  
 41  
 42  
 45  
 47  
 53  
 58  
 61  
 61  
 62  
 66  
 71  
 82  
 85  
 90  
 91  
 111  
 111  
 110  
 113  
 129  
 142  
 146  
 150  
 158  
 160  
 165  
 165  
 172  
 179  
 183  
 199

R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z





Noms.PrénomsFolios

1898	Schor	Caroline - Adeline	8.
	Stucki	Ernst	9
	Schuyfbach	Anna - Elisabeth	11.
	Schmied	Elise	13
	Liebenthal (de)	Susanne - Elisa	25.
	Schiller	Julius - Hermann	28
	Sandfuchs	Louis - Charles - Otto	34
	Stettler	Marc - Louis	45.
	Perex	Elise - Emilie	52.
	Schülleremann	Jenna - Emilie - Régine	54
	Schneider	Maria	69.
	Gauban	Adèle - Félicie - Jenny	74
	Stähli	Gottlieb	80.
	Stuber	Bertha	81.
	Schmid	Johann - Gottfried	99.
1899	Schläfli	Emile	100.
	Schwarzmann	Joseph - Wilhelm	102.
	Lüter	Elisabeth	105.
	Schmid	Rosalie	110.
	Schöri	Elisa - Henriette - Olga	112.
	Stoffer	Antoine	114.
	Schmid	Antonia	116.
	Salamone	Paulina - Félicité	125.
	Schumann	Jélie - Olga	127.
	Schwenker	Rosa	140.
	Schnell	Emile - Arthur	152.
	Stauffiger	Léon	159.
	Schreibhorn	Hubette - Anna	159.
	Stähli	Jean	163.

S

T

U

V

X

Y

Z





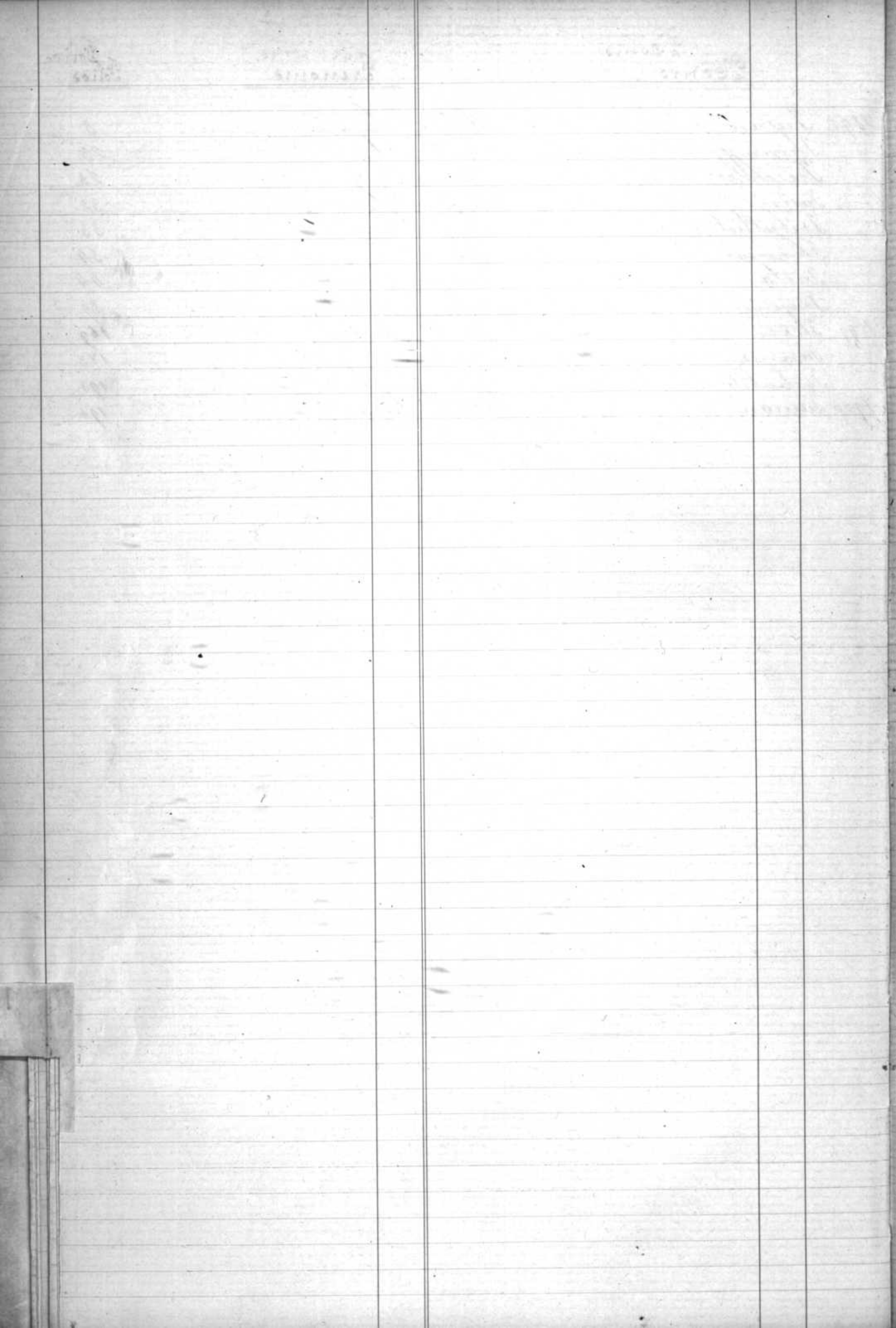
HomosTrinomsFolios

1898 Tryan  
 Thonney  
 Treichler  
 Tause  
 Tribulliet  
 Thönen  
 Torta  
 Traversino  
 1899 Thoos  
 Tanner  
 Tschabold  
 1900 Turrian

Hélène - Eugène  
 Emilie  
 Ida  
 Berta - Sylvie  
 Marie - Léonie  
 Maria  
 Vittorio - Giovanni  
 Celestine - Vittoria  
 Mariette - Pauline  
 Rosa - Elise  
 Jean - Joseph  
 Alina - Leonie

3.  
 23.  
 23.  
 32.  
 33.  
 34.  
 44.  
 89  
 169  
 173.  
 193.  
 194.

T  
 U  
 V  
 X  
 Y  
 Z





Noms

Prénoms.

Folio

1898

Mefer  
Webelmann

Marie-Adelaine  
Jacob-Frédéric  
Caroline

20

34

166

1899

Alli

U

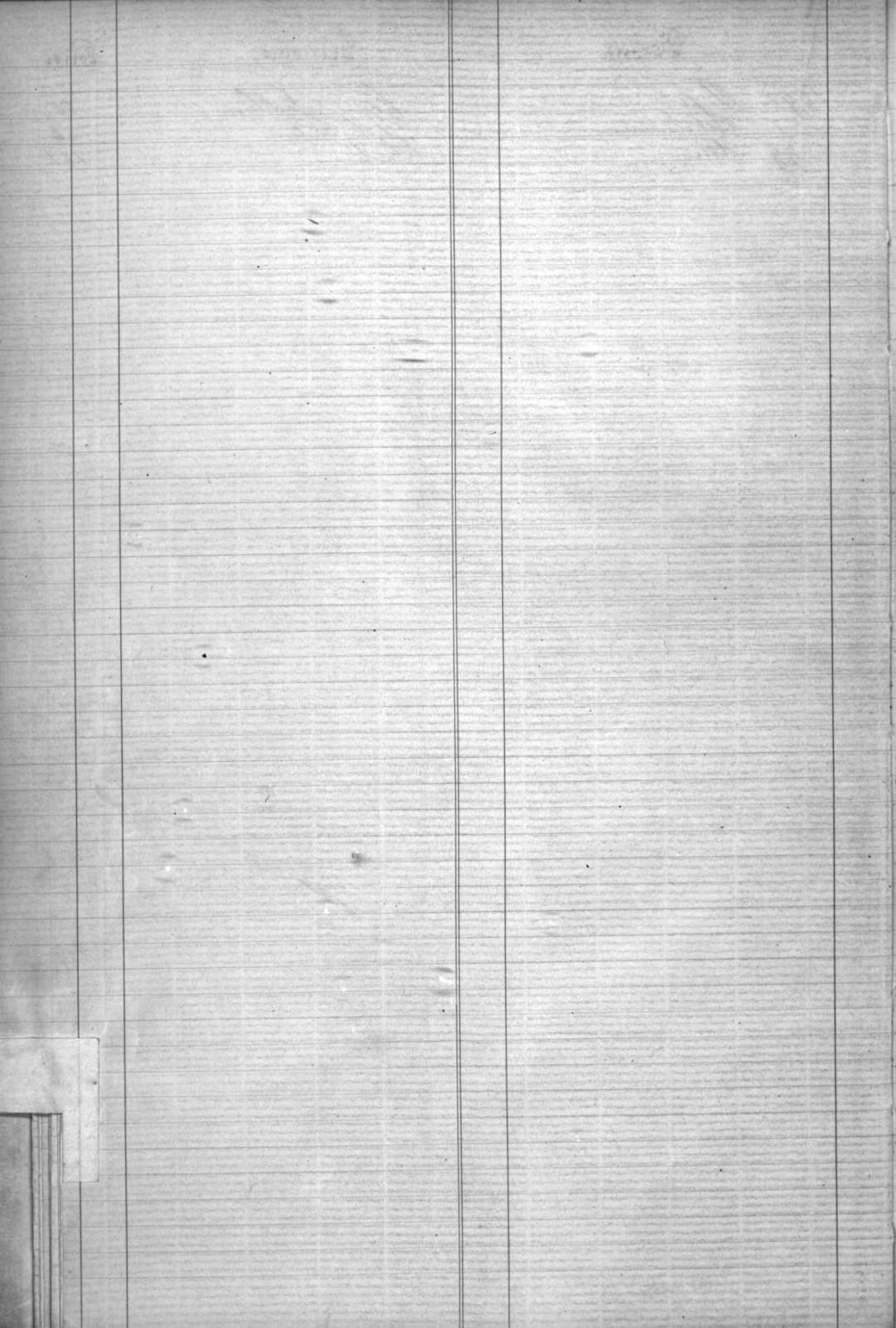
V

X

Y

Z





Nomms

Prénomms

Felices

1898

Helschen  
 Vouilloz  
 von Käzler  
 Bittner  
 Vuichoud  
 Wicky  
 Villor  
 Vallon  
 Keheli  
 Vincent

Eugene - Ferdinand  
 Charles - Valentin  
 Aglai  
 Humann - Ferdinand  
 Vincent - Louis  
 Eugenie - Rosalie  
 Laura - Juliette  
 Julie  
 Emma - Lina  
 Emile

2.  
 21.  
 30.  
 36.  
 39.  
 40.  
 41.  
 48  
 80  
 89.

1899

Fogelsänger  
 Vuichoud  
 Fogelsänger  
 Waldmeier  
 Wicky  
 Vuichod  
 Wolf  
 Stehren  
 Widmer

Anna - Regula  
 Arnold - Vincent  
 Marie  
 August  
 Constant Henri  
 Marie  
 Emile  
 Elise - Louise  
 August - Charles

94  
 103  
 103.  
 107.  
 127.  
 131.  
 148  
 183.

1900

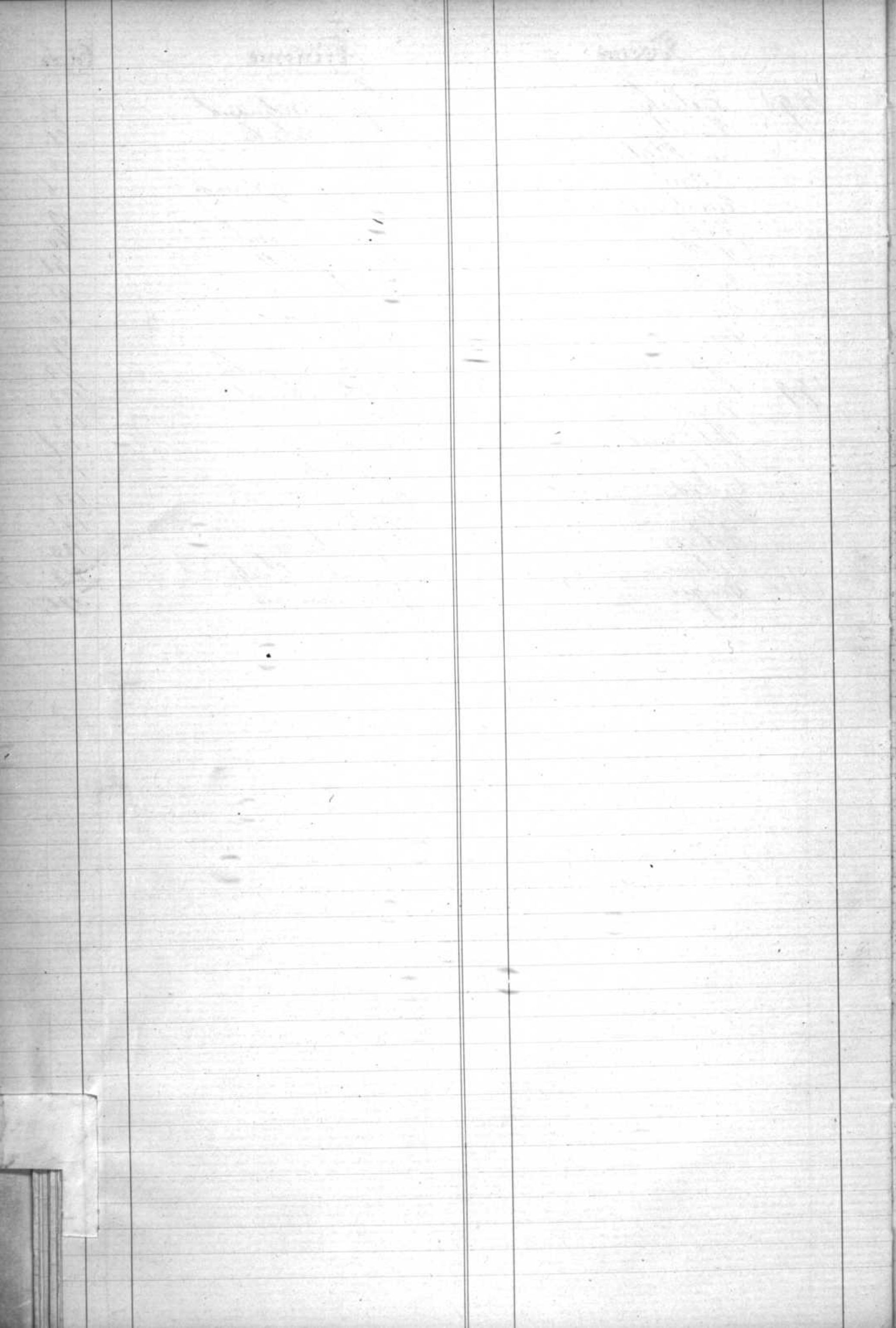
Wenger

Jules - Francois

184.  
 198.

V  
 X  
 Y  
 Z





Noms

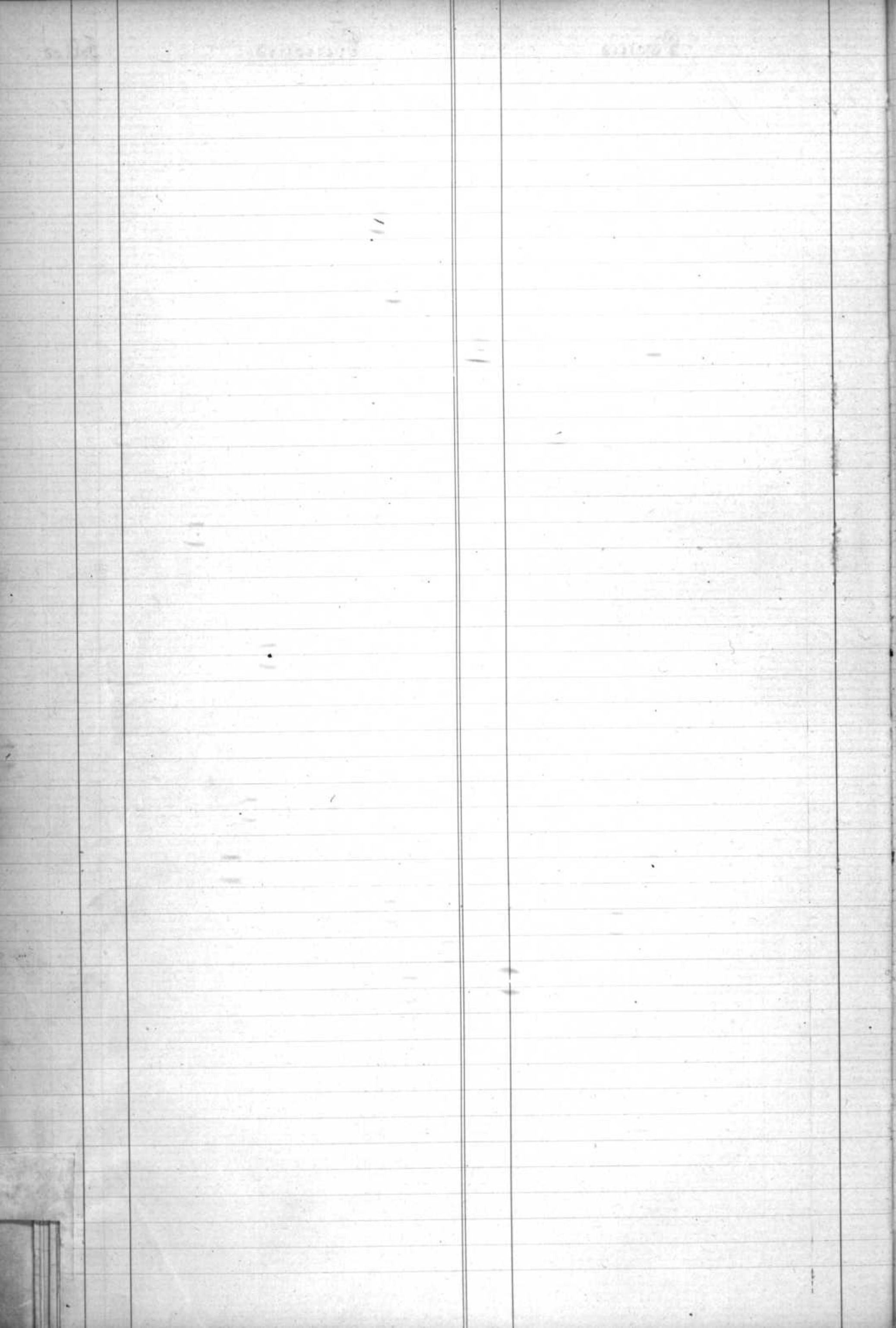
Prénoms

Folios

X

Y

Z





Noms

Prénoms

Folios

1899

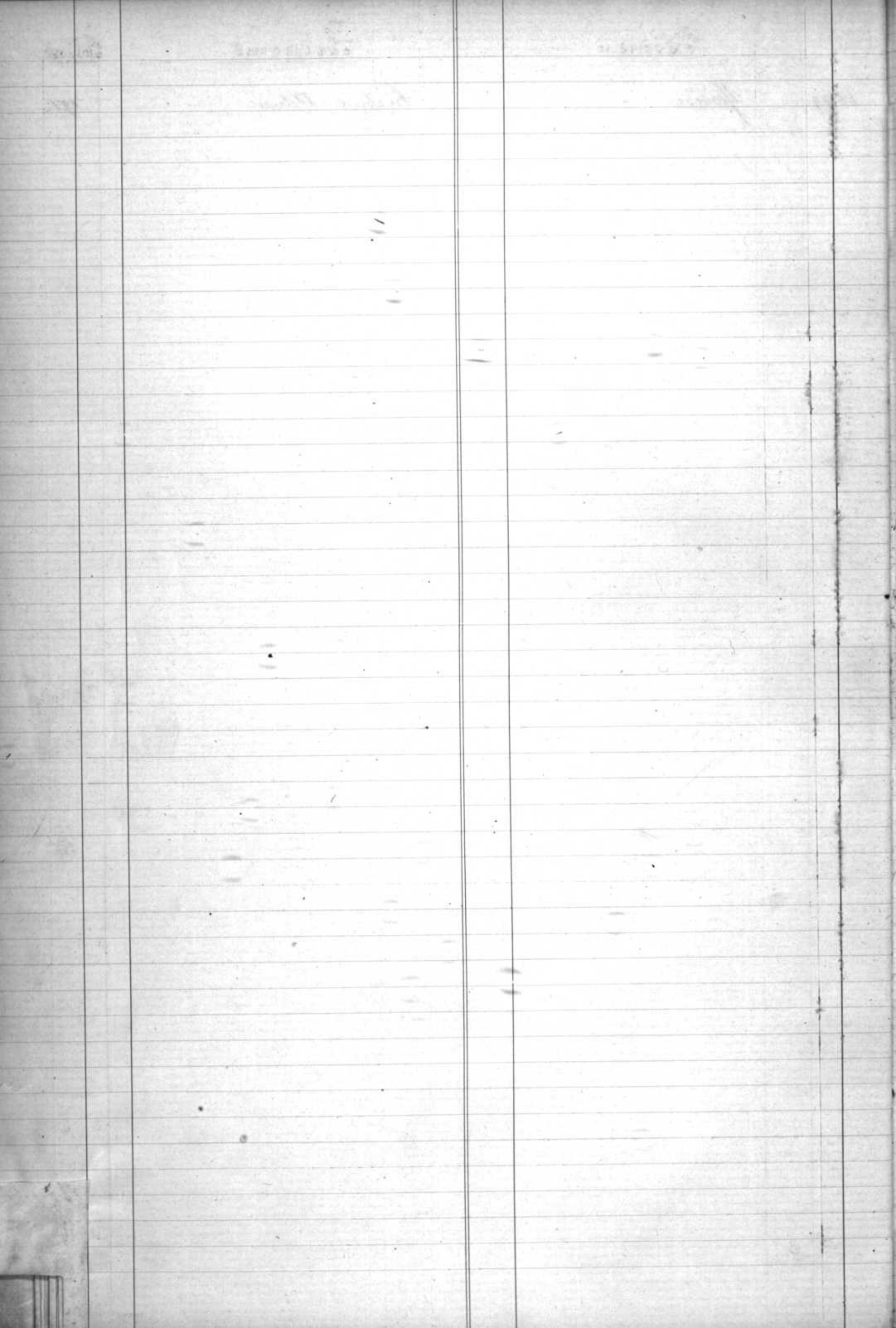
Yersin

Constant - Adrien

191

Y

Z



Noms

Prénoms

Folios

1898 Gambelli  
Gumbunnen.  
Gaugg  
1899 Gircher

Jean-Baptiste  
Marie-Lina  
Rosa  
Jacob-Henri

5  
50  
99  
149



